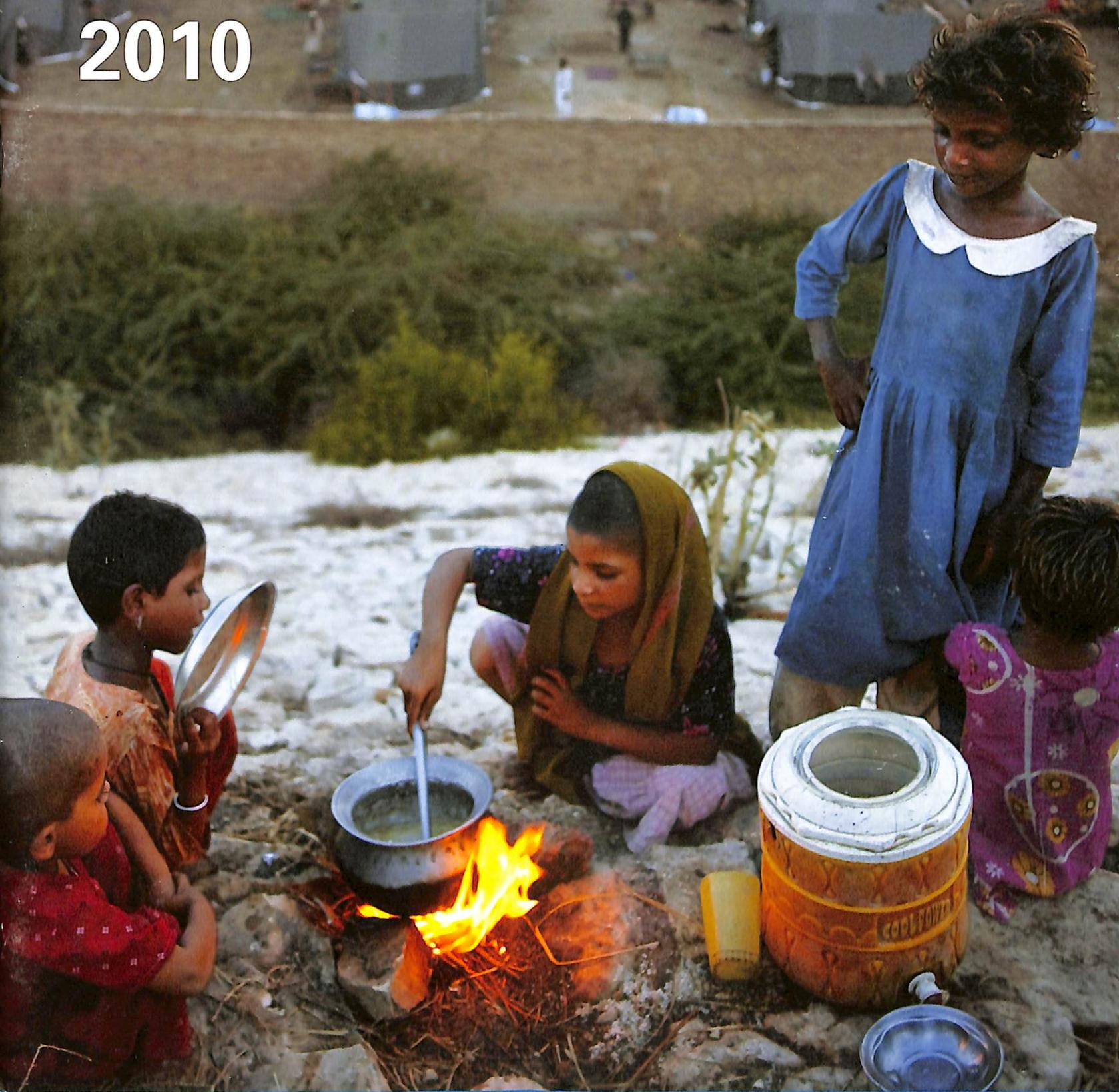


# RAPPORT ANNUEL 2010



unissons-nous  
pour les enfants

unicef 

# RAPPORT ANNUEL DE L'UNICEF 2010

Couvrant la période comprise entre le 1er janvier 2010 et le 31 décembre 2010

## TABLE DES MATIÈRES

	<b>Avant-propos</b>	<b>2</b>
	<b>1</b> Le développement équitable	<b>4</b>
	<b>2</b> Une bonne santé pour bien démarrer	<b>10</b>
	<b>3</b> L'éducation pour tous	<b>18</b>
	<b>4</b> L'égalité en matière de protection de l'enfance	<b>24</b>
	<b>5</b> Plaidoyer pour l'action	<b>30</b>
	<b>6</b> Venir en aide aux personnes les plus vulnérables aux crises	<b>36</b>
	<b>7</b> Obtenir des résultats concrets	<b>42</b>

## AVANT-PROPOS

**2010 a été une année charnière pour l'UNICEF**, car nous avons commencé à renforcer notre mission traditionnelle : venir en aide aux enfants les plus vulnérables.



*Les événements survenus cette année n'ont eu de cesse de confirmer l'urgence de cette décision, notamment en Haïti et au Pakistan. Les urgences et les crises augmentent le risque pour les enfants, notamment les plus défavorisés, d'être victimes d'exploitation et de maltraitances.*

Nous avons également constaté l'élargissement du fossé qui sépare les enfants riches des enfants pauvres, y compris dans certains pays qui ont par ailleurs progressé dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ces inégalités grandissantes ont conduit l'UNICEF à remettre en cause une idée toute faite selon laquelle il est trop coûteux de venir en aide aux enfants et aux communautés les plus marginalisés. Nous nous sommes posé une question : si les plus défavorisés sont ceux qui ont les besoins les plus importants, et si des stratégies et des outils nouveaux et plus efficaces peuvent permettre de les atteindre, les avantages incontestables d'un tel recentrage ne sont-ils pas supérieurs aux coûts supplémentaires occasionnés ?

Après une analyse rigoureuse, nous répondons que oui. Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, il est plus rentable et plus efficace d'orienter les actions vers les enfants les plus défavorisés pour espérer atteindre les OMD 4 et 5, sur la réduction de la mortalité infantile et l'amélioration de la santé maternelle, que de suivre la voie actuelle.

Cette analyse a été à la fois une bonne et une grande nouvelle, particulièrement dans un contexte de restrictions financières, avec des conséquences importantes à la fois pour l'UNICEF, pour les Nations Unies et pour le développement humain partout dans le monde. Cette approche fondée sur l'équité est la bonne, tant dans le principe que dans la pratique.

De nombreux programmes de pays de l'UNICEF contribuent déjà à la réduction des inégalités, comme le montre le présent rapport. Dans cette démarche de renouvellement et d'extension de nos efforts, nous nous appuyons sur des bases solides : l'expertise, l'engagement et les résultats. Nous sommes également déterminés à en faire beaucoup plus, car nous avons une obligation non pas envers certains enfants, mais envers tous les enfants.

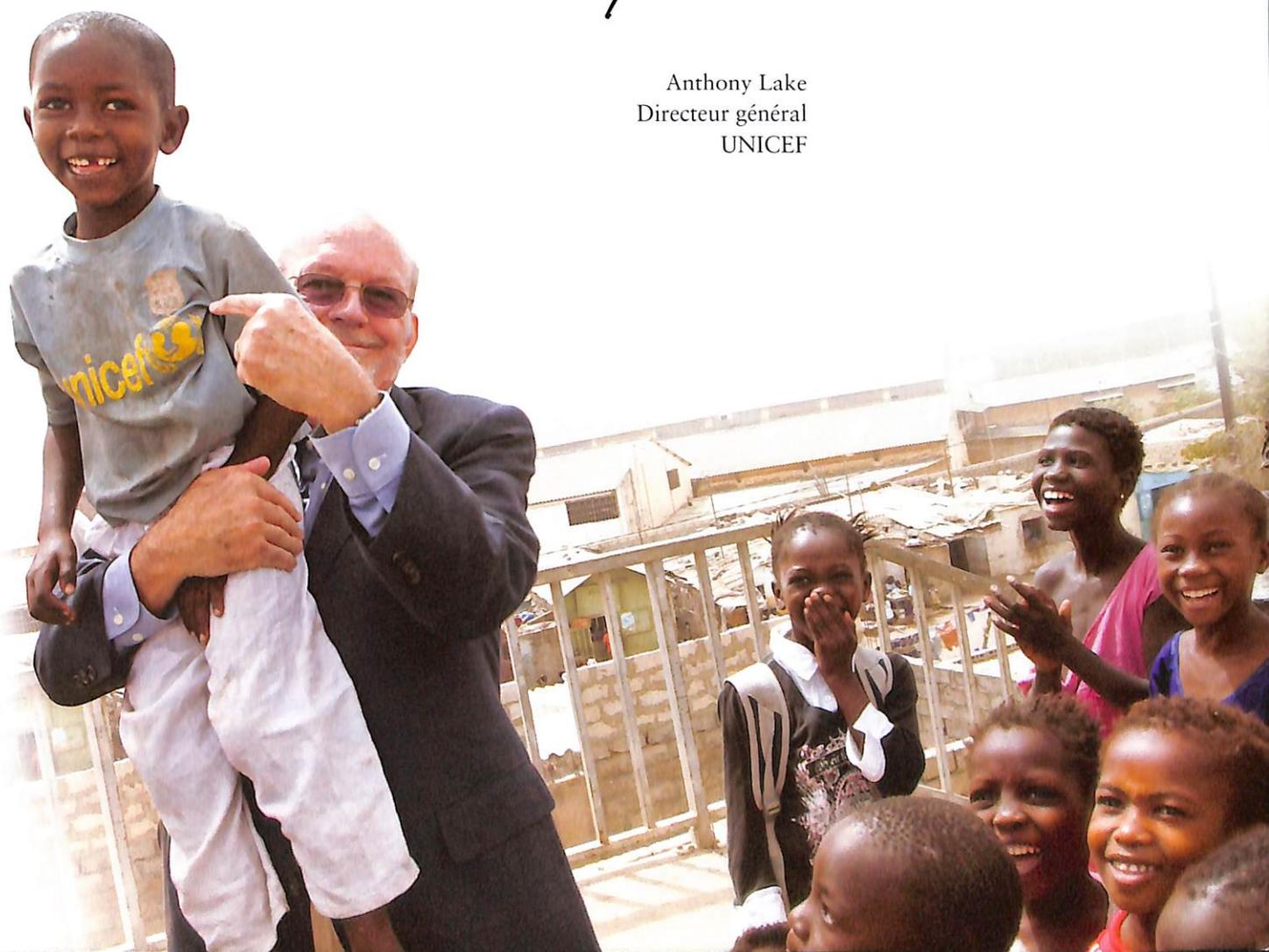
En redoublant nos efforts, nous allons plaider pour un développement équitable auprès de l'ensemble des partenaires capables de faire progresser cette idée : les gouvernements, les experts du développement, la société civile et la communauté des Nations Unies. Nous allons placer les partenariats au cœur de notre action, car seul l'effort collectif permettra d'aboutir à un développement plus équitable. Nous encouragerons une meilleure coordination des actions des Nations Unies, car lorsque des organisations aux ambitions communes associent leurs programmes respectifs, elles aident plus efficacement les gouvernements à atteindre les objectifs fixés au niveau national et à améliorer le bien-être des populations.

Au cours des derniers mois de l'année 2010, l'UNICEF a commencé à recentrer l'ensemble de ses opérations autour d'une logique d'équité. Sur la base du principe selon lequel, dans chaque action que nous menons, ce sont les résultats qui comptent, nous étudions comment nos programmes de pays, notre personnel, nos ressources et nos capacités à mesurer rigoureusement les progrès peuvent être utilisés de la façon la plus avisée et la plus judicieuse. Notre première priorité sera de renforcer les capacités des pays les plus touchés par la pauvreté, qu'ils soient à revenu faible ou intermédiaire, et dans lesquels il existe d'importantes poches de population laissées pour compte.

Au cours de ma première année avec l'UNICEF, j'ai visité 22 pays dans lesquels l'organisation est présente. Dans chaque pays, dans chaque communauté, j'ai pu voir comment une approche basée sur l'équité permet de faire la différence dans la vie des enfants. Si nous travaillons tous ensemble, cette approche peut permettre d'aller encore plus loin. Nos enfants le méritent bien.



Anthony Lake  
Directeur général  
UNICEF



# Le développement équitable

L'année 2010 a mis en lumière la vulnérabilité humaine, surtout chez les enfants, les plus vulnérables d'entre nous. Dans un contexte d'instabilité économique permanente à l'échelle mondiale, l'année a commencé avec le séisme dévastateur en Haïti, qui a laissé la capitale et le pays en ruines. Les inondations au Pakistan, qui ont commencé à la fin du mois de juillet, ont touché près de 20 millions de personnes et détruit ou endommagé près de 2 millions de logements. L'année s'est terminée par une hausse continue des prix des denrées alimentaires dans le monde, et par les prémices des troubles sociaux en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.

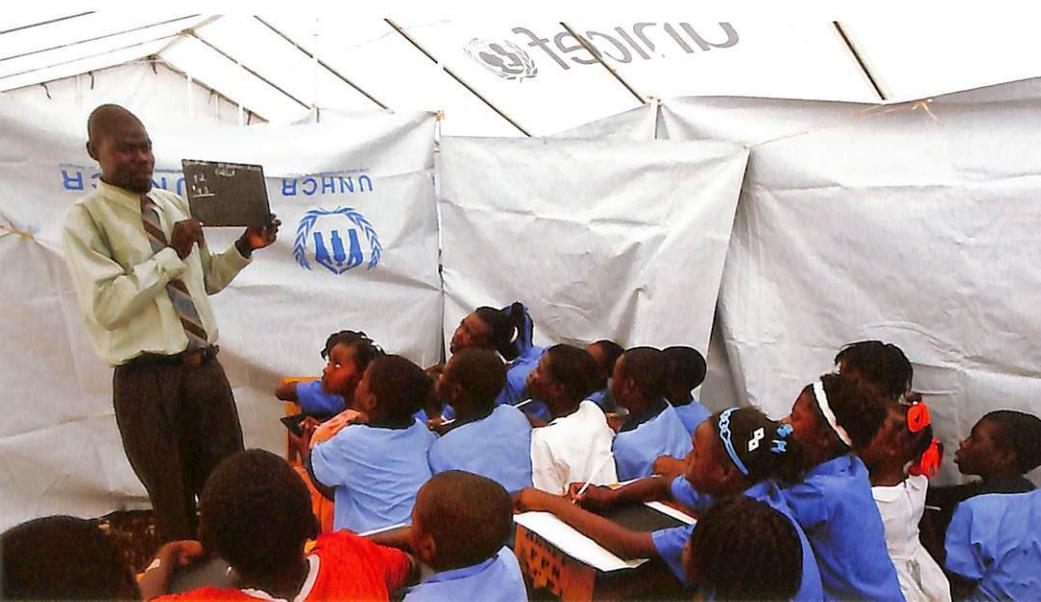
Cette année a également été celle des possibles, car certaines économies émergentes ont permis de stimuler la reprise après la crise économique. Lors du Sommet sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) organisé par les Nations Unies en septembre 2010, la communauté internationale a pu se féliciter des progrès

enregistrés dans la réalisation des Objectifs, cinq ans avant l'échéance. Certains des pays les plus pauvres ont même démontré que le fait d'avoir de hautes ambitions permet d'obtenir des résultats tangibles.

Comme l'illustre ce rapport, la contribution de l'UNICEF à la réalisation des OMD en 2010 a notamment concerné l'aide apportée à plus de 150 pays et territoires, dans la continuité des efforts considérables engagés ces dernières années en matière d'amélioration de la santé des enfants, d'amélioration de l'accès à une éducation de qualité et de protection des droits de l'enfant, notamment dans les zones en crise.

Néanmoins, pendant la préparation du Sommet sur les OMD, l'UNICEF a posé une question essentielle : comment faire plus pour les enfants ? Les participants au sommet ont conclu à des progrès inégaux dans la réalisation des Objectifs, au sein de chaque pays et entre les différents pays. Les groupes les plus pauvres – ceux qui sont

peu instruits ou vivent dans des zones isolées – ont été négligés. Par conséquent, faute d'une démarche concertée pour venir en aide à ces groupes, il sera sans doute difficile d'atteindre certaines des cibles des OMD dans de nombreuses régions. La réalité de ces profondes disparités, même en cas de croissance économique forte, a bien été perçue par tous grâce à de nouvelles recherches qui ont révélé que les trois quarts des personnes souffrant de pauvreté vivent désormais dans des pays en développement à revenu intermédiaire. La croissance économique seule n'a pas suffi à balayer des inégalités sociales et économiques bien ancrées, qui augmentent le risque pour certains enfants de passer à côté des progrès réalisés sur la voie des OMD.



Un enseignant donne un cours d'arithmétique dans une tente le jour de la rentrée, dans le village reculé de Jacquot Merlin (Haïti).

Soucieux d'étayer sa décision de renforcer les actions destinées à réduire les inégalités, notamment dans les cinq dernières années avant l'échéance des Objectifs, l'UNICEF s'est lancée dans une étude rigoureuse. Cette étude avait pour but de déterminer, de manière empirique, s'il est judicieux d'orienter les services et l'accompagnement liés à la santé vers les groupes les plus marginalisés, en principe comme en pratique.

Les preuves ont été apportées rapidement et le retour sur investissement confirmé : chaque million de dollars supplémentaire dépensé pour aider les enfants les plus défavorisés dans les pays à faible revenu et fort taux de mortalité, permet d'éviter 60 % de décès d'enfants de moins de 5 ans de plus que les stratégies de développement privées de cette approche ciblée. Il serait possible d'enregistrer des progrès plus importants dans la réalisation des OMD en s'attaquant aux lacunes en matière d'accès à la santé et aux interventions de nutrition, puisque la plupart des décès d'enfants surviennent dans les communautés les plus défavorisées. Cette approche aurait également des avantages à long terme : l'élimination des poches de pauvreté infantile les plus graves garantit qu'un plus grand nombre d'enfants pourra posséder les capacités physiques et intellectuelles d'un adulte totalement productif.

Publiés en septembre 2010, les résultats de l'étude *Réduire les écarts pour atteindre les objectifs* ont suscité l'intérêt de la communauté internationale. L'UNICEF réoriente à présent la majeure partie de sa programmation afin de mieux cibler et de répondre aux droits et besoins des enfants défavorisés et marginalisés. Des stratégies basées sur l'équité sont en cours de développement afin d'améliorer l'offre et l'utilisation des services, en diminuant les obstacles causés par exemple par la localisation géographique, la pauvreté liée aux revenus et un manque de sensibilisation. L'UNICEF a également publié *Progrès pour les enfants : réaliser les OMD avec équité*, un rapport complémentaire exhaustif qui présente une série d'indicateurs relatifs au bien-être des enfants et souligne la nature inéquitable des progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs.

## Travailler sur la scène internationale

Outre qu'elle accélère la réalisation des OMD et renforce le mandat de l'UNICEF de défense des droits de tous les enfants, partout dans le monde, la promotion d'un développement équitable fait partie intégrante d'une reprise économique et sociale durable. Cette démarche permet également de répondre à la réalité immédiate des restrictions budgétaires des gouvernements, qui ont récemment

touché à la fois les pays donateurs d'aide extérieure et les pays en développement à revenu faible ou intermédiaire, qui risquent plus, en cette période, d'être confrontés à une restriction des dépenses publiques. Afin d'utiliser au mieux les budgets, les fonds doivent être utilisés pour venir en aide aux enfants là où ils en ont le plus besoin.

Au cours de l'année 2010, l'UNICEF a œuvré pour faire accorder aux droits de l'enfant et aux questions d'équité un rang de priorité élevé dans les agendas nationaux et internationaux. Grâce à une collaboration étroite avec la présidence de la République de Corée, l'intégration d'un agenda social dans l'approche de développement du G20 a été rendue possible à l'occasion de la réunion du G20 de novembre 2010. Les participants au sommet ont reconnu l'importance d'apporter une réponse aux problématiques rencontrées par les groupes les plus vulnérables et se sont engagés à proposer de meilleurs systèmes de protection sociale.

**Chaque million de dollars supplémentaire dépensé pour aider les enfants les plus défavorisés permettrait d'éviter 60 % de plus de décès d'enfants de moins de 5 ans.**

L'engagement auprès de la Banque mondiale a porté sur les modalités d'élargissement des programmes de protection sociale et l'analyse des impacts des politiques publiques sur l'équité, en tant qu'étape d'un processus visant à combler les lacunes qui affectent les enfants. L'UNICEF a établi un partenariat avec les responsables de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) afin de mettre au point de nouvelles stratégies d'aide internationale de réduction des disparités en matière de santé et de nutrition. L'ACDI a également débloqué des fonds pour le développement de plans de santé ciblés par district dans 12 pays présentant un nombre élevé d'enfants non vaccinés, avec une priorité aux localités les plus en retard.

En Asie, le Gouvernement chinois a accueilli un forum régional d'échanges d'expériences, proposant des mesures destinées à faire progresser les droits de l'enfant. Les représentants de haut niveau de 28 pays se sont mis d'accord sur des mesures visant à réduire les disparités sociales et économiques croissantes en Asie et dans le Pacifique, notamment en comblant les lacunes constatées en matière de services de base. Cette réunion a fait suite à une série de

conférences ministérielles soutenues par l'UNICEF ces dernières années et qui ont galvanisé l'engagement politique dans une région qui compte près d'1,2 milliard d'enfants. Un partenariat avec la Banque asiatique de développement a également été mis en place.

Tout au long de l'année 2010, l'UNICEF a largement contribué aux résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies en matière de droits de l'enfant, d'éducation, d'eau et d'assainissement. Un rapport du Secrétaire général des Nations Unies et une résolution portant sur le statut de la Convention relative aux droits de l'enfant ont souligné l'importance de faire appliquer cette convention dès la petite enfance et réclamé la mise en œuvre de politiques et de services intégrés, afin de porter une attention particulière au développement global des jeunes enfants. L'expertise de l'UNICEF a servi de base à la rédaction des engagements inscrits dans une résolution sur les migrations, visant à prendre en compte les besoins des jeunes migrants vulnérables, notamment les filles. L'UNICEF a également participé au plaidoyer commun des Nations Unies autour d'une nouvelle résolution du Conseil de sécurité, permettant d'étendre la lutte contre le terrible problème des violences sexuelles dans les situations de conflit, notamment grâce à un suivi et une déclaration plus systématiques des violences.

## L'UNICEF a continué à intensifier sa collaboration avec les autres institutions des Nations Unies.

Lors du Sommet sur les OMD du mois de septembre, l'UNICEF a coordonné 10 sessions parallèles auxquelles ont pris part des représentants de gouvernements du monde entier, autour de débats sur l'équité et les OMD, notamment sur la façon dont les enfants sont affectés par les disparités en matière de services. Une partie de l'accord final du sommet a porté sur les droits de l'enfant – du jamais-vu depuis l'adoption de la Déclaration mondiale en faveur de la survie, de la protection et du développement de l'enfant et de son plan d'action en 1990 – et inclut 37 références à la santé, l'éducation et la protection de l'enfance, entre autres.

À l'occasion de ce sommet, le Secrétaire général des Nations Unies a annoncé un effort de 40 milliards de dollars pour améliorer l'accès à des soins de santé de base de qualité, qui permettrait de sauver la vie de millions de femmes et d'enfants. De leur côté, les pays du G8 ont

promis 2 milliards de dollars supplémentaires afin d'atteindre les OMD portant sur la réduction de la mortalité infantile et l'amélioration de la santé maternelle. Des organisations telles que l'UNICEF sont déjà sur le terrain et agissent en faveur du renforcement des politiques et de l'amélioration des services dans ces domaines, particulièrement dans les zones où les besoins sont les plus importants.

## Promouvoir la coordination des efforts

La marche vers un développement durable et équitable pour les enfants nécessite un travail collaboratif. Le chemin vers l'équité peut être semé d'obstacles, qui ne peuvent généralement pas être surmontés grâce à une seule intervention ou une seule personne. C'est pourquoi, dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la coordination des efforts au sein du système des Nations Unies, l'UNICEF a continué à intensifier sa collaboration avec les autres institutions des Nations Unies. La volonté de faire progresser les droits de l'enfant a été renforcée à mesure que les différentes expertises et capacités du système des Nations Unies s'y sont ralliées.

En 2010, un événement capital a eu lieu : la création de l'ONU Femmes par décision de l'Assemblée générale des Nations Unies, afin de regrouper quatre petites institutions des Nations Unies en une organisation unique. L'UNICEF a soutenu cette démarche, car elle offre des perspectives de progrès rapide vers l'égalité des sexes, notamment pour les petites filles. Le fait de mettre les ressources et capacités nécessaires à disposition constitue un engagement important de la part de la communauté internationale. Un partenariat fort avec l'ONU Femmes permettra de soutenir les efforts actuels de l'UNICEF pour garantir l'égalité des sexes dans l'ensemble de ses programmes.

Dans le cadre de l'amélioration de la coordination du travail des Nations Unies en général, l'UNICEF a participé en 2010 aux travaux du Groupe des Nations Unies pour le développement, sur l'étude des priorités et dispositifs de travail communs en vue de la réalisation des OMD, dans le cadre de la prise en charge des crises et des opérations menées dans les pays à revenu intermédiaire. Les nouvelles ressources incluent notamment un guide de référence sur la cohérence au sein des Nations Unies, *Pour de meilleurs résultats pour les enfants*, et des directives sur les moyens de plaider pour les priorités relatives aux enfants dans les Stratégies d'aide-pays de la Banque mondiale.

Le nombre de bureaux de pays engagés dans des programmes conjoints des Nations Unies a augmenté sur l'année 2009. L'UNICEF a également beaucoup renforcé sa participation au système des coordonnateurs résidents, qui gèrent la collaboration des différentes institutions des Nations Unies et dirigent les équipes de pays des Nations Unies. Le coordonnateur résident a un rôle fondamental dans la promotion du changement organisationnel et, grâce à un soutien fort des gouvernements nationaux et à un engagement pérenne des bailleurs, est un des éléments moteurs de l'accélération de la réforme des Nations Unies.

Sur le terrain, l'UNICEF a constaté en 2010 une coopération plus étroite, de meilleures relations et des partenariats plus stratégiques avec les autres organismes des Nations Unies. Le travail d'équipe a souvent porté sur le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, l'intervention d'urgence et les efforts de sensibilisation. Le nombre de programmes conjoints a légèrement augmenté par rapport à 2009, tandis que plus de la moitié des bureaux de pays ont amélioré leur efficacité grâce à cette modalité.

En juin 2010, des représentants du système de développement des Nations unies, dont l'UNICEF est membre, ont rassemblé des homologues d'autres gouvernements et d'autres partenaires à Hanoï, pour évaluer les expériences menées avec les institutions des Nations Unies impliquées dans le programme « Unis dans l'action » : l'Albanie, le Cap-Vert, le Mozambique, le Pakistan, le Rwanda, la



Les participants à la cérémonie d'ouverture de la Réunion de haut niveau sur la coopération en faveur des droits de l'enfant dans la région Asie-Pacifique à Beijing (Chine).

République-Unie de Tanzanie, l'Uruguay et le Viet Nam. Chaque pays tire les leçons de son expérience et avance dans une direction positive en termes de programmes, d'opérations et de financements conjoints. La réunion d'Hanoï a permis de conclure que l'expérience pilote menée dans ces pays rend les Nations Unies plus efficaces et améliore leur contribution au développement national : les programmes de pays pilotes sont mieux organisés, mieux gérés et plus en phase avec les objectifs nationaux.

## Montant total des dépenses par ressource et type de dépenses en 2010

(en millions de dollars des États-Unis)

Type de dépenses	2010			2009	
	Ressources ordinaires	Autres ressources		Total	
		ordinaires	opérations d'urgence		
Aide aux programmes	796	1 654	905	3 355	2 943
Appui aux programmes	174	–	–	174	201
Total coopération programmes	<b>970</b>	<b>1 654</b>	<b>905</b>	<b>3 529</b>	<b>3 144</b>
Gestion et administration	102	–	–	102	120
Dépenses totales (hors pertes et ajustements sur périodes antérieures)	<b>1 072</b>	<b>1 654</b>	<b>905</b>	<b>3 631</b>	<b>3 264</b>
Pertes et provision pour créances irrécouvrables*	2	–	1	3	15
Frais/remboursement liés au budget d'appui**	19	–	–	19	19
<b>Dépenses totales</b>	<b>1 093</b>	<b>1 654</b>	<b>906</b>	<b>3 653</b>	<b>3 298</b>

\* Les pertes sont principalement liées aux créances irrécouvrables liées à des contributions anciennes ayant expiré.

\*\* Transferts du budget d'appui correspondant aux impôts sur le revenu réglés par l'UNICEF pour les ressortissants d'un gouvernement qui contribue aux ressources ordinaires de l'UNICEF.

## Dépenser efficacement

La fragilité de l'économie mondiale et la restriction des budgets publics en 2010 ont généré de nombreux déficits qui ont mis en danger la vie des enfants. La recrudescence de la rougeole, amorcée en 2009 – un risque qui avait été prévu en raison des défaillances en matière de vaccination, initiale ou de suivi – s'est poursuivie avec un sous-financement estimé à 24 millions de dollars. L'éradication de la polio et du tétanos maternel et néonatal semble proche, mais il manque environ 810 millions de dollars pour fournir les ressources nécessaires aux campagnes de lutte contre la polio et environ 110 millions pour les vaccins anti-tétanos. La stagnation des ressources affectées au VIH et au SIDA souligne combien il est difficile de maintenir une action lorsque le nombre de nouvelles infections augmente plus vite que le nombre de patients placés sous un traitement antirétroviral qui peut leur sauver la vie.

Pour progresser tout en mettant l'accent sur l'équité et en menant des opérations efficaces, il faut disposer de financements de base prévisibles. Malgré l'augmentation générale des recettes en 2010, la part des ressources de base ordinaires par rapport aux ressources totales est en baisse pour la troisième année consécutive. Si cette tendance

se poursuit en 2011, cela risque de freiner la capacité de l'UNICEF à produire des résultats concrets pour les enfants.

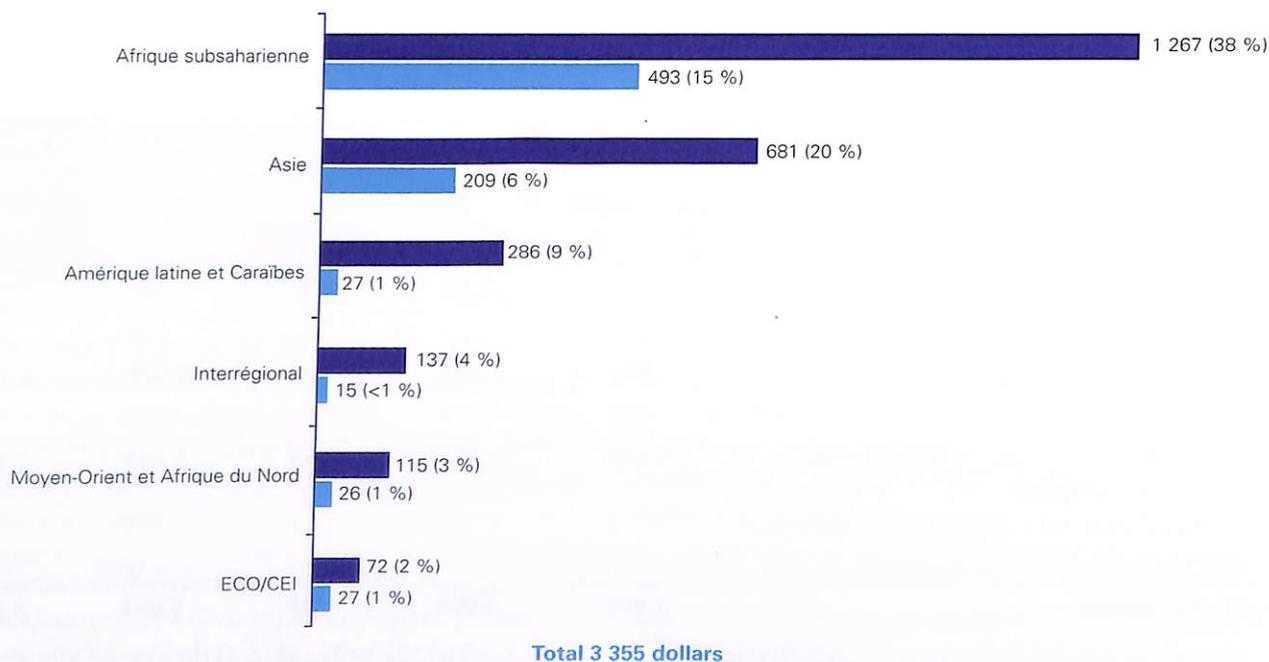
Des fonds doivent être mis à disposition pour répondre à toutes les situations qui mettent la vie des enfants en danger, mais il est également impératif de faire plus avec les ressources disponibles. En 2011, les gouvernements, les organisations internationales et d'autres acteurs se retrouveront à Pusan, en République de Corée, pour le 4<sup>ème</sup> Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide. L'UNICEF travaille en étroite coopération avec les autres institutions des Nations Unies à la préparation de cette réunion, en plaidant notamment pour des stratégies de développement qui permettent de faire progresser l'équité et les droits de l'enfant. L'organisation envisage également d'autres moyens de contribuer à l'efficacité de l'aide et, de façon plus générale, au débat sur l'efficacité du développement.

Dans l'ensemble de ses opérations, l'UNICEF maintient l'accent mis sur les principes validés d'efficacité de l'aide. Conformément aux principes d'appropriation par le pays et d'alignement avec les systèmes nationaux, tous les programmes de coopération de pays adhèrent strictement aux

## Dépenses d'assistance aux programmes par région géographique en 2010

(en millions de dollars des États-Unis)

■ Ressources ordinaires ■ Autres ressources



Note : Les totaux par région géographique peuvent ne pas représenter 3 355 millions de dollars ou 100 % car les chiffres ont été arrondis.

\* L'aide aux programmes pour le Soudan et Djibouti est incluse dans l'Afrique subsaharienne.

priorités nationales de développement. L'UNICEF apporte une assistance aux gouvernements sur les problématiques logistiques, et les marchés de fournitures sont attribués à des fournisseurs nationaux. Le déploiement du nouveau système de gestion des ressources de l'UNICEF début 2012 permettra de suivre de manière plus systématique la manière dont l'ensemble des programmes de l'UNICEF contribue aux objectifs nationaux de développement.

De la même façon, l'UNICEF gère rigoureusement les dépenses de ses programmes, en conformité avec son engagement en faveur de l'équité pour les enfants. En 2010, l'UNICEF a dépensé plus sur les programmes et moins sur les opérations qu'en 2009. Les dépenses de programme ont augmenté de 14 %, pour atteindre près de 3,4 milliards de dollars, tandis que les dépenses en matière d'appui, de gestion et de sécurité des programmes ont baissé de 14 % pour atteindre 276 millions de dollars.

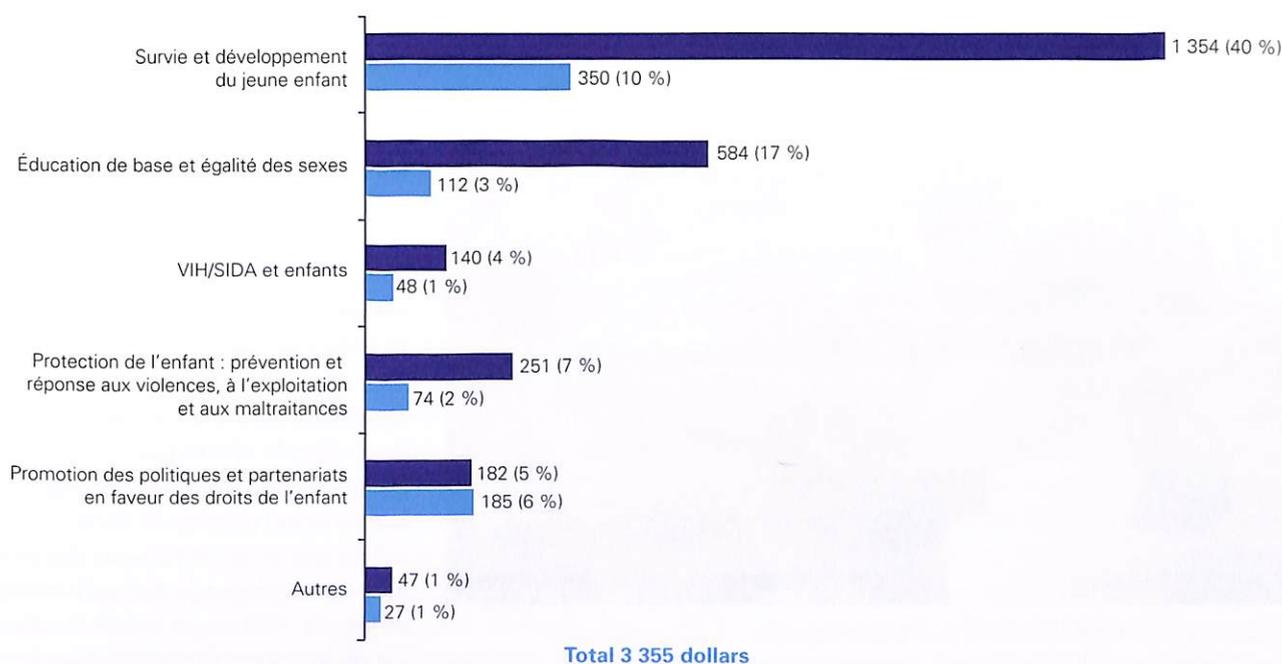
Plus de la moitié de l'aide aux programmes a été affectée à l'Afrique subsaharienne et plus d'un quart à l'Asie, les deux zones où vivent la majorité des enfants défavorisés. La moitié des fonds de programmes de l'UNICEF a bénéficié à des pays dits moins avancés, et plus de 60 % ont ciblé

des pays présentant des taux élevés ou très élevés de mortalité infantile. En termes de priorités, environ la moitié des dépenses de programmes de l'UNICEF sont orientées vers la survie des jeunes enfants et les interventions de développement, dans le secteur de la santé et de la nutrition, qui sont d'une importance vitale.

Au sein du réseau des bureaux de pays de l'UNICEF, les bureaux présents dans les pays ayant des besoins humanitaires persistants en 2010 (malnutrition ou absence de services de santé et d'éducation, même de base) ont représenté 56 % des dépenses pour le pays. Les pays ayant des besoins humanitaires, notamment ceux qui ont présenté de nouvelles urgences, tels qu'Haïti ou le Pakistan, ont fait grimper ce taux à 69 %. Les quatre bureaux les plus importants en termes de dépenses (Haïti, Pakistan, République démocratique du Congo et Soudan) sont dans des pays qui ont connu de nouvelles crises humanitaires ou la poursuite de crises existantes au cours de l'année. Les dépenses pour le Pakistan ont atteint près de 204 millions de dollars. Pour Haïti, on atteint un peu plus de 168 millions de dollars.

### Dépenses d'assistance aux programmes par domaine d'intervention du PSMT en 2010 (en millions de dollars des États-Unis)

■ Ressources ordinaires ■ Autres ressources



Note : Les totaux par domaine d'intervention du Plan stratégique à moyen terme (PSMT) peuvent ne pas représenter 3 355 millions de dollars ou 100 % car les chiffres ont été arrondis.

## Chapitre 2

# Une bonne santé pour bien démarrer

La santé – la base même de la vie – est ce qui nous a décidé à remettre en 2010 l'accent sur la notion d'équité pour faire progresser les droits et le bien-être des enfants. Les caractéristiques mêmes des inégalités, telles que l'exclusion et la discrimination, signifient que des millions d'enfants à travers le monde ne peuvent disposer ne serait-ce que des services de santé les plus rudimentaires, susceptibles de leur sauver la vie, uniquement parce qu'ils sont nés dans une famille pauvre ou vivent dans une région isolée. Les maladies, la malnutrition, les problèmes de santé sont concentrés chez les populations les plus démunies.

Des progrès remarquables ont été faits en matière de réduction de la mortalité des enfants; au cours des vingt dernières années, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans à l'échelle mondiale a diminué d'un tiers. Cependant, les enfants vivant en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud – régions où le nombre de décès chez les enfants de moins de 5 ans restent les plus élevés et représentent 81 % du total mondial – doivent également lutter pour leur survie, leur développement et leur protection.

De la même façon, de nombreux pays, notamment à revenu intermédiaire, peuvent se prévaloir d'une baisse de la moyenne nationale de la mortalité des enfants de moins de 5 ans. Cependant, la baisse de ces moyennes masque une réalité, celle de la marginalisation subie par certaines parties de la population. Dans les pays en développement, les enfants issus des familles les plus pauvres ont deux fois plus de risques de décéder avant l'âge de 5 ans que ceux des familles les plus riches. Les enfants les plus pauvres ont 1,5 fois moins de chances d'être vaccinés contre la rougeole. Les femmes les plus pauvres ont de deux à trois fois moins de chances d'avoir recours à des services maternels.

Cependant, en comparant les systèmes de santé et le niveau général de développement des pays qui concentrent le plus grand nombre de décès maternels et infantiles, on constate des progrès hétérogènes : le fait qu'il existe différents degrés d'inégalité dans l'accès aux soins de santé montre bien que des choix délibérés peuvent être



Des mères et leurs bébés devant le centre d'Anganwadi, où des militants et des bénévoles locaux du secteur de la santé proposent une formation et un accompagnement à l'allaitement (Inde).

faits pour rectifier les déséquilibres, ou ne pas en tenir compte. Aboutir à des soins plus équitables est un objectif réalisable. Chercher à atteindre l'équité est la bonne logique d'action, et c'est une démarche d'un meilleur rapport coût-efficacité que de se focaliser sur les populations les plus faciles à atteindre, comme l'ont confirmé en 2010 des recherches menées par l'UNICEF sur les raisons pour lesquelles un développement équitable est essentiel à la réalisation des OMD liées aux questions de santé. À cinq ans de l'échéance de réalisation de ces objectifs, l'UNICEF va continuer à faire pression pour que l'on accorde la priorité aux populations qui ont le plus besoin d'aide.

### **Une approche de la santé prise dans sa totalité**

Dans le cadre du lancement d'un plaidoyer mondial concerté en faveur de soins de santé plus équitables, une des priorités immédiates est d'intégrer la notion d'équité dans des systèmes de santé solides et des services de santé intégrés, permettant aux enfants d'être en bonne santé pour bien démarrer dans la vie. La vaccination, une alimentation équilibrée, des soins adaptés pendant la grossesse et l'accouchement, l'accès à des interventions de prévention du VIH, de l'eau salubre, un assainissement amélioré et la promotion de l'hygiène sont parmi les éléments qui permettent de réduire la vulnérabilité des enfants à la maladie.

L'UNICEF travaille en collaboration étroite avec les gouvernements pour que les enfants et l'équité soient au cœur de stratégies nationales de santé universelles. Alors que l'Éthiopie s'est engagée dans son quatrième Plan de développement du secteur de la santé en 2010, l'UNICEF a apporté son aide au déploiement national de services de santé communautaires qui assurent le suivi d'un ensemble de maladies infantiles courantes. L'amélioration et l'extension des soins de santé à l'échelle locale, grâce à des interventions à fort impact dans les domaines de la santé maternelle, néonatale et infantile dans l'ensemble des 741 districts, permet une prise en charge de base de la pneumonie, des vaccins, du soutien nutritionnel et des soins d'urgence obstétricaux et du nouveau-né.

Au Malawi, l'UNICEF a contribué à transposer à plus grande échelle la gestion des maladies courantes au niveau communautaire dans les villages les plus démunis. Un réseau de dispensaires locaux, et leurs assistants de surveillance sanitaire spécialement formés, a pris en charge

près de 200 000 enfants en 2010, principalement pour des pneumonies, des diarrhées ou des cas de paludisme. L'UNICEF a également préconisé des efforts spécifiques pour venir en aide aux ménages dirigés par des enfants, qui comptent parmi les groupes les plus vulnérables et les plus négligés du Malawi. Ces foyers ont tout d'abord été identifiés et 4 000 d'entre eux bénéficient désormais d'un dispositif social. Grâce au soutien de l'UNICEF, ces familles ont également reçu des kits sanitaires de première nécessité : linge de lit, ustensiles de cuisine, moustiquaires imprégnées d'insecticides pour prévenir le paludisme, et chlore.

En Inde, l'UNICEF travaille en collaboration avec le Gouvernement central et celui des États afin de recenser et d'analyser les obstacles à l'accès aux soins et aux autres services sociaux, notamment pour les populations de certaines castes et pour les travailleurs migrants. De nouveaux liens se mettent en place entre les programmes de vaccination et les programmes de santé maternelle et infantile, afin que les différents services puissent tirer chacun parti de l'autre. Plus de 300 000 travailleurs ont été formés préalablement à l'adoption nationale d'un programme visant à intégrer la gestion des maladies néonatales et de l'enfant, alors que la formation de près d'un million de professionnels de santé a permis d'améliorer les compétences en matière de conseil sur l'alimentation des enfants, l'allaitement au sein et la nutrition maternelle.

### **Chercher à atteindre l'équité est la bonne logique d'action, et c'est une démarche d'un meilleur rapport coût-efficacité.**

La Mongolie dispose d'un système de santé relativement bien développé, qui permet de toucher la majorité de la population du pays. Cependant, des études ont révélé une faible couverture vaccinale dans les zones éloignées et chez les migrants en situation irrégulière regroupés autour des périphéries urbaines. L'UNICEF a également contribué à la mise au point de la stratégie Atteindre chaque district qui recense les zones démunies et a formé les équipes de santé de district à la prestation de soins de santé essentiels. Le Ministère de la santé prévoit d'étendre cette stratégie en 2011 et a validé le fait que l'appui de l'UNICEF, auparavant réparti de façon générale sur l'ensemble du secteur de la santé, devait se concentrer plus particulièrement sur les communautés défavorisées.

## VIH et systèmes de santé

L'UNICEF poursuit le renforcement des systèmes de santé afin de répondre aux besoins de tous les enfants et adolescents séropositifs au VIH ou malades du SIDA. Quelques avancées ont été constatées en termes de prévention du VIH au cours des dix dernières années : par exemple, dans 33 pays, l'incidence du VIH a baissé de plus de 25 % entre 2001 et 2009, et certaines données font penser que l'on observe une baisse parmi les jeunes dans 7 pays d'Afrique. Cependant, les questions de qualité, de couverture et d'équité ne sont pas encore réglées.



Une mère qui a découvert sa séropositivité pendant sa grossesse a participé à un programme de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant (Ouganda).

La prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant est une problématique qui nécessite une plus grande attention. Dans le cadre du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA), l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), ainsi que le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme ont lancé un appel mondial en faveur de l'éradication de la transmission du VIH de la mère à l'enfant. La notion d'équité est au cœur de cet appel. L'UNICEF a collaboré étroitement avec le Fonds mondial afin de mobiliser des fonds pour soutenir les efforts permettant à toutes les femmes d'accéder à des services de prévention de la transmission du virus de la mère à l'enfant.

Suite à une étude de l'UNICEF sur les données de suivi pédiatrique du SIDA dans quatre pays, le Ministère de la santé ougandais a mis au point un ensemble d'interventions, testé dans 21 établissements, qui a permis de faire passer le taux de prise en charge des enfants séropositifs de 57 à 97 %. Puisque de nombreuses femmes n'ont pas accès aux soins dont elles ont besoin, l'UNICEF a aidé à intégrer les services de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant dans le processus de soins prénatals en République démocratique fédérale du Népal. Un programme communautaire a permis d'améliorer l'accessibilité des services de soins prénatals dans trois districts du pays.

En lien avec l'OMS, UNITAID, les gouvernements nationaux et d'autres partenaires, l'UNICEF a mis au point un kit mère-enfant innovant afin de renforcer les programmes de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant. Le kit comprend l'ensemble des médicaments nécessaires pendant la grossesse et l'accouchement pour mettre en œuvre les recommandations de l'OMS (option A) afin d'éviter les infections pédiatriques et pour limiter la rupture de suivi parmi les femmes les plus difficiles à atteindre. Le programme a été lancé en octobre au Kenya, et les sites et détails techniques sont en préparation pour la distribution des kits.

Les enfants qui sont en marge de la société peuvent être vulnérables au VIH, car ils sont moins susceptibles de bénéficier d'un accompagnement ou de soins. En Afrique, l'UNICEF fait progresser l'identification des moyens par lesquels les systèmes de protection sociale peuvent répondre aux besoins des garçons et des filles rendus vulnérables par le VIH ou le SIDA. Certains pays disposant de faibles capacités de suivi et d'évaluation des systèmes existants, l'UNICEF a mis au point une boîte à outils afin d'aider les décideurs politiques à identifier les lacunes.

Les adolescents sont un des groupes les plus fréquemment négligés dans les interventions en matière de VIH et de SIDA; pourtant, 5 millions de jeunes entre 15 et 24 ans sont actuellement séropositifs. Un rapport de l'UNICEF, *Blâme et bannissement*, publié à l'occasion de la Conférence internationale sur le SIDA, l'a souligné en insistant sur les besoins spécifiques des adolescents d'Europe de l'Est et d'Asie centrale, qui présentent un risque élevé d'infection par le VIH, notamment les enfants des rues, ceux qui s'injectent des drogues ou se prostituent.

Les jeunes sont les premières victimes de l'augmentation rapide de la prévalence du VIH en Europe de l'Est et en Asie centrale, aggravée par la consommation de drogues

par voie intraveineuse et la transmission du virus par voie sexuelle. De nombreux jeunes commencent à s'injecter de la drogue sous la pression de leurs pairs. L'UNICEF a établi un partenariat avec des organisations non gouvernementales (ONG) en Albanie pour recruter de jeunes toxicomanes, par le biais de services de prise en charge ou d'équipes mobiles de proximité, qui peuvent ensuite convaincre d'autres jeunes de ne pas s'injecter de drogues. Un réseau multinational de parents d'enfants séropositifs participe également aux actions de sensibilisation. En Ukraine, l'UNICEF a apporté son appui au gouvernement dans la mise au point d'une stratégie nationale de lutte contre le SIDA, afin de répondre aux besoins des adolescents les plus à risques.

Malgré quelques avancées, il reste encore de nombreux défis à relever, notamment en ce qui concerne la vulnérabilité

spécifique des filles. Les données confirment que les violences sexuelles, les relations sexuelles forcées, les contraintes sexuelles et l'exploitation sont d'importants facteurs de risques pour le VIH. En Zambie, l'UNICEF travaille avec le gouvernement à la mise en œuvre d'une stratégie nationale de prévention de la violence, avec la création de 10 Centres One-Stop et 300 Centres des droits de l'enfant et la mise en place de services, dont la prévention après l'exposition au VIH, à destination de plus de 8 500 survivants.

En 2010, l'UNICEF a accompagné la République islamique d'Iran dans la rédaction de son troisième plan national de lutte contre le VIH/SIDA, qui aborde pour la première fois la promotion de la santé sexuelle. Plusieurs années de plaidoyer, en collaboration étroite avec d'autres organismes des Nations Unies et des ONG, ont fini par

## Alors que la polio revient dans les communautés pauvres, on lutte pour son éradication

Gabriel Zonga se souvient de la veille du premier anniversaire de sa fille comme du premier acte de la tragédie. La petite Georgina, toujours en bonne santé, venait juste de commencer à marcher à quatre pattes lorsqu'elle a soudainement été prise d'une forte fièvre et d'un raidissement des jambes.

« Nous avons été abasourdis d'apprendre que notre petite fille souffrait de la polio », se souvient tristement Gabriel. Aujourd'hui, Georgina sourit et caresse le visage de son père, mais elle ne pourra jamais marcher, danser ou faire du vélo. Ses jambes sont paralysées à vie.

Pour sa famille, cela implique à la fois une perte bouleversante et des coûts financiers imprévus. « Tous nos projets sont tombés à l'eau, car nous avons dû dépenser tout notre argent », indique Gabriel.

Malheureusement, Georgina fait partie des 33 cas de poliovirus sauvage enregistrés en Angola en 2010. Comme dans la plupart des pays, les Angolais pensaient que le fléau de la polio faisait partie du passé. Même

si l'éradication de la polio est proche, le but n'est pas encore tout à fait atteint. Le pays participe à un projet mondial sur trois ans, dont l'objectif est de cibler tous les enfants afin de parvenir à l'éradication. Au niveau mondial, 975 cas ont été enregistrés en 2010.

En République démocratique du Congo, voisine de l'Angola, le nombre de cas de polio a augmenté, pour atteindre 101 cas en 2010. Alors que les taux de vaccination des enfants dans les ménages aisés dépassent 80 % depuis quelques années, seuls 20 % des enfants de familles pauvres sont totalement immunisés.

Les gouvernements de 15 pays – dont celui de la République démocratique du Congo –, soutenus par l'UNICEF et plusieurs partenaires, ont lancé une campagne de vaccination à grande échelle en octobre 2010. En tout, 290 000 vaccinateurs et animateurs sociaux ont vacciné 72 millions d'enfants de moins de 5 ans.

La recrudescence de la polio s'explique principalement par le fait que la couverture vaccinale n'est pas encore

complète, particulièrement dans les zones reculées et pauvres.

Pour Georgina, la possibilité d'être protégée par un vaccin anti-polio est arrivée trop tard. Ce n'est pas le cas des trois garçons d'Emmanuelle Nsilulu, qui vit en République démocratique du Congo : ils ont tous été vaccinés dans le cadre de la campagne 2010.

« Je suis heureuse de savoir que mes enfants seront protégés de cette horrible maladie », déclare-t-elle. « Avaler quelques gouttes semble si simple, c'est presque magique ».



## Réformer les stratégies nationales pour proposer des soins de santé à tous

Dans les premières années qui ont suivi l'indépendance, l'ex-République yougoslave de Macédoine a dû lutter pour maintenir et réformer son système de santé et, dans l'ensemble, cette démarche a fonctionné. Les taux de vaccination ont chuté pendant un certain temps mais ont depuis augmenté pour atteindre 90 %, en partie grâce à un approvisionnement régulier en vaccins par l'UNICEF.

Cependant, certains groupes de populations et problématiques de santé nécessitent encore une attention

particulière. Aujourd'hui, l'UNICEF travaille avec le Gouvernement à des stratégies visant à combler ces lacunes.

La santé maternelle et de l'enfant est un des sujets concernés. Bien que le pays présente des taux assez bas de mortalité maternelle et de mortalité infantile, une étude de 2009 soutenue par l'UNICEF a montré des disparités importantes dans l'accès aux soins de santé maternelle et de l'enfant, notamment parmi les populations rurales et les communautés Rom. La

différence entre les taux de mortalité infantile pouvait aller jusqu'à 30 % selon les régions et les groupes ethniques. Pour les femmes enceintes Rom, l'accès aux services était bien moindre : 1 femme enceinte sur 5 ne consultait jamais de médecin et la moitié n'avait eu qu'une consultation.

En 2010, l'UNICEF a aidé le Ministère de la santé à produire une Stratégie nationale pour une maternité sûre. Les premiers résultats incluent notamment une mise à jour des recommandations cliniques en matière de

soins de périnatalité, de nouvelles normes nationales pour les soins maternels et une étude sur la nutrition chez les jeunes enfants et les femmes en âge de procréer, qui servira de base à un plan national en faveur de la nutrition.

Cette stratégie a pour objectif d'étendre les soins de santé aux personnes qui n'en bénéficient pas encore. Par exemple, l'augmentation du pourcentage de femmes soutenues par le système des infirmiers de la communauté de 50 à 90 % permettra de venir en aide à 9 200 nouvelles femmes enceintes, principalement dans les zones rurales et les communautés Rom. L'amélioration de la couverture vaccinale dans les communautés pauvres permettra de protéger 12 500 enfants de plus chaque année et d'amener les taux de vaccination au niveau de la moyenne nationale, voire au-dessus.

Une initiative complémentaire a également été adoptée dans le pays, avec l'aide de l'UNICEF : la Stratégie quinquennale de vaccination. En 2010, cette démarche a permis d'élargir le rôle des infirmiers de la communauté et aboutira à la mise en place d'un registre électronique afin d'améliorer la planification et de suivre les vaccinations individuelles. Cette stratégie s'appuie sur une initiative commune du Gouvernement et de l'UNICEF, qui vise à fournir des vaccins aux centres communautaires et à d'autres sites facilement accessibles, plutôt que d'attendre que les patients viennent se faire vacciner à l'hôpital.

La ville de Veles, à une heure de route au sud de la capitale, est déjà un exemple de ce qui est réalisable dans le cadre de cette approche. Les infirmiers de la communauté font du porte-à-porte pour savoir si les familles ont des nouveau-nés, notamment ceux qui n'ont pas encore été déclarés. Grâce à cette approche, les taux de vaccination sont de 95 %, parmi les plus élevés du pays. À Veles, on vaccine également une plus grande proportion d'enfants handicapés que dans toutes les autres villes du pays.

Les barrières à la vaccination sont notamment les suivantes : manque de personnel, coopération inégale entre les dispensaires et les groupes à but non lucratif qui participent aux soins de santé, et absence de prise de conscience de l'intérêt vital des vaccins. Avec la mise en place de stratégies nationales, le Gouvernement dispose désormais d'outils lui permettant de surmonter ces obstacles.



convaincre la télévision publique du pays de diffuser une série de messages d'intérêt public sur le VIH/SIDA à destination des jeunes. On estime que de 20 à 30 millions de personnes ont vu ces spots. Un message de prévention du VIH de 30 secondes a également été inclus dans un programme vidéo très populaire chez les jeunes.

## Des services pour des besoins immédiats

Dans les zones où les systèmes de santé sont fragiles et les besoins des populations immédiats, l'UNICEF apporte son soutien à l'approvisionnement en fournitures médicales et à la prestation de services de santé, jusqu'à la mise en place d'une prise en charge plus durable. La Journée de la santé de l'enfant est une stratégie qui a fait ses preuves : elle porte sur plusieurs priorités sanitaires, qui concernent un grand nombre d'enfants dans des zones qui seraient difficiles à atteindre autrement. En collaboration avec les gouvernements et d'autres partenaires, l'UNICEF a soutenu plus de 50 interventions de ce type en 2010. Ces dix dernières années, les deux tiers de ces campagnes ont été menées dans les pays les plus pauvres d'Afrique subsaharienne.

En Namibie, les Journées de la santé de la mère et de l'enfant se sont étendues en 2010 et couvrent désormais 18 districts supplémentaires présentant de faibles taux de vaccination contre la rougeole et un nombre important de cas de VIH/SIDA. Elles proposent un ensemble de services à fort impact, notamment en matière de prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant. En Zambie, à l'occasion de la Semaine de la santé de l'enfant, près de 2 millions d'enfants de moins de 5 ans ont été vaccinés contre la rougeole, pour faire face à un début soudain d'épidémie, et la vaccination contre la polio a ciblé 30 districts à haut risque. Au Rwanda, pendant la Semaine de la santé de la mère et de l'enfant, plus de 1,6 million d'enfants de moins de 5 ans ont été vaccinés et 3 millions d'enfants scolarisés ont été déparasités. Ces semaines ont également été l'occasion de former les enfants et les parents à l'allaitement au sein et au lavage des mains.

L'UNICEF continue à soutenir les campagnes nationales de vaccination et a identifié, en 2010, 12 pays nécessitant une montée en charge des efforts en raison du nombre élevé d'enfants à vacciner. La vaccination reste un moyen très peu coûteux de prévenir certaines maladies et constitue donc la pierre angulaire de notre recentrage sur l'équité. En 2010, les campagnes de vaccination ont permis de vacciner près de 170 millions d'enfants

contre la rougeole, et 1 milliard d'enfants contre la polio. Cependant, un enfant sur cinq ne dispose pas de toutes les vaccinations importantes. Pouvoir accéder à ce cinquième enfant et lui administrer tous les vaccins actuellement disponibles permettrait d'éviter le décès de 2 millions d'enfants chaque année.

La vaccination contre la polio demeure une priorité, avec une perspective d'éradication mondiale proche, mais toujours insaisissable. La maladie reste endémique dans quatre pays – l'Afghanistan, l'Inde, le Nigéria et le Pakistan – où les progrès ont été freinés par des conflits, des catastrophes naturelles et une couverture sanitaire insuffisante. Les enfants doivent également être vaccinés à chaque campagne de vaccination afin d'en garantir l'efficacité.

Au Tchad, les campagnes de vaccination groupée contre la polio, la méningite, la rougeole et le tétanos ont concerné environ 2,5 millions d'enfants de moins de 5 ans, permettant ainsi de réduire le nombre de cas de polio déclarés, de 64 en 2009 à 26 en 2010. Le Nigéria a réussi à enregistrer une baisse de 95 % des cas de poliovirus sauvage, qui ont chuté de 388 cas en 2009 à seulement 21 en 2010, suite à la mise en œuvre d'une stratégie nationale visant une couverture vaccinale de 90 % contre la polio, la rougeole, la diphtérie, la coqueluche et le tétanos.

Bien que déclaré exempt de la polio en 2002, le Tadjikistan a connu l'épidémie la plus importante dans le monde en 2010, avec 458 cas confirmés. L'UNICEF a rapidement mobilisé des fonds pour acheter des vaccins et s'est associée à l'OMS et au Ministère de la santé du pays pour mener sept séries de vaccinations, touchant ainsi la quasi-totalité des enfants de moins de 15 ans.

La lutte contre le paludisme, la rougeole, la diphtérie et le tétanos demeure une priorité pour l'UNICEF, dans la mesure où toutes ces maladies continuent de représenter une menace importante pour les enfants. En 2010, l'UNICEF a fourni environ 7,3 millions de tests de diagnostic rapide pour lutter contre le paludisme dans 19 pays et 41 millions de traitements antipaludéens dans 30 pays. En 2010, l'OMS a certifié le Myanmar, où l'UNICEF a soutenu un programme d'amélioration de la couverture vaccinale dans 55 *townships* reculés, exempt de tétanos maternel et néonatal. La vaccination contre la rougeole, dans le cadre de la démarche Atteindre chaque district, est venue compléter des campagnes de vaccination à grande échelle et a permis de toucher 206 000 enfants supplémentaires dans les districts faiblement couverts du Bangladesh et d'éviter le décès d'environ 32 000 nourrissons.

Entre 2009 et 2010, l'Iraq a vacciné environ 2,3 millions d'enfants de 6 mois à 3 ans contre la rougeole, faisant ainsi chuter l'incidence enregistrée de la maladie à près de 1 000 cas, soit 30 fois moins qu'en 2009. Dans le gouvernorat de Diyala, une campagne ciblée de localisation des enfants présentant des vaccinations incomplètes a permis de vacciner 16 500 enfants de 6 mois à 5 ans sur une période de 10 jours, sans épidémie majeure par la suite. L'UNICEF a convaincu les communautés locales de participer aux efforts de vaccination contre la polio et la rougeole et a fourni les équipements nécessaires afin de garantir un stockage et une gestion appropriés dans 26 districts considérés comme particulièrement vulnérables, dans le cadre du Plan d'action humanitaire iraquien.

En 2010, conformément à sa tradition d'innovation dans le secteur de la santé, l'UNICEF a aidé à l'introduction du vaccin contre le méningocoque A pour protéger de la méningite au Burkina Faso, au Mali et au Niger, touchant ainsi près de 20 millions de personnes. Pour éradiquer cette maladie de la « ceinture de la méningite », 300 millions de personnes supplémentaires devront être vaccinées d'ici à 2015 : un objectif réalisable avec des ressources adaptées.

## Nourrir l'enfance

Les systèmes et services de santé doivent fournir aux enfants la capacité de prévenir et de lutter contre les maladies. Cependant, ces efforts ne sont pas complets sans deux éléments essentiels : les régimes nutritionnels, qui réduisent la vulnérabilité aux maladies et permettent aux enfants de grandir, et un approvisionnement en eau salubre, un assainissement amélioré et des pratiques d'hygiène renforcées, qui permettent d'éloigner les maladies dangereuses.

Malgré des progrès, des disparités inquiétantes demeurent en matière de nutrition des enfants. Le nombre d'enfants souffrant d'un retard de croissance baisse de façon régulière, mais concernait cependant près de 200 millions d'enfants de moins de 5 ans en 2010. Dans les pays à revenu pourtant intermédiaire, mais qui restent profondément inégalitaires, en Amérique latine et dans les Caraïbes, l'incidence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans peut varier de 14 points selon qu'ils vivent en milieu urbain ou rural.

Au Guatemala, le taux de malnutrition chronique de près de 50 %, le plus élevé de la région et parmi les quatre plus élevés au monde, est particulièrement concentré dans les zones rurales indigènes. Dans le cadre d'une approche globale, l'UNICEF a soutenu la mise en place d'une stratégie

intégrée de soins nutritionnels dans 20 hôpitaux sur 38 et le renforcement de la surveillance nutritionnelle dans 5 730 services de santé, en rendant obligatoire le signalement quotidien de la malnutrition sévère aiguë.

Les insuffisances nutritionnelles chroniques peuvent être comblées par l'apport de nutriments essentiels, sous la forme de suppléments ou dans la production quotidienne des produits alimentaires. En 2010, l'UNICEF a fourni près de 225 millions de sachets de poudre de micronutriments dans le monde. Saupoudrée sur la nourriture, elle permet entre autres d'éviter l'anémie et d'améliorer le développement cérébral. Avec l'aide de l'UNICEF, les Gouvernements du Pérou et de l'Uruguay ont distribué ces sachets de poudre auprès de leurs populations.

D'autres pays ont bénéficié de l'assistance de l'UNICEF dans la refonte de politiques et systèmes nationaux en faveur d'une alimentation plus nourrissante. La Malaisie s'est engagée sur la voie de l'obligation d'enrichissement de la farine. Le Paraguay a mis en place un processus d'amélioration de la qualité du sel iodé et des micronutriments dans la farine. La République des Fidji est devenue le 81<sup>e</sup> pays à voter une législation nationale pour lutter contre les pratiques de commercialisation non éthiques, conformément au Code international de commercialisation des substituts du lait maternel.

La malnutrition sévère aiguë nécessite des interventions immédiates, telles que la fourniture d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi. L'UNICEF a aidé à généraliser la prise en charge de la malnutrition sévère aiguë dans 51 pays en 2010, notamment par le biais de programmes communautaires, et plus que doublé l'approvisionnement en aliments thérapeutiques prêts à l'emploi, permettant la prise en charge d'un million d'enfants. Au Sénégal, l'UNICEF s'est associé au Programme alimentaire mondial (PAM), à l'OMS, à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et à la Banque mondiale afin d'augmenter le pourcentage de districts capables d'assurer la prévention et la gestion de la malnutrition sévère aiguë, qui est passé d'un quart en 2009 à près de la moitié des districts l'année suivante. En 2010, ces services ont pris en charge 51 000 enfants souffrant de malnutrition modérée et 5 000 enfants souffrant de malnutrition sévère aiguë.

Lorsque le Gouvernement de Madagascar s'est trouvé à court de financement pour sa campagne sur la santé de l'enfant, l'UNICEF a travaillé à une solution permettant de résoudre ce problème et de choisir des priorités, afin d'organiser deux fois par an les Semaines de la santé de

la mère et de l'enfant. Ces manifestations ont permis de délivrer des suppléments en fer et acide folique à près de 33 000 femmes et des suppléments de vitamine A à près de 3,3 millions d'enfants lors de chaque édition. Plus de 7 000 enfants ont été traités contre une malnutrition sévère aiguë.

L'accès à des installations d'eau et d'assainissement améliorées, ainsi que de bonnes pratiques d'hygiène, sont des éléments essentiels pour la santé et l'alimentation des enfants. En effet, en l'absence de l'un ou l'autre de ces éléments, d'autres maladies peuvent apparaître, comme la diarrhée, qui touche les enfants de moins de 15 ans plus que le SIDA, le paludisme et la tuberculose réunis. La cible fixée pour l'eau potable dans le cadre des OMD sera très certainement atteinte d'ici à 2015. En revanche, 1 milliard de personnes seront laissées de côté en termes d'assainissement. La majorité des populations concernées seront des personnes pauvres vivant en zone rurale, dont seules 45 % disposent d'un système d'assainissement amélioré, contre 76 % pour les personnes vivant en zone urbaine.

En 2010, l'UNICEF a poursuivi activement ses efforts d'élargissement de l'assainissement grâce aux Démarches d'assainissement total pilotées par la communauté, désormais adoptées dans 49 pays. Ce sont les communautés qui décident comment éliminer la défécation à l'air libre, souvent grâce à des pratiques innovantes très adaptées aux besoins locaux. Ce modèle est devenu une norme nationale en Éthiopie, au Niger et au Timor-Leste. En Afrique de l'Est et australe, 2,4 millions de personnes vivent désormais dans des communautés débarrassés de la défécation à l'air libre. Au Sénégal, l'assainissement piloté par la communauté a permis de desservir 105 villages ruraux et s'est avéré économique : environ 5 dollars par personne, une somme faible comparée aux précédents projets de construction de latrines.

En République centrafricaine, l'UNICEF a soutenu la construction et la rénovation d'installations d'eau et d'assainissement. Dans la préfecture de Bossangoa, 40 000 personnes de plus disposent désormais d'un meilleur accès à l'eau potable, alors que dans la préfecture de Lobaye, quatre nouvelles unités de traitement des eaux ont été ouvertes pour desservir 18 000 réfugiés. En collaboration avec le Gouvernement et les partenaires de la société civile, l'UNICEF a lancé des démarches d'assainissement pilotées par la communauté dans 11 villages.

En Bolivie (État plurinational de Bolivie) et au Honduras, l'UNICEF avait pour objectif d'aider les gestionnaires



Des garçons d'une école locale promettent de toujours conserver une bonne hygiène, à l'occasion de la Journée mondiale du lavage des mains (Bangladesh).

municipaux à améliorer la gestion de l'eau et des services d'assainissement. Au Honduras, 86 communautés contribuent désormais directement à une approche décentralisée qui permet une desserte locale. Douze municipalités du pays ont mis au point des plans de service d'approvisionnement en eau et d'assainissement afin d'élargir leurs dessertes, et 12 départements ont mis en œuvre un protocole national de surveillance et de contrôle de la qualité de l'eau afin de garantir une eau potable à près de 900 000 personnes. Des méthodes alternatives de purification de l'eau, telles que les biofiltres et les systèmes de désinfection solaires, ont permis de fournir de l'eau salubre à des familles vivant dans des zones rurales défavorisées.

Le plaidoyer reste un outil important de la dynamique globale de l'UNICEF pour surmonter les mauvaises habitudes d'hygiène, d'autant plus dangereuses lorsque l'assainissement est insuffisant. Au Cambodge, après que l'UNICEF eut souligné l'importance de l'hygiène et de l'assainissement, les services du Premier ministre ont déclaré le 13 novembre Journée nationale de l'assainissement et ont préparé un message sur l'assainissement et l'hygiène, diffusé dans l'ensemble du pays.

Partout dans le monde, les partenaires de la Journée mondiale du lavage des mains, dont l'UNICEF, ont appelé à une 3<sup>ème</sup> édition annuelle le 15 octobre. Environ 75 pays et 200 millions d'enfants, de parents, d'enseignants, de célébrités et d'autres citoyens ont relayé ce message : un geste simple peut protéger la santé de tous.

## Chapitre 3

# L'éducation pour tous

En 2010, l'éducation primaire pour tous était à la portée de nombreux pays, mais pas de tous. Et dans certains pays qui présentent par ailleurs des réussites impressionnantes, tous les enfants n'en bénéficiaient pas. Parmi les 67 millions d'enfants non scolarisés, environ 43 % vivent en Afrique subsaharienne, et 27 % en Asie du Sud et de l'Ouest. Les disparités entre les sexes sont très importantes. Seuls 53 pays, sur 171 pays pour lesquels on dispose de données, peuvent afficher un nombre équivalent de filles et de garçons à la fois dans l'enseignement primaire et secondaire.

Alors que l'Afrique subsaharienne affiche les progrès les plus rapides en matière d'augmentation de la scolarisation primaire, la scolarisation des filles dans le secondaire est en recul. L'accès à l'éducation pré-primaire, déjà faible dans le monde (44 %), n'est qu'à 19 % dans cette région.

L'exemple de l'Afrique montre tout ce qui peut être réalisé, ce qui reste à faire, et la vigilance à observer afin de permettre à chaque enfant de bénéficier du droit à l'éducation.

L'UNICEF définit ce droit de façon plus large que le simple fait de pouvoir aller à l'école, même si l'accès demeure la première étape. Les enfants doivent aussi pouvoir rester à l'école et bénéficier d'une éducation de qualité qui posera les bases de leur vie future.

En 2010, l'UNICEF a continué à aider les pays à améliorer la qualité de l'éducation et à augmenter le nombre d'enfants qui vont à l'école et terminent leur scolarité. Il a également renforcé l'accent mis sur la réduction des inégalités qui limitent les possibilités d'éducation. Les disparités peuvent prendre différentes formes : un enfant pauvre qui doit travailler au lieu d'aller à l'école, ou une école dans un district reculé qui n'a pas les moyens d'acheter des craies, des livres ou des chaises.

Toute occasion manquée de bénéficier d'une éducation est une perte pour l'enfant, car l'éducation accélère l'autonomisation des personnes et transforme la société. Sans elle, les enfants les plus marginalisés aggraveront leur retard, accablés par la disparition progressive des possibilités et une moindre productivité, qui pèseront lourdement sur l'économie et la société.

### La qualité compte

Une éducation de base de qualité permet de donner aux enfants les moyens de s'épanouir, de grandir activement et de trouver le bien-être. La qualité recouvre plusieurs éléments : de bons matériels didactiques et d'apprentissage, des programmes de



Des filles en classe dans une école rénovée après avoir été endommagée par les inondations (Pakistan).

formation bien conçus, des installations scolaires sûres et propres, et des dispositifs permettant de protéger les enfants des risques. L'UNICEF est actif sur tous ces fronts, dans les pays et les communautés qui en ont le plus besoin.

La qualité s'inscrit dans l'ODM relatif à l'éducation primaire pour tous, car elle encourage les élèves à aller à l'école et à y rester. En Indonésie, suite à un programme de l'UNICEF qui a permis à 7 500 professionnels de l'éducation d'acquérir de nouvelles compétences en matière de planification pédagogique et d'enseignement, on a constaté une baisse du nombre d'élèves quittant définitivement l'école et une augmentation du nombre d'élèves passant du cycle primaire au cycle secondaire. Dans certains pays d'Amérique latine et des Caraïbes, parvenir à augmenter le nombre d'élèves passant du primaire au secondaire est devenu une préoccupation importante. Dans quatre provinces d'Argentine, l'UNICEF a soutenu la formation de 1 300 enseignants et la mise en place d'un programme spécial d'aide qui a permis à environ 10 400 élèves d'opérer la transition vers le secondaire.

L'une des stratégies de l'UNICEF pour faire progresser une éducation de qualité, partout dans le monde, est la mise en place d'écoles « amies des enfants ». Elles ont non seulement pour objectif l'éducation des enfants mais doivent également s'assurer qu'ils sont en bonne santé, bien nourris, ont accès à de l'eau salubre, à des services d'assainissement améliorés et à une éducation à l'hygiène. Ces services intégrés revêtent une importance particulière pour les enfants marginalisés, afin de compenser les désavantages qu'ils subissent.

Les écoles « amies des enfants » soutenues par l'UNICEF couvrent désormais 15 % des élèves du primaire au Malawi, où l'accent est mis sur des installations scolaires décentes, des supports pédagogiques à jour et des éducateurs bien formés. L'Inde a voté en 2010 une loi importante sur le droit des enfants à une éducation gratuite et obligatoire. Elle garantit à tous les enfants une éducation gratuite et obligatoire et la levée des obstacles qui les empêchent de terminer l'école primaire. L'UNICEF s'est associé très tôt aux gouvernements de chaque État pour la faire appliquer, en aidant à la mise en place de mesures en faveur des enfants, comme le repas du midi dans 470 000 écoles.

Grâce au programme Eskola Foun (école amie des enfants) au Timor-Leste, l'UNICEF a mis en place des formations

pratiques et centrées sur l'enfant à destination des enseignants de 39 établissements scolaires. La formation se déroule sur le terrain. Les enseignants acquièrent de nouvelles compétences et les appliquent immédiatement, tandis que le tutorat apporte un soutien continu et que le suivi permet de guider la progression. En 2010, 460 enseignants ont participé au programme, qui a bénéficié à 13 200 élèves. Suite à cela, on a constaté que les enfants utilisaient des compétences plus analytiques et plus créatives et que les enseignants étaient plus impliqués dans le soutien aux élèves.

**L'UNICEF aide les pays de toutes les régions à mettre en place les cadres de travail nationaux nécessaires pour améliorer l'éducation et la rendre plus inclusive.**

Au Yémen, la mise en place de ce type d'écoles a permis d'augmenter le taux de scolarisation moyen des filles, qui est passé de 73 à 88 filles pour 100 garçons. Cette réussite s'explique en partie par le déploiement de 1 000 enseignantes dans les zones rurales. L'UNICEF a compris que la présence d'enseignantes rassure les parents qui veulent scolariser leurs filles et a donc financé la formation de plus d'un tiers d'entre elles. Des formations spécifiques sensibilisent également les enseignants à l'égalité des sexes, tandis que filles et garçons ont accès à des installations sanitaires propres et sûres.

Une éducation de qualité protège les enfants : les enfants qui se sentent en sécurité sont plus libres d'apprendre. En 2010, l'UNICEF a soutenu les efforts de la Serbie pour généraliser, par la loi, la prévention de la violence dans les écoles. Le Gouvernement progresse également en mettant en place un système de suivi et de prévention des incidents violents. Près d'un cinquième des écoles primaires de Serbie sont déjà engagées dans une démarche visant à faire d'elles des « écoles sans violence ».

Une éducation de qualité permet également aux enfants de se protéger et de prendre des décisions éclairées tout au long de leur vie. Au Mozambique, l'UNICEF a soutenu la mise en place d'une formation aux compétences psychosociales, avec l'accent mis sur la prévention du VIH, à destination d'1,3 million d'enfants, et la mise en œuvre

de recommandations nationales en matière de sexualité au Nicaragua. La formation aux compétences psychosociales auprès des enfants palestiniens réfugiés au Liban porte surtout sur la toxicomanie, la volonté de s'affirmer, la prise d'initiatives et les moyens de gérer la violence.

Il existe de plus en plus d'éléments et de preuves qui attestent que la qualité de l'éducation doit commencer avec des interventions de développement de la petite enfance. Les services de développement préscolaires ou de la petite enfance peuvent permettre de mieux préparer les enfants, surtout ceux qui démarrent dans la vie avec des désavantages. Ainsi, ils commencent l'école en étant prêts à apprendre et plus susceptibles d'y rester et de réussir. Des programmes spécialisés peuvent offrir une préparation à l'entrée à l'école primaire, dans un environnement stimulant, favorable et sûr, et des services intégrés pour renforcer la santé et la nutrition.

Un bilan réalisé en 2010 du programme de l'UNICEF Se préparer à l'école, mené dans six pays, a permis de constater des améliorations importantes de la facilité des enfants à apprendre et un certain impact sur l'initiation à la lecture

et aux mathématiques. En 2010, 65 pays disposaient de politiques nationales de préparation à l'école pour tous, contre 45 deux ans plus tôt.

Avec le soutien de l'UNICEF, 10 pays et territoires des Caraïbes orientales ont mis en place des politiques, des normes et des plans de développement de la petite enfance. En termes de mise en œuvre, en 2010, l'UNICEF a aidé ses partenaires à Trinité-et-Tobago à mettre en place des ateliers de compétences parentales à destination des communautés vulnérables. Le carnet de santé de l'enfant est un outil facile à comprendre qui permet aux parents de suivre son développement global. À Antigua-et-Barbuda, Saint Vincent-et-les Grenadines et dans les Îles Turques et Caïques, une campagne a été conçue pour encourager l'apprentissage précoce.

Une évaluation mondiale récente montre que de nombreux pays investissent dans le développement de la petite enfance. Cependant, il sera nécessaire de relever les défis du financement, de l'amélioration de la coordination et des capacités nationales pour pouvoir étendre ces programmes aux enfants les plus défavorisés et marginalisés.

## Au cœur de la forêt tropicale, les élèves deviennent enseignants

Raipen est originaire d'Alalaparoe, au cœur de la forêt tropicale très dense du Suriname. Le village n'a ni électricité, ni eau, ni école. Raipen, âgé de 16 ans, a pu aller à l'école à l'âge de 5 ans, mais après plusieurs jours de voyage par bateau et par avion pour atteindre Pamaribo. Quand il a eu 11 ans, son père n'a plus eu assez d'argent pour payer les frais de scolarité. Ainsi prit fin l'éducation de Raipen, au moins temporairement. Il retourna chez lui après la 5<sup>e</sup> année.

Pourtant, deux ans plus tard, on lui demanda de devenir enseignant à l'école primaire d'Alalaparoe. « J'avais vu les enfants et j'étais désolé de voir qu'ils ne savaient ni lire, ni écrire », dit-il en souriant

tristement. « Je n'étais pas sûr de ce que je pouvais faire, mais je voulais quand même les aider. Nous apprenons en cours de route. On enseigne ce dont on se souvient de nos propres professeurs ».

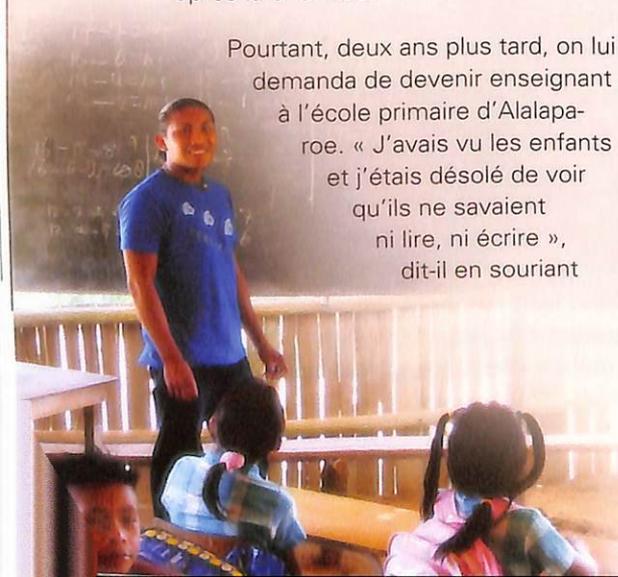
Si Raipen n'a pas les compétences d'un enseignant formé de manière traditionnelle, il dispose d'autres atouts non négligeables. Il connaît la culture de sa tribu amérindienne et parle sa langue, et vit déjà au sein de la communauté. Il peut être presque impossible de faire venir des enseignants qualifiés dans des zones reculées comme Alalaparoe. À l'intérieur du pays, seuls 20 % des enseignants sont qualifiés.

Afin de contourner les obstacles géographiques qui entravent le droit de chaque enfant à bénéficier d'une éducation, l'UNICEF a travaillé avec le Ministère de l'éducation sur une stratégie innovante de formation de personnes comme Raipen. Une

formation unique, intitulée « Éducation adaptée aux enfants et centrée sur l'élève », prépare les enseignants issus de communautés locales qui disposent de compétences de base.

La formation adapte les normes pédagogiques internationales aux cultures locales et aide les participants à pratiquer et à plaider pour une éducation adaptée aux enfants. À la fin de l'année 2010, la formation avait été dispensée dans toutes les écoles primaires du Suriname. À l'intérieur du pays, 95 % des enseignants avaient terminé le premier module et commencé à mettre au point des plans de leçons pour stimuler les divers talents des enfants.

Le visage de Raipen s'illumine lorsqu'il répond correctement à une question pendant la formation. Il est à la fois un enseignant et, pour le bien de ses 12 élèves, une personne désireuse d'apprendre.



## Des actions en faveur de l'équité

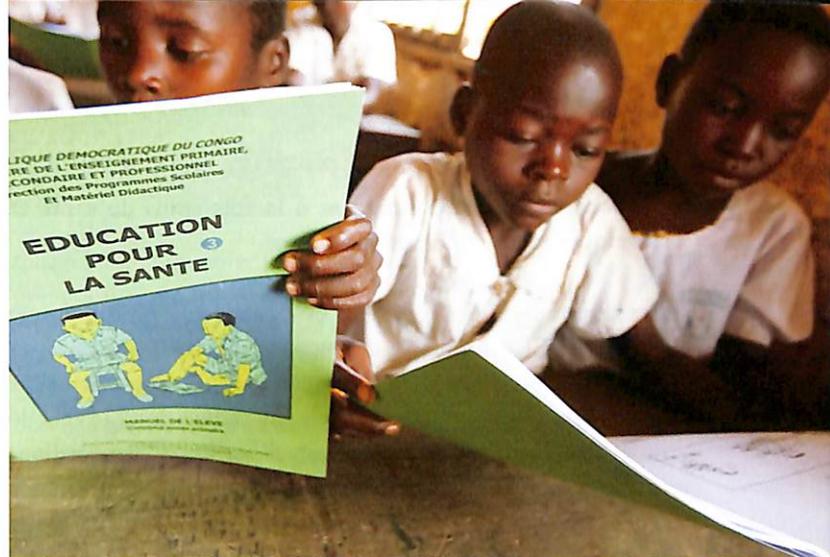
Pour traiter la question de l'accès à une éducation de qualité sous l'angle de l'équité, il faut reconnaître les obstacles spécifiques que rencontrent différents groupes d'enfants. Il ne faut pas compter sur le fait que ces obstacles disparaîtront avec le temps, mais les aborder de façon délibérée. Ceci peut nécessiter toute une série d'actions : prévoir des dispositions relatives à l'éducation dans les projets de protection sociale ou proposer un programme de cours ou des formations de formateurs sur mesure.

L'UNICEF et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ont lancé en 2010 une initiative mondiale impliquant 25 pays, pour apporter une réponse plus systématique au problème des enfants non scolarisés. De nombreux pays étendent désormais les mesures visant à résoudre les problèmes d'accès et de maintien à l'école (frais de scolarité, alimentation inadaptée par exemple).

À l'échelle mondiale, on refuse bien plus souvent aux filles qu'aux garçons le droit à l'éducation, simplement en raison de leur sexe. En 2010, pour marquer le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'Initiative en faveur de l'éducation des filles, des partenaires internationaux, des militants pour les droits de l'enfant, des responsables politiques et des universitaires se sont réunis à Dakar et se sont engagés à travailler plus avant à la mise en place de programmes scolaires de haute qualité qui favorisent l'émancipation des filles.

Au Tchad, les efforts ciblés de l'UNICEF dans quatre départements ayant un taux faible de scolarisation des filles ont permis de scolariser 51 000 nouveaux élèves, dont près de la moitié sont des filles. Madagascar a utilisé l'expertise de l'UNICEF pour identifier les disparités liées au sexe, grâce à une « cartographie de l'exclusion ». Les plans d'action pour le secondaire prévoient désormais des objectifs de réduction des écarts liés au sexe, des campagnes de promotion de modèles de comportement féminin, et des dispositifs incitatifs, tels que des bourses, pour encourager les filles à poursuivre leur éducation au niveau secondaire.

La pauvreté étant un des marqueurs principaux des inégalités, les programmes de protection sociale sont souvent un point d'entrée intéressant pour réduire l'impact de la pauvreté sur l'éducation des enfants. En 2010, un plaidoyer soutenu de l'UNICEF au Zimbabwe a permis de convaincre le Gouvernement de s'engager à cofinancer à hauteur d'au moins 30 % des programmes de protection sociale tels que le Module d'aide à l'enseignement de base, qui couvre les frais de scolarité des orphelins et des enfants vulnérables.



Des enfants lisent un manuel à plusieurs pendant un cours d'éducation à la santé. Ils sont incités à partager ce qu'ils apprennent avec leur famille (République démocratique du Congo).

Dans les zones rurales pauvres du Sénégal, la présence de services intégrés de santé et de nutrition dans 232 écoles supplémentaires a permis de toucher plus de 36 000 élèves. Des kits solaires spécifiques génèrent également de l'électricité pour les cours de rattrapage du soir dans 20 écoles isolées.

Tous les élèves de ces zones ont reçu des suppléments de fer et de vitamine A et de la nourriture supplémentaire de la part du Programme alimentaire mondial (PAM). Le nombre d'enfants qui terminent leur scolarité est désormais en augmentation dans certaines zones.

Fournir aux écoles des communautés indigènes du Nicaragua un approvisionnement en eau potable et des installations sanitaires améliorées permet de faire respecter le droit à la santé et participe à l'amélioration de l'environnement d'apprentissage. En 2010, l'UNICEF a contribué à fournir des installations sanitaires améliorées à 3 000 enfants et un approvisionnement en eau potable à 6 000 enfants. Le Ministère de la santé s'est engagé à améliorer la surveillance de la qualité de l'eau dans les écoles et s'est associé avec l'UNICEF dans le cadre de la campagne de promotion de l'hygiène « Familles, écoles et communautés en bonne santé ».

En Bosnie-Herzégovine, plus de 200 000 enfants sont désavantagés par la pauvreté et l'exclusion. La plupart d'entre eux sont issus de minorités, comme les Roms. La transition du pays vers un système de gouvernance décentralisée, dans lequel les services sont organisés et délivrés au niveau local, a généré des écarts en matière de services sociaux. Dans ce cadre, l'UNICEF a apporté son aide à la mise en place d'un système de développement de la petite enfance basé sur des services existants, tout en renforçant les dispositifs d'orientation et en développant les actions de sensibilisation. Cinq nouveaux centres de service

proposent une offre intégrant à la fois soins de santé et développement de la petite enfance.

Des données solides montrent désormais que le programme de l'UNICEF en matière d'éducation pendant les crises ou les transitions d'après-crise permet, grâce à un soutien actif au système des groupes sectoriels sur l'éducation (à l'échelle mondiale comme dans les pays), d'améliorer la coordination et la cohérence. On sait également que les programmes d'apprentissage accéléré peuvent être étendus et qu'ils ont permis aux enfants plus âgés de revenir dans le système scolaire ou de compléter leur éducation, évitant ainsi que les disparités ne se perpétuent ou ne se renforcent. Dans les situations humanitaires, l'éducation protège l'enfant physiquement et psychologiquement. Elle peut avoir un effet stabilisateur au sein des communautés, après une crise.

En 2010, dans le cas des réfugiés afghans en République islamique d'Iran, le soutien de l'UNICEF a permis de proposer aux familles des cours spécifiques pour les filles, grâce à des incitations telles que le transport sécurisé. En Somalie, des stratégies innovantes permettent à des milliers d'enfants de plus de bénéficier d'une éducation : scolarisation flexible pour les enfants nomades, paiement des frais de scolarité pour les enfants pauvres, etc.

L'UNICEF a collaboré étroitement avec le Ministère de l'éducation et les autorités provinciales dans les anciennes zones de conflit du Sri Lanka, ce qui a permis à 80 000 enfants déplacés au sein du pays de poursuivre leur éducation avec le moins de perturbations possibles, pendant les transferts entre les centres sociaux et leurs lieux d'origine. En Syrie, l'aide a ciblé les communautés qui regroupaient de fortes concentrations de réfugiés irakiens. La rénovation de l'infrastructure scolaire et l'achat de fournitures a permis d'améliorer les perspectives pédagogiques de plus de 3 700 enfants irakiens et la mise en place de cours de soutien a réduit le risque d'abandon pour 2 000 autres enfants.

## **Pérenniser les progrès**

Un système éducatif de qualité repose sur des ressources adaptées et des politiques et plans basés sur des informations fiables. En tant que groupe, les pays à faible revenu consacrent un pourcentage plus faible du revenu national à l'éducation que les pays à revenu intermédiaire ou à hauts revenus, mais la question du budget ne fait pas tout. Peu de pays disposent des capacités nécessaires au développement de leur système éducatif par le biais de plans universels permettant d'identifier et de traiter des inégalités spécifiques qui privent les enfants marginalisés d'éducation.

Dans toutes les régions du monde, l'UNICEF aide les pays à mettre en place les cadres nationaux nécessaires pour améliorer l'éducation et favoriser l'intégration. En 2010, la République démocratique du Congo s'est appuyée sur l'aide de l'UNICEF pour décider d'une nouvelle politique d'éducation primaire gratuite pour les enfants, pour les 3 premières années d'école. En effet, la suppression des frais de scolarité permet de lever un obstacle majeur pour les enfants pauvres. Bien qu'il reste encore beaucoup à faire pour que cela devienne une réalité, dans un pays déchiré par la pauvreté et les conflits, cette politique ouvre la porte à l'action.

En 2010, plus de la moitié des pays dans lesquels l'UNICEF est présent avaient déjà adopté des politiques de développement de la petite enfance, ce qui contribuera à réduire le fossé encore important entre les systèmes éducatifs dans le monde. Le Bangladesh a validé un plan de création de classes pré-primaires dans toutes les écoles publiques d'ici à 2013, qui concernera plus de 270 000 enfants.

La mise en œuvre de politiques et de plans nouveaux peut aider à percevoir différemment des inégalités qui n'étaient pas détectées auparavant. Avec l'aide de l'UNICEF, l'Ouganda a finalisé en 2010 sa politique d'éducation de base en faveur des enfants défavorisés, et la Thaïlande a validé une politique linguistique nationale qui fait de la langue maternelle le vecteur d'enseignement dans les écoles. Dans le cadre du nouveau plan stratégique élaboré par le Cambodge pour favoriser l'intégration dans l'éducation, l'UNICEF a soutenu le développement de six indicateurs permettant de suivre activement les progrès en matière de réduction des inégalités.

Dans le cadre de l'Initiative pour l'accélération de l'éducation pour tous, les pays à faible revenu peuvent bénéficier d'un appui supplémentaire pour rendre l'éducation universelle d'ici à l'échéance des OMD en 2015. L'UNICEF joue un rôle d'assistance aux pays dans la mise au point de plans nationaux et la sécurisation de ressources de financement. En 2010, l'UNICEF a aidé la Guinée à décrocher un financement de 24 millions de dollars auprès de la Banque mondiale pour construire plus de 390 écoles. La République de Moldova a obtenu des financements permettant d'inscrire 75 % des enfants du pays dans des établissements préscolaires. La République démocratique populaire lao a décroché 30 millions de dollars pour améliorer la qualité des écoles dans les districts présentant des disparités importantes entre les sexes.

## Une instruction bilingue améliore l'éducation des minorités

Le développement rapide du Viet Nam s'est accompagné de progrès considérables dans le domaine de l'éducation. La plupart des enfants vont et restent désormais à l'école primaire – en tout cas ceux du groupe ethnique majoritaire des Kinh, dont 86 % terminent l'école primaire en cinq ans.

En revanche, les enfants issus de minorités ethniques ont de moins bons résultats, qu'ils soient mesurés par le nombre d'enfants qui terminent le cycle primaire, par les taux d'alphabétisation ou par les compétences en mathématiques. Seuls un peu plus de 60 % de ces enfants terminent l'école primaire sans redoubler, et les chiffres sont encore moins bons pour les filles, d'après les données les plus récentes de 2006.

Nombre de ces enfants vivent dans des zones montagneuses reculées mal desservies par les écoles, et ils sont beaucoup plus susceptibles d'être issus de familles pauvres. Dans ces régions, il existe une pénurie de supports pédagogiques à destination des enfants issus de minorités ethniques et également moins d'enseignants et de salles de classe. En plus de cet isolement, un grand nombre d'entre eux ne parle pas le vietnamien, qui est pourtant la langue officielle utilisée dans toutes les écoles. Les filles sont également confrontées aux obstacles habituels et ne sont pas scolarisées afin d'aider leurs familles, en raison de l'inadéquation des infrastructures scolaires et de la croyance selon laquelle leur éducation présente moins d'intérêt.

Il existe un cadre juridique destiné à atteindre des niveaux élevés de réussite scolaire dans le primaire, mais les dispositions relatives à l'éducation bilingue pour les élèves issus de minorités sont contradictoires. Le cumul de ces handicaps risque d'entretenir la marginalisation des enfants issus de minorités ethniques sur le long terme. Cependant, le Gouvernement vietnamien, en collaboration avec l'UNICEF, prend des mesures pour réduire ces disparités. Au niveau international, l'intérêt d'une éducation bilingue est généralement reconnu, et associé à un meilleur apprentissage et à de moindres taux d'abandon de la scolarité.

Afin d'observer de quelle façon ce concept peut être appliqué au Viet Nam, le Ministère de l'éducation et de la formation s'est associé à l'UNICEF pour piloter une démarche dans trois provinces – avant de la généraliser – avec une étude des résultats

d'ici à 2015. Les enfants de sept établissements préscolaires qui poursuivent leur scolarité dans huit écoles primaires apprennent désormais les langues ethniques Mong, Jrai et Khmer. Ce projet implique de former les enseignants aux techniques d'éducation bilingue, de fournir des supports pédagogiques spécifiques conçus en concertation avec les communautés locales, et de suivre de près le programme pour détecter une amélioration de la qualité de l'éducation. Les informations recueillies sur les approches qui fonctionnent le mieux viendront enrichir une stratégie nationale en matière d'éducation. L'objectif final est de proposer un système national d'éducation universelle pour tous les enfants, avec un appui juridique clair.



En 2010, à la fin de la deuxième année du programme, les premiers résultats ont été si encourageants qu'un département provincial d'éducation et de formation a déjà fait le choix d'utiliser ses fonds propres pour multiplier par plus de deux le nombre de classes d'éducation bilingue. De façon générale, les enfants obtiennent de meilleurs résultats aux tests de langues à la fois dans leur langue maternelle et en vietnamien, et réalisent de meilleures performances que les autres enfants en compréhension orale et en mathématiques. Pour eux, la marginalisation a commencé à prendre fin en entrant dans la cour de l'école.

## Chapitre 4

# L'égalité en matière de protection de l'enfance

Tout enfant a des droits, notamment celui d'avoir un nom et une nationalité, et celui d'être protégé de toute forme de violence ou de maltraitance. De plus, chaque enfant doit pouvoir être élevé au sein d'une famille, même si cela nécessite un soutien de la part des autorités pour aider les familles à rester unies. Bien que tous les enfants aient les mêmes droits, tous ne sont pas protégés de façon égale. Les enfants peuvent être exposés à des injustices ou à des violations de leurs droits pour de nombreuses raisons : parce qu'ils sont pauvres, souffrent de handicaps, sont séropositifs, sont migrants ou parce que ce sont des filles.

Garantir les droits des enfants est une nécessité pour permettre des progrès réguliers et durables dans la réalisation des huit OMD et la protection de l'enfance a été reconvenue comme faisant partie de ces progrès. Dans ce but, des dispositifs juridiques et sociaux explicitement conçus

pour la protection de l'enfance doivent exister. Un cadre regroupant politiques, lois et institutions doit offrir à tous les enfants des garanties de base, assurer une protection équitable en proposant une prise en charge plus complète aux plus vulnérables et pouvoir empêcher et punir les violations. Les normes et les valeurs sociales sous-tendent ce cadre d'une manière d'autant plus importante et significative qu'elles s'inscrivent dans un consensus partagé de protection des droits de l'enfant et d'abandon des comportements préjudiciables.

L'UNICEF insiste sur l'ensemble de ces objectifs dans tous ses programmes de protection de l'enfance, grâce à une approche systémique désormais adoptée par certains de ses partenaires, tels que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) et Save the Children. Avoir pour objectif l'équité en matière de protection de

l'enfance nécessite de disposer d'une perspective d'ensemble, qui ne peut se limiter à des problématiques uniques, telles que la traite d'enfants ou le travail des enfants. Il faut également créer la capacité nécessaire pour lutter spécifiquement et systématiquement contre les causes sous-jacentes, en lien avec toute une série d'acteurs. Les enfants, les familles, les membres de la communauté et les autorités régionales et nationales résidant dans les villages, villes ou quartiers reculés doivent tous être informés de toute violation des droits de l'enfant, connaître les moyens de les combattre et savoir si la réponse apportée est équitable.

En 2010, l'UNICEF a aidé à renforcer les dispositifs de protection de l'enfance dans 131 pays. Il a mené, seul ou en partenariat, des activités de



Un garçon et une fille à la Société Atfaluna pour les enfants sourds, une organisation qui propose éducation et formation professionnelle (Territoire palestinien occupé).

coordination des actions de protection de l'enfance réalisées par des organisations internationales ou nationales en situation d'urgence dans 30 pays, et de coordination des actions portant sur les violences sexistes dans 6 pays.

## Des systèmes nationaux solidaires

La crise économique mondiale a souligné la nécessité de disposer de systèmes de protection sociale assurant un socle minimum garanti pour le développement humain. L'UNICEF préconise que ces systèmes incluent des dispositions spécifiques relatives aux droits et à la protection de l'enfance, car les enfants sont plus vulnérables aux récessions et sont les moins préparés à y survivre.

À travers le monde, l'intégration de la protection de l'enfance dans des lois et politiques nationales a ouvert la voie à des garanties plus solides des droits de l'enfant.

Les lois permettent de définir clairement la manière dont les droits doivent être respectés. Pour mettre cette démarche en place au Malawi, l'UNICEF et ses partenaires ont consacré cinq ans à des activités de « lobbying » qui ont abouti en 2010 au vote par le Parlement de la loi relative à la prise en charge, à la protection et à la justice des enfants. Entre autres mesures, la loi met en place le premier système national de déclaration des naissances. Il s'agit d'une étape essentielle qui affectera l'enfant durant sa vie entière, puisque la déclaration d'un enfant lui ouvre de nombreux autres droits, notamment ceux liés à l'éducation et aux soins de santé.

En Croatie, l'UNICEF a mené une campagne soutenue de plaidoyer politique qui a abouti à de nouvelles dispositions privilégiant le placement des enfants de moins de 3 ans en famille d'accueil plutôt qu'en institution. En Haïti, l'UNICEF s'est appuyé sur les recommandations internationales afin de prévoir un laps de temps suffisamment long pour retrouver les familles des enfants ayant subi le tragique séisme de 2010. En Inde, 30 États et territoires ont désormais signé des accords afin de déployer un programme national universel de protection de l'enfance.

Une fois que les normes en matière de protection de l'enfance sont en place, les institutions et services concernés doivent être prêts à les mettre en œuvre. Dans les centres de transit de Guinée-Bissau, pour permettre aux enfants de réintégrer leur communauté ou leur famille, l'UNICEF a travaillé en collaboration avec des ONG partenaires afin de définir et de faire respecter des normes minimales en termes de prise en charge des enfants et de sécurité de retour dans

la famille. Cinq postes de police frontaliers ont été équipés pour pouvoir réaliser une surveillance plus poussée afin de lutter contre le trafic d'enfants. Au Botswana, où 118 000 enfants sont orphelins, souvent à cause du VIH et du SIDA, l'UNICEF a aidé le Gouvernement à renforcer le programme national de prise en charge des orphelins. La mise en place d'une carte à puce a permis aux orphelins d'acheter eux-mêmes la nourriture de leur choix, quand ils le souhaitent, ce qui a permis de réduire la honte qu'ils pouvaient ressentir auparavant, lorsqu'ils venaient chercher leur nourriture dans une brouette. De ce fait, les travailleurs sociaux ont désormais plus de temps pour se consacrer au soutien psychosocial plutôt qu'à la distribution de nourriture. Un bilan réalisé par l'UNICEF a confirmé le succès du système de carte à puce, qui va être généralisé.

## En 2010, l'UNICEF a aidé à renforcer les systèmes de protection de l'enfance dans 131 pays.

En matière d'enregistrement des naissances, on peut souligner l'intégration en 2010 de ce dispositif dans des campagnes de santé publique au Ghana et au Nigéria, soutenue par une collaboration plus étroite entre les professionnels de santé et ceux de la protection de l'enfance. Les taux d'enregistrement ont atteint 100 % dans certaines communautés ciblées du Ghana. Le Nigéria a enregistré près de 318 000 enfants de moins de 5 ans dans 30 États.

Dans la mesure où la bonne qualité des institutions et services de protection de l'enfance dépend de ressources humaines bien formées, la Malaisie a sollicité l'aide de l'UNICEF afin d'adopter en 2010 des normes nationales de compétences pour les travailleurs sociaux. En Zambie, la formation continue a permis à 325 membres de comités locaux de prise en charge et de protection de l'enfance d'acquérir de nouvelles connaissances en matière d'accompagnement psychosocial et de normes minimales de prise en charge. En Serbie, dans le cadre du schéma directeur de transformation des institutions, une formation spécialisée a permis de garantir la mise à niveau des compétences du personnel afin d'améliorer la qualité de la prise en charge et de l'accompagnement des nouvelles solutions d'accueil en famille.

Dans tous les pays, la limitation des relations entre les enfants et le système judiciaire est un des éléments de base de la protection de l'enfance. Les droits de l'enfant doivent présider à ces relations, que les enfants soient accusés d'avoir enfreint la loi ou qu'ils soient victimes ou témoins

de crimes et délits. Avec le soutien de l'UNICEF, la Géorgie propose désormais aux délinquants juvéniles des commissions spécifiques de libération conditionnelle et des alternatives à l'incarcération. Le Yémen a créé 2 tribunaux des affaires familiales et des réseaux de protection de l'enfance dans 10 gouvernorats. En République démocratique populaire lao, les académies de police et les centres de formation judiciaire ont intégré dans leurs programmes des mesures spécifiques à la prise en charge des enfants. Les unités de médiation de village, qui résolvent près de 90 % des affaires impliquant des enfants, appliquent désormais des recommandations destinées à protéger les enfants qui sont en contact avec le système judiciaire.

## Les normes et valeurs sociales influencent la manière dont les enfants sont protégés ou pas, et quels enfants sont protégés ou pas.

Les pays qui sortent tout juste d'un conflit peuvent profiter du processus de paix pour faire progresser la justice des enfants qui sont, pour une grande partie d'entre eux, parties prenantes des conflits modernes, en tant que combattants ou victimes. En 2009, l'UNICEF s'est associé aux efforts des Nations Unies en République démocratique fédérale du Népal pour négocier un plan d'action visant à libérer les mineurs de l'armée maoïste. Les libérations ont commencé début 2010 et l'UNICEF est désormais étroitement engagé dans le soutien aux projets de reconversion de près de 3 000 combattants mineurs.

### Encourager un changement social positif

Les normes et valeurs sociales influencent la manière dont les enfants sont protégés ou pas, et quels enfants sont protégés ou pas. Ces normes et valeurs peuvent être profondément ancrées et parfois fermement défendues; faire évoluer celles qui sont préjudiciables nécessite un engagement et une persuasion empreints d'habileté, sur la durée, afin de parvenir à un consensus. Les débats publics, les campagnes et l'information sont quelques-uns des outils qu'utilise l'UNICEF. Dans le cadre de cette démarche, l'UNICEF s'appuie sur un ensemble croissant de données qui démontre que les programmes globaux de transformation sociale vont plus loin, et encouragent les personnes à la fois à abandonner les normes préjudiciables et à s'engager plus largement dans des pratiques positives.

Avec le soutien de l'UNICEF, le Gouvernement arménien a lancé en 2010 la réforme des services sociaux intégrés. La collaboration entre les services de santé, d'éducation et de protection de l'enfance a pour but de combler les lacunes des services sociaux en termes de cloisonnement et de capacités. Quelques initiatives réalisées en partenariat avec les Ministères du travail, de l'éducation et de l'administration territoriale ont mis l'accent sur la protection des enfants vivant en institution, notamment ceux souffrant de handicaps. Ce travail initial a débouché sur la création d'un Groupe public de suivi des institutions, auquel l'UNICEF a apporté une aide en matière de développement des capacités.

Au Monténégro, l'UNICEF a soutenu une campagne intitulée « Une question de capacités », afin de faire changer l'image négative des enfants handicapés, qui constituait un frein à la transition vers leur prise en charge en famille d'accueil. Sur les panneaux publicitaires et à la télévision, dans tout le pays, des enfants et des jeunes souffrant de handicaps y soulignent l'intérêt de l'intégration et partagent leurs expériences, en participant à des événements sportifs ou en prononçant des discours devant des assemblées locales. Des enquêtes menées a posteriori ont révélé une augmentation du nombre de personnes pensant que leurs enfants devraient être amis et camarades de classe d'enfants handicapés et une diminution du nombre de personnes qui continuaient à penser que ces enfants devaient vivre uniquement dans des institutions spécialisées.

Au Paraguay, une campagne médiatique portant sur une étude de la maltraitance familiale a déclenché un débat public et une augmentation du nombre de déclarations de cas de maltraitance. Une campagne visant à bousculer les perceptions de la violence scolaire en Jordanie a permis de développer les compétences de gestion de classe des enseignants. Après un an, des enquêtes ont attesté d'une diminution des niveaux et de la fréquence des violences physiques et des maltraitements verbales à l'école dans 10 districts. En Iraq, plus de 1 000 enseignants et membres de la communauté et 7 500 élèves ont été formés à la prévention des violences sexistes, ainsi que 400 pairs-éducateurs, qui peuvent toucher plus efficacement les plus jeunes et les inciter à adopter une nouvelle attitude.

L'UNICEF a soutenu neuf déclarations publiques à grande échelle en Égypte, au cours desquelles plus de 5 000 hommes et femmes se sont engagés à ne plus participer à des mutilations génitales féminines/excisions.

Un réseau égyptien de familles ayant abandonné cette pratique a vu son nombre de membres augmenter jusqu'à atteindre 25 000 familles à la fin de l'année 2010. Dans le même temps, un manuel de formation a été mis au point sur le rôle des médecins dans l'arrêt des mutilations génitales féminines et a été intégré au programme de la formation préparatoire des médecins.

Les dirigeants religieux ou communautaires peuvent communiquer de façon influente des messages sur la protection de l'enfance. Une publication 2010 de l'UNICEF, *De l'engagement à l'action : ce que les communautés religieuses peuvent faire pour éliminer la violence contre les enfants* en détaille les aspects pratiques. Étant donné le grand intérêt de la formation sur le terrain, l'UNICEF a

aidé la communauté kenyane et les autorités religieuses à se rendre au Soudan en 2010, où elles ont pris connaissance de démarches qui ont réussi à faire cesser les mutilations génitales et l'excision féminines. Elles ont participé à une déclaration publique au cours de laquelle les parents, les dirigeants de la communauté et les responsables gouvernementaux ont célébré le fait que 2 000 villageois de six communautés se soient engagés à abandonner cette pratique. Certaines des 200 filles qui ont déjà été sauvées de la mutilation se sont produites à l'occasion de cet événement.

L'UNICEF tire parti de son expérience en la matière – par le recours à une approche globale de transformation des attitudes et comportements préjudiciables – pour

## Briser l'engrenage de la marginalisation

Mahassen, 15 ans, a connu bien des difficultés et des chagrins avant de découvrir le centre des jeunes d'Alexandrie, en Égypte. Sa famille, nombreuse, vit dans un des districts les plus pauvres de la ville et ses deux parents sont malades et incapables de la soutenir. Aînée de la fratrie, Mahassen a dû quitter l'école pour travailler afin que sa famille puisse survivre, une décision dramatique.

Privée de son droit à l'éducation, elle a arpenté les rues pour vendre des bidons d'essence que l'on utilise pour cuisiner. Mahassen aurait pu être réduite à une vie d'extrême pauvreté, mais elle a découvert le centre des jeunes du district. Elle a rapidement été inscrite dans des cours d'alphabétisation et a acquis de nouvelles

compétences professionnelles. Elle a aussi rejoint le Parlement des jeunes d'Alexandrie afin de renforcer ses capacités de participation. Aujourd'hui, elle vend toujours des bidons, mais un sentiment nouveau de détermination et d'espoir lui donne la force de jongler entre de multiples activités.

« Je m'engage dans la vie de la communauté et j'étudie beaucoup pour pouvoir travailler dans une usine et avoir un meilleur emploi », déclare-t-elle. Un travailleur social du centre des jeunes a joué un rôle essentiel dans le changement de vie de Mahassen. Avec le soutien de l'UNICEF, la ville d'Alexandrie a piloté un outil de protection de l'enfance, qui a financé un réseau de travailleurs sociaux dont l'objectif est de venir en aide à des enfants comme Mahassen.

29 gouvernorats et 400 districts du pays à créer des comités de protection de l'enfance.

Depuis, l'UNICEF apporte son soutien à un développement progressif des compétences des partenaires locaux en matière d'utilisation de l'outil. Dans le cadre de ce dispositif, les travailleurs sociaux des ONG et les membres du comité de protection de l'enfance sont chargés d'identifier systématiquement les enfants à risques, d'étudier les cas concernés et de travailler avec les enfants et leurs familles pour leur faire bénéficier des services dont ils ont besoin : sécurité, éducation et santé. À ce jour, les comités d'Alexandrie, d'Assiut, du Caire, de Minay, de Sohag et de Qena ont identifié et pris en charge plus de 25 000 enfants à risques.

La réussite de ce projet à Alexandrie a été si remarquable que le Gouvernement égyptien a adopté un modèle similaire en 2008 dans le cadre d'une nouvelle loi. Connue sous le nom de « Dispositif de protection de l'enfance à risques », cet outil oblige les

À Alexandrie, les enfants qui bénéficient de ce soutien s'engagent souvent eux-mêmes pour tendre la main vers d'autres enfants dans la même situation. Comme le dit Mahassen, « comme je vends des bidons dans la rue, je vois de quelle façon les autres enfants vivent. Je veux les encourager à entreprendre la même démarche que moi ».



## Cinq étapes pour élever un enfant de façon positive

Le châtement corporel reste un moyen toléré pour discipliner les enfants dans de nombreux pays du monde, bien qu'il s'agisse d'une violation des droits de l'enfant. Au Costa Rica, l'UNICEF a travaillé avec les législateurs et des militants pour les droits de l'enfant afin de passer un cap essentiel dans l'abandon de cette pratique : en 2008, une loi a été adoptée pour faire respecter le droit à la discipline sans châtement corporel ou traitement humiliant.



Grâce à cette loi, le Costa Rica est un des quatre pays seulement d'Amérique latine à prévoir ce type de disposition. L'UNICEF participe à la mise en œuvre de cette loi, afin que tous les enfants du pays puissent bénéficier de cette protection. Cette nouvelle loi appelle à mettre en place des politiques et des initiatives destinées à encourager les personnes à modifier leurs pratiques d'éducation des enfants et à s'assurer que les droits de l'enfant sont bien respectés.

Une première étape importante a été le recensement des pratiques d'éducation des enfants et des idées

que les gens ont sur le sujet. Cette information est un point de départ qui permet de suivre le respect de la loi et de cibler la communication destinée à encourager une modification des comportements préjudiciables.

L'UNICEF a mis sur pied un groupe de partenaires composé de membres du Gouvernement, du secteur privé et de la société civile, tous engagés dans la promotion des droits de l'enfant. Avec le soutien de la Fondation Paniamor, de l'Association des Entreprises pour le Développement et du Conseil National pour l'Enfance et l'Adolescence, une étude financée par Procter & Gamble a été menée fin 2009 sur les connaissances, les attitudes et les pratiques en matière d'éducation des enfants : une première en Amérique Latine, et parmi les rares qui ont eu lieu dans le monde.

L'étude a révélé que les parents et éducateurs ont peu de connaissances sur la manière dont ils peuvent encourager le développement des enfants tout en protégeant leurs droits. Ils ont souvent recours aux châtements corporels car il s'agit d'une méthode disciplinaire habituelle et acceptée. Tout en reconnaissant leur caractère inadapté, près de 65 % des personnes interrogées pensent qu'ils sont parfois nécessaires. Le recours aux châtements corporels est également lié à des perceptions négatives : penser qu'un enfant fait souvent des choses énervantes ou qu'il réclame plus d'attention que d'habitude, etc.

Le Conseil s'est servi de cette étude pour construire un plan national d'action, rendu public en 2010, et destiné à mettre en œuvre la nouvelle loi. Une partie importante de ce plan concerne la sensibilisation des adultes à la violence, aux châtements corporels et à des formes positives de discipline et vise, en particulier, à faire prendre conscience aux enfants et aux adolescents de leurs droits et des mécanismes par lesquels ils peuvent se protéger. L'UNICEF s'est également servi de cette étude pour mettre au point une stratégie de communication qui préconise des compétences parentales positives chez les pères, les mères et les éducateurs. Cette campagne a pour objectif de faire évoluer les pratiques d'éducation des enfants et propose cinq étapes favorisant la relation avec l'enfant : le dialogue, l'écoute des besoins, la conversation, l'explication et la conclusion d'un accord.

Le Réseau national pour la prise en charge et le développement des enfants intégrera les conclusions de l'étude dans ses programmes de formation d'éducateurs en 2011, tandis que le Ministère de l'éducation prévoit de les intégrer dans les programmes scolaires, afin que les générations futures élèvent leurs enfants dans le plus grand respect de leurs droits.

l'appliquer à la prévention du mariage des enfants. En Inde, où le mariage des enfants est illégal mais reste une réalité dans de nombreuses régions, les efforts d'évolution sociale sont le bras armé de la loi. Une campagne de lutte contre le mariage des enfants dans deux États indiens, où il est couramment pratiqué, a permis de toucher plus de 110 000 personnes. Des clubs de filles se sont créés afin de plaider pour l'arrêt des mariages d'enfants dans plusieurs États, et cinq États ont préparé des plans d'action. L'UNICEF a apporté son soutien à des recherches approfondies sur le sujet, qui ont été utilisées dans la rédaction des plans d'actions locaux et des États. Ces recherches ont contribué à la préparation d'une stratégie nationale de lutte contre une pratique qui prive trop souvent les filles d'une éducation, met en péril leur santé et restreint leurs perspectives d'avenir.

## Définir des normes

L'UNICEF a réussi à inscrire la protection de l'enfance à un rang de priorité élevé dans les agendas internationaux et à l'y maintenir. Les forums internationaux encouragent les nations à définir des normes ambitieuses et à mobiliser la volonté politique pour les faire appliquer. En 2010, pour célébrer le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'adoption des Protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l'enfant, l'UNICEF a lancé une campagne en faveur de leur ratification universelle d'ici à 2012. Au cours de l'année, sept nouveaux pays ont ratifié le protocole relatif à la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, soit 142 pays au total. Huit pays supplémentaires ont ratifié le protocole relatif à l'implication d'enfants dans les conflits armés, soit 139 pays au total.

Des années de plaidoyer de la part de l'UNICEF et d'autres organisations ont fini par aboutir en 2010 à l'entrée en vigueur de la Convention sur les armes à sous-munitions, une position internationale vigoureuse contre une catégorie d'armes qui a tué et mutilé sans distinction de nombreux enfants à travers le monde. Le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a adopté une résolution internationale qui définit pour la première fois les violences sexuelles sur les enfants. Par ailleurs, le Sommet mondial sur les OMD en septembre a reconnu que le travail des enfants est un frein aux progrès vers la réalisation des OMD. À l'occasion du Forum mondial sur les migrations et le développement, qui s'est déroulé au Mexique, les délégués de plus de 150 gouvernements ont débattu des impacts des migrations sur les enfants.

Au niveau international et dans chaque pays, l'UNICEF soutient le recueil de données sur les réalisations et les lacunes en matière de protection de l'enfance ainsi que le suivi des dispositifs de respect du droit des enfants à la protection. Des données concrètes favorisent des actions correctives efficaces et sont essentielles pour corriger les inégalités, car les enfants souffrant de vulnérabilités supplémentaires ne seraient pas pris en compte autrement. Les démarches de suivi de la pauvreté en Géorgie mettent désormais l'accent sur l'accès aux services publics pour les groupes défavorisés, tandis qu'en Europe centrale et orientale et au sein de la Communauté d'États indépendants, l'UNICEF aide les gouvernements à recueillir des données sur 17 indicateurs essentiels de la protection de l'enfance qui contribueront à l'élaboration des politiques.

Soucieux d'aider à dynamiser et coordonner des actions mondiales, l'UNICEF a mis sur pied en 2010 un Groupe de référence sur le suivi et l'évaluation de la protection de l'enfance, qui regroupe des organisations des Nations Unies, des ONG et des agences gouvernementales. Une de ses premières tâches sera de mettre au point des recommandations sur le recueil de données relatives à la violence faites aux enfants, notamment les enfants pris en charge hors du milieu familial. L'UNICEF a également mis en place une Boîte à outils du recensement et de l'évaluation, un guide facile d'utilisation pour identifier les risques et les capacités de réaction en matière de protection de l'enfance. Dans 13 pays en conflit, l'UNICEF a soutenu la mise en place d'un Dispositif de suivi et de recensement des violations graves contre les enfants dans les situations de conflit armé, conformément aux responsabilités mandatées par le Conseil de sécurité des Nations Unies.

Des études exhaustives sur les problématiques nationales en matière de droits de l'enfant ont permis de faire avancer la protection juridique et institutionnelle dans un certain nombre de pays. Au Kenya, une évaluation menée en 2010 et soutenue par l'UNICEF a identifié une pénurie importante de professionnels de la protection de l'enfance, parmi d'autres lacunes institutionnelles. Le Gouvernement se sert actuellement de ces informations pour mettre au point une stratégie de protection de l'enfance. Sur la base d'une étude de faisabilité, le Gouvernement du Viet Nam prévoit de créer un tribunal pour enfants conforme aux normes internationales. Avec le soutien de l'UNICEF, la Syrie a mené sa première étude sur le travail des enfants et utilisé l'analyse des résultats pour rédiger un plan national de lutte contre ses formes les plus graves.

## Chapitre 5

# Plaidoyer pour l'action

Dans le cadre de ses programmes, l'UNICEF plaide en faveur du droit des enfants en vertu de deux textes de référence sur les plans juridique et moral : la Convention relative aux droits de l'enfant et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Ces deux accords internationaux ont été largement ratifiés par les gouvernements et concernent un éventail de droits sociaux, économiques, culturels et politiques pour les femmes et les enfants.

L'action de plaidoyer de l'UNICEF consiste à convaincre des personnes d'horizons très différents à agir pour l'application de ces droits. Les chapitres précédents du présent rapport contiennent des exemples allant dans ce sens, comme l'adoption de nouvelles lois visant à protéger les enfants des actes de violence et la mise en place de campagnes pour convaincre les populations d'envoyer leurs filles à l'école. Un tel travail de plaidoyer joue un rôle essentiel pour les enfants marginalisés et exclus.

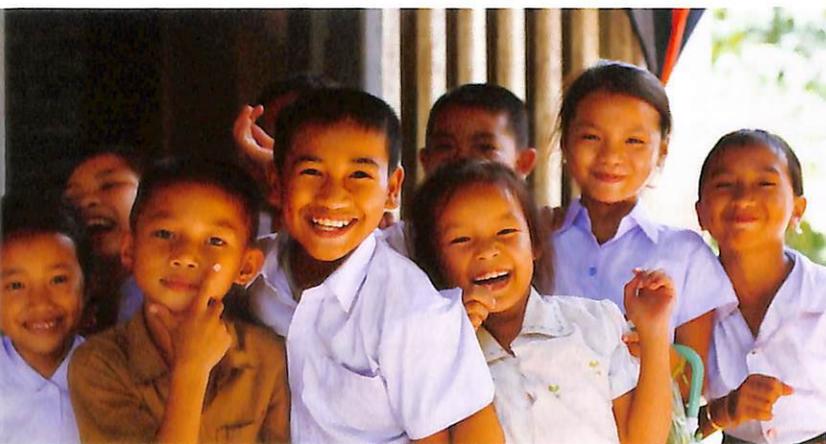
De par ses actions de plaidoyer, l'UNICEF réaffirme sa renommée d'organisation fiable et respectée et a recours à de

nombreux outils dont l'efficacité n'est plus à démontrer. Les preuves collectées, notamment celles mettant en évidence des disparités qui n'auraient pas pu être reconnues autrement, permettent de faire comprendre pourquoi leur participation est importante. Le partage des connaissances et le développement des capacités aident les personnes à comprendre comment elles peuvent agir le plus efficacement possible. De même, les partenariats permettent aux différents acteurs d'avoir plus d'impact dans les actions menées en unissant leurs forces. La participation des enfants constitue un droit fondamental et ouvre de nouvelles perspectives quant aux actions qu'ils veulent et nécessitent réellement.

### Se fonder sur des données concrètes

L'UNICEF joue un rôle central pour aider les pays à obtenir et exploiter des données et des études de qualité sur les enfants. Cela permet d'évaluer avec précision les progrès et lacunes et de mieux cibler les politiques et programmes destinés aux enfants et de parvenir à une prise en charge des disparités plus efficace et plus équitable.

En 2010, la quatrième session d'enquêtes en grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF a affiché une progression, avec des collectes de données menées dans 21 pays et territoires. Première source d'information statistique pour le suivi des OMD, ces enquêtes ont permis d'obtenir des données comparables à l'échelle internationale sur un éventail d'indicateurs de base relatifs au bien-être des enfants. Elles ont permis, avec d'autres ressources, d'optimiser l'exploitation des informations sur le sexe, la richesse et la situation géographique des enfants et ainsi de mieux cerner les problèmes d'inégalités. À titre d'exemple, une étude menée en 2010 sur le bien-être et les disparités chez les enfants en République démocratique populaire lao se concentrait sur les politiques relatives à la pauvreté chez les enfants. À la suite de cela, le Gouvernement lao a accru la protection des enfants et la protection sociale



Dans cette école primaire, filles et garçons évoluent dans un environnement d'apprentissage accueillant auquel prennent part différents membres de la communauté (République démocratique populaire lao).

dans le cadre de son 7<sup>e</sup> plan national de développement pour 2011-2015.

L'UNICEF a soutenu le Mexique dans la mise en place du système DevInfo, qui met en relation des données de base sur les enfants et des études, analyses de politiques sociales et programmes adéquats, ainsi qu'un répertoire des organisations émanant du gouvernement et de la société civile. En parallèle, l'UNICEF a appuyé le Mexique dans ses efforts visant à réaliser pour la première fois une analyse des dépenses sociales nationales en mettant l'intérêt des enfants au premier plan. Il est apparu que les dépenses étaient plus élevées pour l'éducation et la santé, et moins élevées pour la protection. Une part importante des dépenses fédérales pour les enfants étant dirigée vers le Gouvernement national, l'UNICEF a travaillé avec les pouvoirs nationaux et locaux pour étendre le recours aux données et indicateurs relatifs aux droits de l'enfant à la planification des dépenses publiques.

Une évaluation de l'UNICEF sur l'accès à l'eau et les installations sanitaires dans les écoles du Bhoutan a joué un rôle clé dans la décision prise par le Gouvernement en 2010 de commencer à affecter de nouvelles ressources à leur cofinancement. En Arménie, des données tangibles ont permis de démontrer aux responsables politiques que les enfants handicapés gagnent à être scolarisés dans des établissements classiques plutôt que dans des institutions séparées. Des documents politiques prennent maintenant en compte les recommandations de l'UNICEF quant à l'intégration de ces enfants.

L'UNICEF s'est également associé au travail de plaidoyer de la coalition nigérienne des radios communautaires, qui a débouché en 2010 sur l'adoption par le Président de lignes directrices autorisant la création de stations de radio communautaires. L'organisation travaille aujourd'hui aux côtés d'universités pour collecter des données sociales permettant d'orienter les décisions de planification et de communication. Certaines de ces données viennent déjà alimenter des actions visant à l'élimination de la polio.

### **Développer ses capacités à agir**

Lorsque les pays acquièrent de nouvelles capacités en termes de connaissances et de techniques, ils sont plus aptes à soutenir et à accélérer l'application des droits de l'enfant. En se faisant le défenseur des droits de l'enfant, l'UNICEF aide les personnes et les institutions à combler leurs lacunes en termes de connaissances et de capacités nécessaires à la réalisation des objectifs qu'elles se sont fixés.

En 2010, l'UNICEF a aidé le bureau central des statistiques de la Namibie à développer ses capacités d'analyse de la pauvreté chez les enfants grâce à l'enquête sur les revenus et les dépenses des ménages namubiens. L'année où la Gambie a adopté sa loi sur les femmes, qui vise à lutter contre les violences infligées aux femmes et à renforcer les droits à la santé et à l'éducation, l'UNICEF a collaboré avec le bureau des femmes afin de présenter à tous les membres de l'Assemblée nationale, aux autorités locales, au conseil national des femmes et autres des techniques visant à intégrer les problèmes liés à l'égalité des sexes dans l'élaboration des politiques publiques. Un réseau sur l'égalité des sexes a été mis en place pour promouvoir la loi et parvenir à l'égalité des sexes.

L'UNICEF a aidé la Turquie pour les systèmes de suivi des protocoles de santé des enfants et a accompagné la formation sur la mise en œuvre nationale de nouvelles normes relatives à la scolarisation dans le primaire. L'assistance apportée au comité de suivi parlementaire des droits de l'enfant a accru la capacité nationale de contrôle des droits de l'enfant et a renforcé la communication auprès de responsables politiques influents. En 2010, la Turquie a amendé sa constitution pour y inclure les droits de l'enfant.

En Jordanie, les membres du personnel ministériel ayant participé à un exercice de budgétisation en faveur des enfants soutenu par l'UNICEF pour l'année 2011 ont réussi à convaincre le Ministère des finances de la nécessité d'augmenter le montant des fonds destinés aux enfants. Le Ghana, quant à lui, a fait appel à l'UNICEF pour mettre en place une budgétisation par programmes garantissant l'allocation de ressources aux causes prioritaires pour les enfants. Les nouvelles lignes directrices établies ont permis d'orienter de nouveaux budgets axés sur les programmes dans deux ministères pour l'exercice 2011.

Les pays ayant eu des expériences réussies ou ayant mis en œuvre de nouvelles ressources (et qui sont enclins à les faire partager) constituent une source d'expertise particulièrement précieuse pour la promotion des droits de l'enfant. L'UNICEF intervient auprès de plus de 150 pays et territoires, ce qui lui permet d'examiner comment les nations peuvent s'entraider. Ainsi, par son intermédiaire, les Ministères des finances d'Argentine et de l'Équateur ont entamé une collaboration visant à améliorer les évaluations des investissements sociaux destinés au bien-être des enfants. L'UNICEF a également facilité un accord avec le Gouvernement de Cuba pour l'envoi de docteurs en Haïti, où les professionnels de santé qualifiés manquent. Lors de l'épidémie mortelle de choléra de 2010, la brigade médicale

de Cuba a pu mettre à disposition environ 1 300 membres de son personnel médical. L'UNICEF, quant à lui, a envoyé du matériel médical de première nécessité.

Il continue à mettre en place des campagnes de communication pour éduquer les populations aux droits de l'enfant et pour favoriser les comportements visant à l'application de ces droits. En 2010, lors d'une campagne qui s'est tenue à Cartagena, en Colombie, les professionnels du tourisme ont été appelés à lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents. Ils ont alors constitué un réseau de protection visant à empêcher les prédateurs sexuels d'avoir accès aux victimes, et à faciliter les dépôts de plaintes, dont certaines ont déjà entraîné des recours en justice.

En Ukraine, le rejet de la vaccination par la population a amené l'UNICEF à mener une campagne de sensibilisation en utilisant différents supports : affichage, télévision, radio, Internet. Des enquêtes réalisées à Kiev ont indiqué qu'en 2008, 64 % des 5 millions d'habitants étaient réfractaires à la vaccination, contre 24 % après la campagne. Les personnels de santé ont de nouveaux outils pour mieux communiquer sur les avantages de la vaccination.

## Des partenariats dynamiques

L'UNICEF travaille avec divers partenaires, notamment des groupes de la société civile, des corporations, des établissements universitaires et des fondations, afin de parvenir à des résultats significatifs pour les enfants. En 2010, l'organisation était membre de 81 partenariats programmatiques mondiaux. L'UNICEF réunit organisations publiques et privées afin qu'elles avancent ensemble vers

des objectifs précis en faveur des enfants. Il peut s'agir, par exemple, de l'élimination de la violence à l'égard des filles, grâce à l'initiative « Ensemble pour les filles », ou encore de l'augmentation du nombre de vaccinations, dans le cadre de l'Alliance Gavi. Les partenariats établis avec l'Alliance Gavi, le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, l'ONUSIDA et d'autres organismes permettent d'obtenir des financements importants pour la prévention, le soin et le traitement du VIH. L'UNICEF rappelle que toutes ces collaborations accordent toujours plus d'attention à l'équité et à la pérennité.

De la prestation de services au plaidoyer, différentes organisations de la société civile ont joué un rôle dans la mission de l'UNICEF depuis sa création. Au Mozambique, l'UNICEF a participé à la création d'un Forum de la société civile sur le suivi budgétaire.

En Afrique de l'Est et australe, l'UNICEF a rejoint l'Union interparlementaire afin de permettre la tenue d'une consultation parlementaire régionale pour les membres de 13 parlements qui s'étaient engagés à défendre et faciliter une protection sociale adaptée aux besoins des enfants pour les familles et enfants vulnérables. Dans le cadre de la Journée mondiale de prière et d'action pour les enfants, 19 bureaux de pays de l'UNICEF ont mobilisé des chefs religieux pour qu'ils mettent en avant la survie des enfants et la santé maternelle.

En 2010, plus de 600 entreprises partenaires ont apporté leur soutien à l'UNICEF et ont permis de rassembler plus de 175 millions de dollars. Des entreprises se sont investies dans la cause des droits de l'enfant en mettant en œuvre

## COMITÉS NATIONAUX POUR L'UNICEF

Comité allemand pour l'UNICEF

Comité national d'Andorre pour l'UNICEF

Comité australien pour l'UNICEF

Comité autrichien pour l'UNICEF

Comité belge pour l'UNICEF

Comité canadien pour l'UNICEF

Comité coréen pour l'UNICEF

Comité danois pour l'UNICEF

Comité espagnol pour l'UNICEF

Comité national estonien pour l'UNICEF

Comité finlandais pour l'UNICEF

Comité français pour l'UNICEF

Comité national hellénique pour l'UNICEF (Grèce)

Comité de Hong Kong pour l'UNICEF

Comité national hongrois pour l'UNICEF

Comité national irlandais pour l'UNICEF

Comité national islandais pour l'UNICEF

Comité israélien pour l'UNICEF

Comité italien pour l'UNICEF

Comité japonais pour l'UNICEF

Comité national lithuanien pour l'UNICEF

Comité luxembourgeois pour l'UNICEF

Comité néerlandais pour l'UNICEF

Comité néo-zélandais pour l'UNICEF

Comité norvégien pour l'UNICEF

Comité polonais pour l'UNICEF

Comité portugais pour l'UNICEF

Comité du Royaume-Uni pour l'UNICEF

Comité national de Saint-Marin pour l'UNICEF

Comité slovaque pour l'UNICEF

Comité slovène pour l'UNICEF

Comité suédois pour l'UNICEF

Comité suisse pour l'UNICEF

Comité tchèque pour l'UNICEF

Comité national turc pour l'UNICEF

Fonds des États-Unis pour l'UNICEF

des innovations technologiques, en mobilisant leurs clients et leur personnel, ou encore en offrant leur expertise dans les domaines du marketing et de la communication. Ainsi, UPS et la Fondation UPS ont mis à disposition leur chaîne d'approvisionnement et leur expertise en termes de logistique, et ont fourni des financements, du transport de marchandises et des aides au transport. De même, Construire l'avenir des jeunes, l'initiative mise en place par l'UNICEF avec la banque Barclays, a permis de toucher plus d'un demi-million de jeunes en apportant à ces derniers des compétences professionnelles et de gestion. ING et son réseau d'employés ont misé sur leur engagement à long terme pour apporter une éducation de base de qualité à chaque enfant et Clairefontaine-Rhodia, en France, continue à financer l'éducation.

Un nouveau partenariat avec l'Association internationale du zinc devrait permettre de lutter contre les carences en micronutriments chez les enfants de moins de 5 ans. Parmi les grands groupes mondiaux partenaires, l'UNICEF compte toujours Gucci, H&M, IKEA, le MAC AIDS Fund, Montblanc, Pampers et sa société mère Procter & Gamble, Starwood Hotels & Resorts, Unilever, ainsi que plusieurs compagnies aériennes participant au programme Change for Good. Le Futbol Club Barcelona a intensifié ses efforts pour venir en aide aux enfants vulnérables touchés par le VIH et le SIDA. Le groupe chinois HNA faisait partie des nombreuses entreprises partenaires de l'UNICEF implantées dans des pays en développement. Au Brésil, Banco Itaú a continué à financer l'éducation des enfants et adolescents vulnérables.

## Protéger les enfants pendant la Coupe du monde

Le monde entier était en ébullition à l'idée de voir s'affronter les équipes nationales lors de la Coupe du monde de 2010 en Afrique du Sud. Cependant, cet afflux d'environ 3 millions de spectateurs constituait un réel danger pour les enfants, en particulier ceux issus de familles pauvres, en raison du risque d'exploitation sexuelle ou d'utilisation à des fins économiques (en tant que mendiants ou vendeurs ambulants). La fermeture des écoles du pays pendant quatre semaines n'a fait qu'aggraver la menace.

Même avant le coup d'envoi du premier match, l'UNICEF mettait en place des stratégies de protection des enfants. Les premières mesures ont consisté à sensibiliser les populations aux dangers auxquels ils étaient exposés et à inciter le public à veiller au respect des droits et à la sécurité des enfants.

Une communication ciblée a permis de toucher plus de 20 millions de personnes en ayant recours à la télévision, à la radio et aux médias imprimés et sociaux. L'utilisation du carton rouge (le même que celui que brandit l'arbitre pour expulser un joueur) était un moyen ingénieux de faire comprendre

que la tolérance zéro était de mise en matière de violences et d'exploitation à l'égard des enfants. Des affiches et des prospectus comportant le carton rouge et le slogan « Carton rouge contre l'exploitation des enfants » ont été distribués auprès des populations vulnérables, aux postes de frontières, dans les stations-services et chez les prestataires de services touristiques dans tout le pays.

Des annonces de service public ont aussi été diffusées à la radio à 4 millions d'auditeurs en anglais et dans trois langues vernaculaires. Le réseau SuperSport a diffusé une annonce télévisée dans 48 pays d'Afrique subsaharienne. Parmi d'autres actions de plaidoyer, l'UNICEF a apporté son soutien à 21 festivals sportifs communautaires lors de la Coupe du monde.

Soucieux de protéger les enfants pendant la Coupe, l'UNICEF a conclu un accord avec la FIFA, la fédération internationale de football, pour qu'elle mette en place des espaces spécifiques où les enfants pourraient regarder les matchs et s'amuser en toute sécurité.

Ces espaces se trouvaient sur quatre sites officiels de

fêtes de supporters (« Fan Fests »), endroits où les enfants étaient particulièrement vulnérables et où de nombreuses personnes pouvaient se réunir pour regarder les matchs sur des écrans géants. Ils ont attiré près de 810 000 personnes. Des soins d'urgence et des services de recherche étaient proposés aux enfants ayant perdu leurs parents. Du personnel spécialisé gardait un œil sur les sujets à risque et signalait tout problème éventuel à la police, aux travailleurs sociaux et aux services médicaux.

Ces endroits, également très appréciés des supporters et journalistes, constituaient un bon terrain de communication pour l'UNICEF en termes de lutte contre l'exploitation des enfants. À l'issue de la Coupe du monde, la FIFA a remercié l'UNICEF : « Il ne fait aucun doute que la collaboration entre l'UNICEF, la FIFA et [les villes accueillant des fêtes de supporters] a eu un impact positif sur la vie des personnes les plus vulnérables. »



## Unir nos forces pour les enfants

Ces dernières années, le Brésil a été projeté sur le devant de la scène internationale grâce à une économie florissante, mais ces progrès n'ont pas profité à tous les habitants du pays. En effet, dans plusieurs régions, les enfants restent concentrés dans des poches d'exclusion, marginalisés en raison de leur situation géographique, de la pauvreté, de leur origine ethnique, de leur sexe ou d'un ensemble de ces facteurs. L'un des rôles les plus importants de l'UNICEF est donc de plaider en faveur des enfants exclus afin qu'ils aient accès aux politiques et programmes publics permettant de protéger leurs droits et d'améliorer leurs conditions de vie.



Durant la période qui a précédé l'élection présidentielle de 2010, l'UNICEF a soutenu des initiatives visant à obtenir des engagements officiels de la part des candidats sur les droits de l'enfant. Ils ont alors accepté d'augmenter les dépenses allouées à l'éducation et d'adopter un plan sur 10 ans visant à réaffirmer les droits de tous les enfants et adolescents brésiliens.

Un travail de plaidoyer a également été mené auprès des parlementaires et a débouché sur de nouveaux projets de loi en faveur des enfants pour lutter contre l'exploitation sexuelle, notamment les dangers liés à Internet. Une campagne menée sur les réseaux sociaux d'Internet a donné lieu à un débat national et a permis de sensibiliser les populations à la question du droit des enfants à vivre à l'abri du racisme, l'un des principaux vecteurs d'inégalités socio-économiques au Brésil.

Dans la région semi-aride du pays, particulièrement pauvre, les hommes politiques ont pris des engagements similaires à ceux formulés par les candidats

à l'élection présidentielle de 2010. Ces engagements ont donné une impulsion supplémentaire à la Plateforme de l'UNICEF pour la région semi-aride, qui définit son action selon deux axes complémentaires : un pacte politique qui renforce les engagements vis-à-vis des droits de l'enfant (signé par le Président brésilien et les gouverneurs des 11 États qui constituent la région) et le certificat de qualité décerné par l'UNICEF aux municipalités.

Plus de 80 organisations de la société civile, organisations internationales et corporations privées soutiennent le pacte. Le programme de certificats de qualité renforce les capacités des représentants municipaux, des dirigeants, des enfants et des femmes en vue de créer des politiques plus efficaces et moins exclusives et de mettre en place des services de meilleure qualité.

Aujourd'hui, plus de 80 % des municipalités de la région semi-aride (1 266 au total) participent à l'initiative de certificat de qualité. Elle implique l'engagement des représentants officiels, des défenseurs des droits de l'enfant, ainsi que des enfants et des adolescents eux-mêmes en vue de travailler de concert pour atteindre des objectifs concrets en matière de développement et de droits de l'enfant. Pour se voir délivrer un certificat, les municipalités doivent afficher des progrès dans les trois domaines suivants : les conditions de vie des enfants (évaluées grâce à des indicateurs sur la santé, l'éducation et la protection), la gestion des politiques publiques visant à améliorer le niveau de vie des enfants, et la participation des citoyens. Les différentes municipalités doivent afficher un contexte socio-économique similaire.

La part élevée de municipalités qui s'efforcent d'obtenir ce certificat est le reflet du large soutien dont bénéficient les objectifs de cette initiative. Le certificat confère une reconnaissance nationale et internationale et les résultats constatés sur le terrain sont significatifs. En effet, on a constaté une baisse plus importante du taux de mortalité infantile dans les municipalités participantes que dans le reste du pays.

Il est ressorti d'une évaluation récente que les changements réalisés en matière d'investissements au niveau du pays, des États et des municipalités viennent favoriser les progrès sur le plus long terme. De nouvelles techniques de gestion axées sur les résultats ont été mises en place, et les liens ont été renforcés entre les différents niveaux du gouvernement qui travaillent ensemble pour améliorer le bien-être de chaque enfant.

Les 36 comités nationaux ont également mis en place des partenariats avec l'UNICEF pour rassembler des financements et promouvoir les droits de l'enfant. En 2010, chaque mois, 238 000 donateurs ont versé de l'argent au Comité japonais pour les ressources de base de l'UNICEF. Quant au Comité des États-Unis, il a collecté plus de 70 millions de dollars pour les actions de secours en Haïti. En Finlande, une campagne de plaidoyer à l'initiative du comité national a permis d'intégrer certains aspects de la Convention relative aux droits de l'enfant au programme de l'éducation nationale.

L'UNICEF est fier de compter 31 Ambassadeurs et Défenseurs des enfants répartis dans le monde entier, ainsi que 10 ambassadeurs régionaux et plus de 200 ambassadeurs nationaux, tous issus des domaines de l'art, du sport, des affaires ou de la politique. Leur notoriété en fait de puissants porte-parole des droits de l'enfant. En 2010, la star du football Leo Messi et la championne olympique de patinage artistique Yuna Kim les ont rejoints.

De nombreux ambassadeurs ont fait entendre leur voix dans les médias sociaux et lors d'interviews, et ont ainsi permis de récolter des millions de dollars pour Haïti et le Pakistan. Angélique Kidjo, David Beckham, Harry Belafonte, Mia Farrow, Orlando Bloom, Ricky Martin, Tetsuko Kuroyanagi et Vanessa Redgrave ont su sensibiliser leur public aux OMD. Ishmael Beah s'est rendu au Tchad pour s'exprimer sur le conflit qui touche le pays et la situation des enfants. Maria Guleghina est allée au Bélarus et Sir Roger Moore au Kazakhstan pour collecter des fonds pour les enfants handicapés.

## Le droit des enfants à participer

Aujourd'hui, il est de plus en plus communément admis que les enfants ont le droit de s'exprimer sur les décisions qui les concernent. Ainsi, en Éthiopie, plus de 156 000 enfants et adolescents vulnérables ont participé à des activités, notamment d'acquisition de connaissances pratiques, de prise d'initiative, de dialogue entre jeunes, de bénévolat et d'éducation par les pairs, ce qui leur a permis d'occuper une place plus importante au sein de leur communauté. Quelque 23 770 jeunes bénévoles ont choisi de participer à des actions de sensibilisation sur le VIH et le sida, les problèmes sanitaires et la plantation d'arbres.

De même, presque 600 jeunes ont pris part aux consultations sur la Stratégie nationale de développement en République dominicaine. Douze Municipalités de jeunes et d'enfants (espaces de participation pour les adolescents) ont participé à une campagne nationale intitulée « Une voix pour les enfants » visant à prendre des mesures de lutte contre les violences à l'égard des enfants.

En Fédération de Russie, les responsables de groupes de jeunes et les bénévoles bénéficient du soutien d'un programme d'autonomisation des jeunes. Seize villes russes ont pris part à l'initiative « Villes amies des enfants » mise en place par l'UNICEF, dont le but est d'offrir une meilleure protection des droits de l'enfant au niveau local. Ces engagements ont déjà permis l'ouverture d'espaces où les enfants peuvent s'exprimer sur les questions d'aménagement de leur ville et sur l'amélioration des politiques visant à garantir leurs droits.

## AMBASSADEURS ITINÉRANTS INTERNATIONAUX

Lord Richard Attenborough (Royaume-Uni)	Whoopi Goldberg (États-Unis)	Leo Messi (Argentine)
Amitabh Bachchan (Inde)	Maria Guleghina (Ukraine)	Sir Roger Moore (Royaume-Uni)
David Beckham (Royaume-Uni)	Angélique Kidjo (Bénin)	Nana Mouskouri (Grèce)
Harry Belafonte (États-Unis)	Yuna Kim (République de Corée)	Youssou N'Dour (Sénégal)
Orlando Bloom (Royaume-Uni)	Tetsuko Kuroyanagi (Japon)	Berliner Philharmoniker (Allemagne)
Jackie Chan (Hong Kong, Chine)	Femi Kuti (Nigéria)	Vanessa Redgrave (Royaume-Uni)
Myung-Whun Chung (République de Corée)	Leon Lai (Hong Kong, Chine)	Sebastião Salgado (Brésil)
Judy Collins (États-Unis)	Lang Lang (Chine)	Susan Sarandon (États-Unis)
Mia Farrow (États-Unis)	Ricky Martin (Puerto Rico, États-Unis)	Maxim Vengerov (Fédération de Russie)
Danny Glover (États-Unis)	Shakira Mebarak (Colombie)	

## Chapitre 6

# Venir en aide aux personnes les plus vulnérables aux crises

Le tremblement de terre qui a dévasté Haïti et les inondations qui ont contraint des millions de personnes à être déplacées au Pakistan ont été les crises humanitaires les plus graves et les plus complexes de 2010 (voir le *Gros plan* p. 40). Suite à ces catastrophes, l'UNICEF a fait appel à des ressources internes et externes dans le monde entier et a travaillé en étroite collaboration avec ses partenaires.

Mais ces crises étaient loin d'être des cas isolés. Tout au long de l'année, l'UNICEF est intervenu sur 290 situations humanitaires dans 98 pays (soit environ la moitié des pays du monde). Il est ressorti de tous ces événements une conclusion commune : dans les situations de catastrophes naturelles ou de conflits, les enfants font partie des populations les plus vulnérables en termes de violences et de respect des droits dans un contexte immédiat. À plus long terme, ces situations mettent aussi en péril leur avenir en tant qu'adultes.

Dans toutes les actions menées en faveur des enfants dans les situations de crise, l'UNICEF respecte les principes de la législation internationale relative aux droits de l'homme et du droit international humanitaire, comme résumé dans ses *Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire*. Ces engagements, qui ont fait l'objet d'une mise à jour en 2010, reconnaissent l'importance des partenariats de collaboration, aussi bien au niveau national qu'international, dans la réalisation et la protection de l'ensemble des droits de l'enfant. Le cas de la Somalie est un bon exemple de collaboration : les solides partenariats établis entre l'UNICEF et les administrations locales, plus de 100 ONG et des groupes communautaires ont permis de fournir de manière continue des services de base dans tout le pays, malgré une forte instabilité. La coordination des groupes sectoriels a également joué un rôle essentiel dans les actions interorganisations menées après le tremblement de terre en Haïti, les inondations au Pakistan, et d'autres situations d'urgence. De plus, pour répondre à la demande colossale, l'UNICEF a eu recours à des redéploiements internes, à des déploiements externes et à des accords d'aide éventuelle. Les défis auxquels l'UNICEF est confronté dans ces situations l'incitent à affiner davantage ses systèmes.

D'autres engagements reflètent l'attention accrue que l'UNICEF porte à la réduction des inégalités en s'adressant aux groupes les plus vulnérables, et soulignent l'importance d'être préparé à réagir aux situations d'urgence afin de sauver des vies. Cela revêt une importance capitale car les catastrophes naturelles sont de plus en plus nombreuses, et bien souvent liées au changement climatique.



Un homme et deux de ses enfants ont été sauvés après avoir passé quatre heures ensevelis sous les décombres d'une maison dans la province du Qinghai (Chine).

L'aide humanitaire orientée vers les secteurs qui en ont le plus besoin peut permettre d'empêcher les personnes les plus vulnérables de s'enfoncer encore davantage dans la marginalisation. Dans les zones de conflits, où le problème est particulièrement important, l'UNICEF accroît continuellement ses efforts pour exercer un suivi de la sécurité, ainsi que des risques liés à la réputation et à la politique afin de garantir qu'ils ne gênent pas les programmes de protection des droits de l'enfant et qu'ils ne limitent pas l'accès à l'aide humanitaire.

Dans tous ses programmes, l'UNICEF a mis en place des processus de préparation aux situations d'urgence et des mesures de réduction des risques. En 2010, 77 % des bureaux de l'UNICEF justifiaient également d'un niveau minimum de préparation. Ces mesures ont notamment eu des retombées positives en Indonésie, qui a été touchée par trois grandes catastrophes pendant l'année (des crues brutales, un tremblement de terre et un tsunami, et une éruption volcanique). En effet, de solides capacités gouvernementales et de bons mécanismes de coordination, alliés à des mesures de préparation clés, ont permis de disposer des approvisionnements d'urgence en temps voulu pour les faire parvenir aux enfants des régions touchées dans les tout premiers jours ayant suivi les catastrophes.

Les inégalités sociales et économiques rendent certains groupes (comme les enfants et les adultes touchés par la pauvreté) bien plus vulnérables aux crises et beaucoup moins préparés à se relever de tels événements. Les risques n'ayant pas été anticipés peuvent progressivement entraîner un accroissement des inégalités, ralentissant alors la progression vers les OMD et l'application des droits de l'enfant. La question de l'égalité des sexes a tenu une place particulièrement importante en 2010 : l'action humanitaire doit en effet contribuer à obtenir des résultats plus performants pour les filles, les garçons, les femmes et les hommes. En raison de la discrimination, les femmes et les filles sont souvent exposées aux pires menaces et sont les moins aptes à se défendre. L'UNICEF a envoyé des spécialistes de l'égalité des sexes dans les pays en situation de crise humanitaire afin de déceler les problèmes et d'y remédier.

### **Atténuer l'impact des catastrophes naturelles**

Séismes, tsunamis, pluies torrentielles ou sécheresses ont menacé la vie des enfants en 2010, et ont trop souvent entraîné la violation de leurs droits. L'UNICEF a réagi rapidement pour protéger les droits des enfants et rétablir les

services de base essentiels à leur survie et à leur développement, notamment en effectuant des approvisionnements d'urgence en eau potable et en vaccins et en garantissant la continuité de l'enseignement.

Dans le district de Yushu, au nord-ouest de la Chine, un tremblement de terre a provoqué la destruction de 85 % des maisons situées au niveau de l'épicentre. Environ 80 % des écoles primaires et la moitié des écoles d'enseignement secondaire du district furent endommagées, privant ainsi d'enseignement plus de 22 700 élèves. Malgré les difficultés d'accès à cette région isolée et montagneuse, l'UNICEF a aidé à acheminer vêtements, bottes et couvertures à plus de 25 000 élèves. L'UNICEF a également facilité la reprise des cours en fournissant des tentes insonorisées et des préfabriqués pour y installer des salles de classe, ainsi que du matériel d'éducation préscolaire et des jeux. De plus, quatre espaces dédiés aux enfants, dont la création découle des enseignements tirés à la suite du tremblement de terre dans la province du Sichuan en 2008, ont permis d'apporter un soutien psychologique à 6 000 enfants.

### **Tout au long de l'année, l'UNICEF est intervenu sur 290 situations humanitaires dans 98 pays.**

Le grave tremblement de terre qui a touché le Chili a été suivi d'un tsunami. L'UNICEF a choisi d'axer son intervention sur les domaines de l'éducation, la protection des enfants et l'accès à l'eau potable, ainsi que l'amélioration des conditions sanitaires et l'éducation à l'hygiène. Au total, 40 000 sacs à dos remplis de fournitures scolaires ont été distribués aux enfants pour faciliter leur retour à l'école. De même, plus de 2 600 professionnels de l'enfance ont reçu des formations afin de les aider à améliorer leurs capacités à déceler et à gérer les cas de stress émotionnel aigu.

En fin d'année, un typhon s'est abattu sur les Philippines, où environ 1 million de personnes sont généralement déplacées chaque année pour raisons humanitaires. Lorsque cela était nécessaire, l'UNICEF a eu recours à ses ressources prépositionnées en matière de soins médicaux d'urgence, d'approvisionnement en eau et de produits d'hygiène, suite à la destruction de nombreux villages et au déplacement de milliers de familles. L'UNICEF a aussi apporté son aide aux autorités locales concernant la mise à jour de leurs programmes en vue de protéger les différentes



Rassemblement devant la cathédrale Notre Dame de l'Assomption, partiellement détruite, à Port-au-Prince (Haïti).

municipalités. Un manuel sur la réduction des risques de catastrophes comprenant des sections sur le changement climatique a également été mis à la disposition des écoles.

Durant l'hiver 2009-2010, un *dzud* (le pire de sa catégorie en presque un demi-siècle) a touché plus de la moitié des provinces mongoles. Ce phénomène météorologique se traduit par de longues périodes de froid intense et d'importantes chutes de neige. Ce *dzud* est survenu après un été de sécheresse, qui a paralysé la production agricole, source d'emploi d'environ 40 % des Mongols. Cette catastrophe a notamment eu pour conséquences une hausse des taux de mortalité infantile et un risque d'aggravation de la malnutrition. L'UNICEF a rapidement mobilisé des ressources qui ont bénéficié à 300 000 enfants touchés, en fournissant des produits d'aide d'urgence comme des micronutriments en poudre, des farines enrichies et des fournitures médicales de base. Sur une vision à plus long terme, l'UNICEF a plaidé auprès du Gouvernement afin qu'il mette en place des pratiques de gestion durable des terres pour protéger les zones vulnérables dont dépendent un si grand nombre de personnes.

Après trois ans de pluies faibles et irrégulières, de violentes pluies se sont abattues sur le Tchad. Au Niger, le manque de pluies de 2009 a compromis les cultures et décimé les ressources alimentaires en 2010. Une grave crise alimentaire et nutritionnelle coïncidant avec la période des récoltes a mis environ 7 millions de personnes, soit presque

la moitié de la population, en situation d'insécurité alimentaire moyenne ou grave. Au Tchad, la production céréalière a chuté de plus d'un tiers. Dans ces deux pays, les taux de malnutrition aiguë de certaines régions ont alors dépassé les 15 %, considéré comme le seuil d'urgence.

Au Niger, avec l'aide de l'UNICEF, des transferts de fonds ont été effectués en faveur de 34 500 foyers comprenant de jeunes enfants. Cette stratégie avait pour objectif d'empêcher que les rations alimentaires des enfants ne soient utilisées par d'autres membres de la famille. L'UNICEF a également établi un partenariat avec le PAM afin de soigner plus de 320 000 enfants dans 822 centres de réhabilitation nutritionnelle. Au Tchad, l'UNICEF a apporté son soutien à 204 centres d'alimentation thérapeutique en mettant à disposition du matériel et de la formation et permettant ainsi la prise en charge de 55 000 enfants.

## Garantir les droits de l'enfant en période de conflits

Là où les conflits se sont poursuivis ou se sont transformés en crises au cours de l'année 2010, l'UNICEF a, comme à son habitude, mis en place des services de protection des enfants. En Afghanistan, une campagne intensive de quatre jours a permis la vaccination de 7,6 millions d'enfants, dont presque 3 millions issus des 38 districts présentant les taux de couverture les plus bas. Dans la Zone C du Territoire palestinien occupé, l'UNICEF a approvisionné 8 500 personnes en eau potable et a apporté son assistance à 28 des 31 écoles dans le besoin, en contournant le problème de partage de responsabilités entre Palestiniens et Israéliens qui empêche souvent les enfants d'avoir accès aux services publics.

Alors que le référendum de janvier 2011 se préparait dans le Sud-Soudan, l'UNICEF approvisionnait en eau et en services sanitaires 1 million de personnes déplacées et 23 000 personnes touchées par les conflits, dans les zones difficiles d'accès de l'est du Jebel Marra et au Jebel Moon, au nord. En étroite collaboration avec l'Armée populaire de libération du Soudan, l'organisation est parvenue à libérer et à réinsérer 1 200 enfants ayant été recrutés par des forces et groupes armés. L'Armée a accepté de créer cinq unités de protection des enfants en son sein et de former presque 5 700 soldats pour lutter contre le recrutement des enfants.

La Somalie reste plongée dans la crise : elle est régulièrement le théâtre d'affrontements armés et l'insécurité est toujours présente, privant les populations de services et

les rendant plus vulnérables aux catastrophes. Dans les régions du centre et du sud, où le manque de soins médicaux et cinq années de pluviométrie défavorable n'ont fait qu'aggraver les retombées des conflits, 1 enfant sur 6 souffre de malnutrition aiguë. En 2010, l'UNICEF a participé à l'approvisionnement en alimentation thérapeutique et complémentaire de près de 150 000 enfants souffrant de malnutrition aiguë dans tout le pays, soit plus de 40 % des enfants touchés par le problème. Plus de 213 000 autres enfants ont bénéficié des actions menées en collaboration avec d'autres partenaires intervenant dans le domaine de la nutrition.

Étant donné la grande fragilité des infrastructures somaliennes, l'UNICEF prend en charge plus de 80 % des services de santé publique, d'approvisionnement en eau, de nutrition et d'éducation de base. L'organisation fournit l'ensemble des équipements, des médicaments et du matériel de soins de santé primaires, notamment grâce aux centres de santé maternelle et infantile et aux centres sanitaires, qui accueillent 2,5 millions de personnes. Fin 2010, un programme accéléré pour la survie des jeunes enfants mené conjointement par l'UNICEF et l'OMS a permis de fournir à 90 % des enfants de moins de cinq ans et à 60 % des femmes en âge de procréer des vaccinations, des suppléments de vitamine A, des comprimés de traitement vermifuge, des comprimés pour la purification de l'eau et un dépistage des problèmes nutritionnels.

En 2010, on a appris que le viol était utilisé comme arme de guerre dans la région est de la République démocratique du Congo. En juillet et août, lors de l'un de ces terribles et nombreux incidents, 290 femmes, filles et garçons furent violés en quelques jours par des groupes d'hommes armés. Au cours de l'année, presque 9 800 personnes, dont environ 6 000 enfants, ont pu bénéficier d'un ensemble de services destinés aux rescapés des violences sexuelles.

L'UNICEF gère quatre des neuf groupes sectoriels humanitaires qui coordonnent les actions de secours internationales en République démocratique du Congo. En outre, dans le cadre du programme national de reconstruction, il joue un rôle clé dans la relance des services sociaux essentiels dans les zones où rentrent les populations ayant été déplacées. En 2010, plus de 2,2 millions de personnes ont eu accès à une eau propre et à de meilleures infrastructures d'assainissement, et ont ainsi été plus à même de lutter contre le choléra et les autres risques liés aux mouvements de populations. Un programme d'urgence pour la santé a permis de fournir à 500 000 personnes réparties dans trois provinces un traitement contre le choléra et des

vaccins essentiels. Ainsi, 95 % des plus de 255 000 enfants de moins de 5 ans du Sud-Kivu sont maintenant protégés contre la rougeole.

En 2010, le Yémen a connu une avancée majeure, lorsque le Gouvernement, pour la première fois, a donné à l'élimination de la malnutrition un rang de priorité nationale. L'UNICEF a joué un rôle de plaidoyer important dans ce processus et est resté à disposition pour apporter son soutien à la mise en œuvre du Plan stratégique national en matière de nutrition. À la fin de l'année, des centres d'alimentation thérapeutique et de soins ambulatoires étaient en mesure d'accueillir des patients dans 21 gouvernorats et 333 districts.

L'une des priorités a été de venir en aide aux enfants du gouvernorat de Sa'ada, dans le nord du pays, où des années de combats acharnés ont finalement pris fin en février 2010, après avoir entraîné le déplacement de 342 000 Yéménites, dont plus des deux tiers sont des femmes et des enfants. Malgré un cessez-le-feu, l'instabilité permanente empêchait d'atteindre les personnes résidant au-delà d'un rayon de 7 kilomètres autour de la ville de Sa'ada, ce qui a eu pour conséquence un aggravement de la crise.

Au milieu de l'année, lorsque des attaques meurtrières eurent lieu dans les villes multiethniques d'Osh et de Jala-Abad dans le sud du Kirghizistan, environ 300 000 personnes furent déplacées à l'intérieur du pays. La paix fut restaurée relativement rapidement, mais les familles, à leur retour chez elles, découvrirent que leurs maisons et leurs commerces avaient été endommagés ou détruits. L'UNICEF est alors intervenu en fournissant des kits d'urgence afin de garantir la qualité de l'eau et en remettant en l'état les infrastructures d'assainissement dans les écoles. En six mois, les produits chimiques de traitement de l'eau fournis au département responsable de l'approvisionnement en eau ont permis à 200 000 personnes de la ville d'Osh de boire de l'eau sans danger pour leur santé.

Au cours de l'année, l'UNICEF a participé à la réinsertion (qui joue un rôle essentiel dans la protection des personnes) de 28 000 enfants dans 14 pays touchés par des conflits armés en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie et en Amérique latine. Depuis le lancement, en mai 2010, de la campagne pour la ratification universelle des Protocoles facultatifs à la Convention relative aux droits de l'enfant, sept pays supplémentaires ont ratifié le Protocole facultatif sur l'implication des enfants dans les conflits armés.

**En Haïti, puis au Pakistan,** l'UNICEF a mis en place deux des opérations humanitaires les plus importantes et les plus complexes depuis le tsunami qui a touché l'Asie en 2004. Ces deux pays avaient besoin d'une intervention immédiate en 2010, et nécessitent encore aujourd'hui un appui important et constant. Il est impératif de mener des actions coordonnées sur différents fronts afin d'enrayer la spirale de la pauvreté et des privations.

Le tremblement de terre dévastateur qui s'est abattu sur Haïti au début de l'année a détruit des zones entières d'un pays déjà touché par la pauvreté, tuant plus de 220 000 personnes, mettant en danger la vie de 3 millions d'habitants et ayant des conséquences directes sur la vie de 750 000 enfants. Neuf mois plus tard, le pays connut une épidémie de choléra : à la fin du mois de décembre, elle avait fait plus de 3 300 morts et presque 150 000 malades. Aujourd'hui, près de la moitié des foyers haïtiens sont plus pauvres qu'ils ne l'étaient avant le tremblement de terre.

Au Pakistan, les inondations qui commencèrent à la fin du mois de juillet, provoquées par des pluies de mousson sans précédent, ont détruit les maisons et les moyens de subsistance des populations sur 160 000 km<sup>2</sup>, soit un cinquième du territoire. Mi-septembre, alors que la situation d'urgence était au plus haut, quelque 20 millions de personnes avaient été déplacées ou touchées d'une autre manière et environ 2 millions de foyers avaient été détruits. On estime à 10 milliards de dollars le coût de la catastrophe, dans un pays où l'aide publique au développement s'élève à 1,5 milliard de dollars, où presque un quart de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté international, et où des conflits persistants viennent aggraver une crise humanitaire continue. La destruction des cultures et des cheptels et la perte d'une saison de plantation ont mis à mal la sécurité alimentaire.

L'UNICEF, avec l'aide de son réseau mondial de partenaires présents dans les différents pays, intervient non seulement pendant les situations d'urgence, mais aussi en amont et en aval de celles-ci. Il est en bonne position pour mobiliser

ses ressources considérables en vue de venir en aide aux populations touchées par de telles catastrophes. En plus de réagir immédiatement pour sauver des vies, l'UNICEF a établi des passerelles avec les besoins à plus long terme, alors que le relèvement s'amorçait. L'UNICEF a renforcé ses actions

de plaidoyer pour la mise en place de lois et de systèmes d'aide sociale protégeant les enfants en cas de crise. Il a également travaillé avec des organisations partenaires pour former des équipes volantes d'intervention d'urgence en mesure de venir en aide aux enfants n'importe où.

### Haïti : actions coordonnées

À la suite du tremblement de terre, l'UNICEF a joué un rôle clé dans la coordination des interventions internationales afin de répondre aux besoins dans les domaines de l'éducation, de l'assainissement et de l'hygiène, de la nutrition, et de la protection des enfants. L'organisation a également contribué à la santé des populations. Les premières mesures prises en matière de santé étaient axées sur les enfants vivant dans des camps de personnes déplacées, puis se sont étendues à ceux des communautés environnantes.

La catastrophe ayant détruit une grande partie des infrastructures de base du pays, déjà limitées à l'origine, l'UNICEF a fait en sorte de permettre un approvisionnement en eau salubre et d'améliorer les systèmes d'assainissement. Ainsi, des camions venaient approvisionner quotidiennement en eau propre environ 680 000 personnes touchées par la catastrophe. Des toilettes furent installées pour quelque 800 000 personnes vivant dans des camps. L'UNICEF a également participé à l'aménagement de toilettes et d'installations pour le lavage des mains dans des écoles, à destination de près de 77 000 enfants. Un réseau de presque 5 200 personnes qualifiées a sensibilisé plus de 700 000 personnes aux bonnes pratiques en matière d'hygiène à travers tout le pays.

De janvier à octobre, près de 2 millions d'enfants ont été vaccinés contre la rougeole, la diphtérie, le tétanos et la coqueluche, la rubéole et la polio. Ils ont également reçu des suppléments de vitamine A. Des actions pour empêcher la transmission du VIH (pouvant prendre de l'ampleur à la suite d'une situation d'urgence) ont été menées auprès de 7 000 jeunes et adolescents grâce à l'éducation par les pairs et les services communautaires de proximité.

À la fin de l'année, plus de 100 000 nourrissons et près de 50 000 mères avaient eu accès au réseau de tentes et d'espaces mis en place spécialement pour eux sous la houlette de l'UNICEF. Il s'agissait de lieux sûrs où les mères et leurs bébés pouvaient bénéficier d'un soutien et de conseils en matière de nutrition et d'allaitement. Plus



de 4 650 kits de développement de la petite enfance ont également été distribués aux jeunes enfants.

L'UNICEF a travaillé avec l'ONG Save the Children pour coordonner les efforts de reconstruction du système éducatif haïtien anéanti. De même, en collaboration avec le Ministère de l'éducation, l'organisation a contribué à l'amélioration de la qualité de l'enseignement en faisant en sorte que plus de 11 300 enseignants et éducateurs reçoivent une formation visant à éviter le redoublement des élèves. Sur l'ensemble de ces professionnels, 6 000 d'entre eux ont également pu acquérir des connaissances pour aider les enfants à se remettre. Une campagne nationale baptisée « Tous à l'école » a été menée pour encourager les enfants à retourner en classe malgré la catastrophe. Elle visait également à favoriser la scolarisation des enfants marginalisés des quartiers les plus pauvres et des zones rurales laissées pour compte, dont nombre d'entre eux n'étaient jamais allés à l'école.

Lorsque l'épidémie de choléra a éclaté, les stocks de fournitures médicales déjà en place se sont avérés essentiels pour assurer une intervention rapide. L'UNICEF a mis en place 72 centres de traitement du choléra ainsi que des unités où les populations pouvaient se procurer du savon, des comprimés pour la purification de l'eau et des informations sur l'hygiène. Presque 900 000 savonnets ont été distribués aux élèves dans les 10 départements que compte le pays, notamment à 30 000 enfants issus des populations les plus vulnérables vivant dans des institutions.

### **Pakistan : agir sur le long terme**

Suite aux inondations dévastatrices au Pakistan, l'UNICEF a coordonné des interventions humanitaires dans plusieurs domaines, dont l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'hygiène, la nutrition, l'éducation (avec l'ONG Save the Children) et la protection des enfants. En collaboration avec l'OMS et le PAM, l'organisation a mis en place une stratégie permettant d'exploiter davantage les ressources à disposition en associant diverses interventions d'urgence.

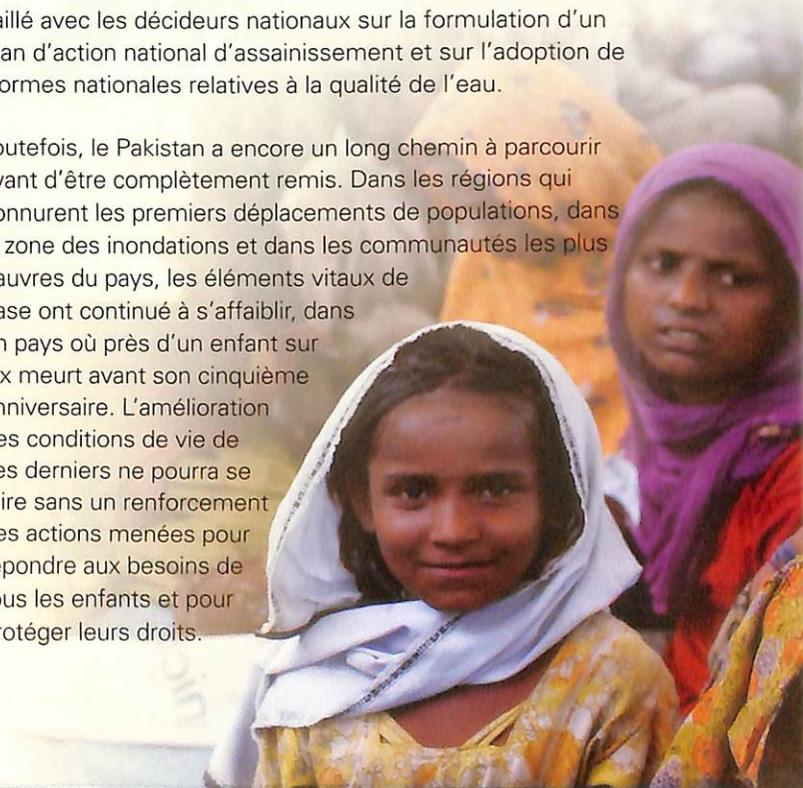
Les premières mesures consistent à fournir un approvisionnement en eau potable à près de 3,2 millions de personnes et des infrastructures d'assainissement à environ 1,5 million de personnes, pour limiter la propagation des maladies hydriques. Plus de 9 millions d'enfants ont été vaccinés contre la polio et plus de 8 millions contre la rougeole. Fin 2010, quelque 2 790 centres d'enseignement temporaires permettaient d'accueillir environ 165 000 enfants, aidant ainsi au remplacement des plus de 10 000 écoles ayant été endommagées ou détruites par les inondations. Environ 6 500 kits de développement de la petite enfance ont également été distribués. Des enquêtes nutritionnelles menées dans quatre provinces ont permis de souligner des lacunes dans ce domaine et d'identifier les enfants les plus à risque.

Près d'un demi-million d'enfants et de femmes ont passé des tests de dépistage de la malnutrition, et environ 115 000 enfants et femmes souffrant de malnutrition grave ou modérée ont pu bénéficier de programmes d'alimentation. L'UNICEF a également apporté son soutien à un réseau de 44 000 travailleuses de la santé qui joue un rôle crucial dans la prestation de services de santé au niveau local, notamment auprès des femmes et des filles. En effet, sans ce réseau, de nombreuses femmes et filles auraient un accès restreint ou inexistant aux soins de santé en raison de contraintes culturelles limitant leurs déplacements. Ces agents de santé communautaires ont été mobilisés pour distribuer des fournitures médicales et diffuser des messages relatifs à la santé dans les zones touchées par les inondations.

Les lacunes en matière de protection des enfants, déjà très importantes avant les inondations, se sont accentuées à la suite de la catastrophe, les enfants étant exposés à des états de stress profond, à des privations et à des risques de violence et d'exploitation. Du fait de la difficulté des familles à subvenir à leurs besoins, les filles risquent plus un mariage précoce, un moyen de diminuer le nombre de personnes à charge au sein des foyers. Six mois après les inondations, presque 1 000 espaces fixes et mobiles d'accueil des enfants avaient été aménagés grâce au soutien de l'UNICEF et à l'intervention de ses ONG partenaires. Près de 180 000 enfants ont pu bénéficier d'un soutien psychologique et d'activités de loisir.

Afin de préparer le relèvement et le développement du Pakistan à plus long terme, l'UNICEF a plaidé en faveur de la mise en place de nouvelles politiques et de nouveaux services. Ainsi, même avant la catastrophe, les conditions d'approvisionnement en eau et l'accès aux infrastructures d'assainissement se détérioraient. L'UNICEF a donc travaillé avec les décideurs nationaux sur la formulation d'un Plan d'action national d'assainissement et sur l'adoption de Normes nationales relatives à la qualité de l'eau.

Toutefois, le Pakistan a encore un long chemin à parcourir avant d'être complètement remis. Dans les régions qui connurent les premiers déplacements de populations, dans la zone des inondations et dans les communautés les plus pauvres du pays, les éléments vitaux de base ont continué à s'affaiblir, dans un pays où près d'un enfant sur dix meurt avant son cinquième anniversaire. L'amélioration des conditions de vie de ces derniers ne pourra se faire sans un renforcement des actions menées pour répondre aux besoins de tous les enfants et pour protéger leurs droits.



## Chapitre 7

# Obtenir des résultats concrets

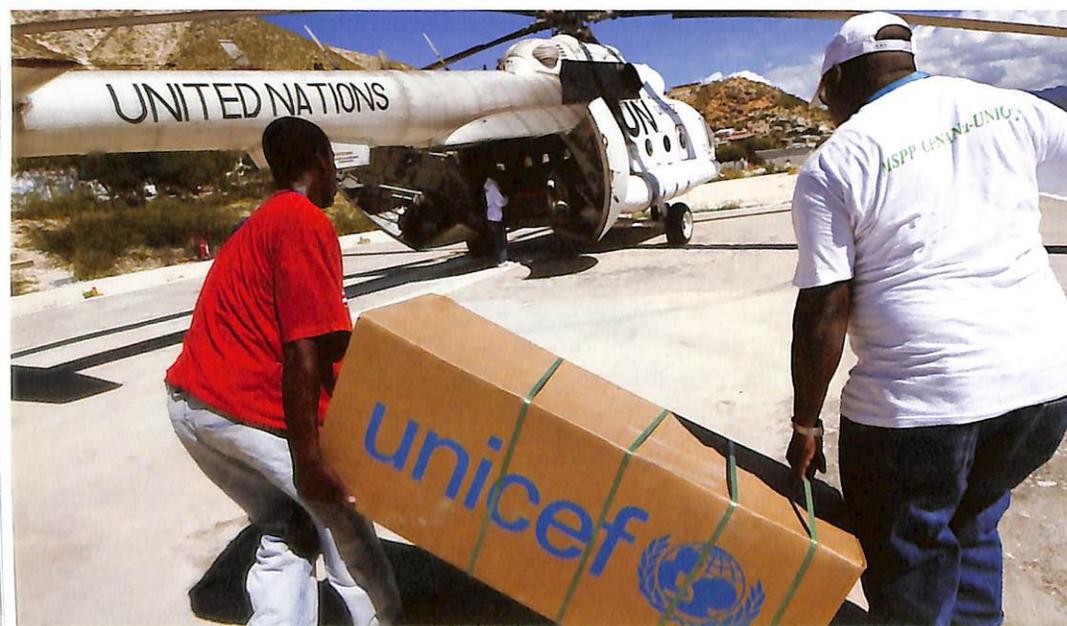
Pour maximiser ses résultats en faveur de la cause des enfants, l'UNICEF doit agir de manière rationnelle et efficace. Ce sont cette obligation et les engagements moraux de l'organisation envers les droits de l'enfant qui ont orienté l'étude de 2010 sur l'équité. La rentabilité des interventions menées en faveur des enfants qui en ont le plus besoin donne un point de repère concret en termes d'établissement des programmes et d'aspects pratiques de la gestion de l'organisation.

L'UNICEF s'efforce continuellement d'améliorer ses pratiques de fonctionnement. Il cherche à appliquer les meilleures pratiques et normes internationales en termes de technologie, tout en mettant à profit les avantages de la réforme de l'ONU. En soutenant de son mieux son réseau mondial de bureaux grâce auquel les programmes sont mis en place, l'organisation optimise ses ressources en vue d'améliorer les conditions de vie des enfants.

### Investir efficacement

Au cours de l'année 2010, l'UNICEF a accéléré les préparatifs en vue du lancement en 2012 de VISION, le système de planification des ressources de l'organisation. Ce nouvel outil comprend un système d'information sur la gestion des résultats permettant de suivre en temps réel les finances de l'organisation et les résultats des programmes, afin de mieux coordonner les actions entre les différents bureaux de l'UNICEF et de réduire les coûts de transaction. Des normes ont été définies pour mesurer les résultats et des tableaux de bord ont été conçus pour suivre les indicateurs de performance. Afin de faciliter le déploiement de VISION, ce dernier sera dans un premier temps utilisé en tandem avec les Normes comptables internationales du secteur public, dont l'adoption est prévue en 2012, conformément à la demande des Nations Unies. Ces normes permettront d'obtenir des informations en plus grand nombre et de meilleure qualité quant à la gestion des ressources de l'UNICEF.

De nombreux bureaux de pays de l'UNICEF occupent maintenant des locaux partagés ou ont conclu des accords de services communs avec d'autres institutions de l'ONU, ce qui a contribué à la réduction des coûts en 2010. Ainsi, les dépenses administratives ont chuté d'un tiers dans les 50 bureaux de l'UNICEF qui ont mis en place ce type d'accords. De plus en plus de bureaux ont su tirer parti de la croissance continue des services des fournisseurs d'accès à Internet nationaux, qui offrent une couverture de haute qualité à des prix moins élevés. De même, l'usage de plus en plus répandu de la vidéoconférence et des webinaires a permis de diminuer les frais de déplacement.



Envoi de fournitures médicales d'urgence vers les zones touchées par l'épidémie de choléra depuis la ville portuaire de Gonaïves (Haïti).

Au cours de l'année 2010, des améliorations n'ont cessé d'être mises en place dans les domaines de l'obligation de rendre des comptes et de la surveillance, notamment le lancement du Système mondial de surveillance des rapports d'évaluation (*Global Evaluation Reports Oversight System*), dans le cadre duquel une entreprise indépendante examine les évaluations de l'UNICEF. Les audits ont permis d'évaluer 20 bureaux de pays et 7 sièges et domaines thématiques. Les audits communs à d'autres organismes de l'ONU ont étudié l'approche harmonisée en termes de transfert de fonds ainsi que le Fonds humanitaire commun pour le Soudan. La mise en œuvre d'une nouvelle politique sur la gestion des risques a commencé par la formation complète des membres des bureaux de l'UNICEF.

En 2010, afin d'orienter à nouveau l'obligation de rendre des comptes sur la question de l'équité, l'UNICEF a créé un outil de contrôle de la progression des bureaux de pays et de l'organisation dans son ensemble (*Equity Tracker*). Début 2011, tous les bureaux de pays de l'UNICEF disposaient d'un profil en ligne indiquant régulièrement comment leurs programmes contribuent au développement équitable des enfants.

Au cours de l'année 2010, en acheminant de la nourriture, des médicaments et d'autres produits de base là où les populations en avaient le plus besoin, l'UNICEF a joué un rôle important en termes d'approvisionnement.

L'approvisionnement d'urgence, dont plus de la moitié fut attribué à Haïti et au Pakistan, s'est élevé à 195 millions de dollars. L'UNICEF réalise 80 % de ses achats de fournitures en commun avec d'autres institutions de l'ONU, notamment le PAM, le HCR et l'OMS.

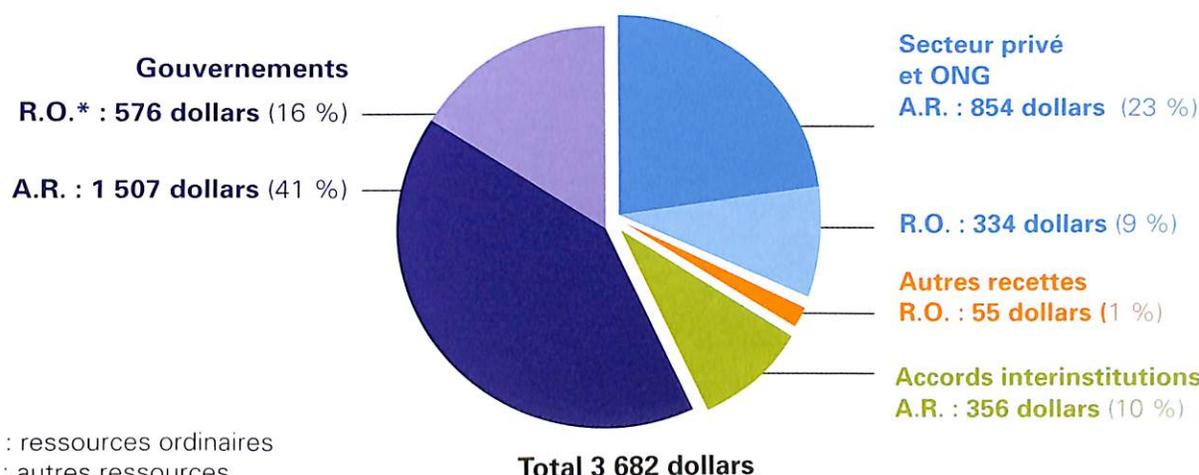
Le travail mené par l'UNICEF avec ses partenaires sur la question des approvisionnements, afin d'améliorer l'accès aux biens et leur qualité et de faire baisser les prix, a eu une influence positive sur les marchés mondiaux concernant des produits essentiels. L'UNICEF est également parvenu à un accord sur la baisse du prix des vaccins et des moustiquaires imprégnées d'insecticide, ce qui permettra d'économiser 113,3 millions de dollars pour les programmes 2011-2012. Le nombre de fournisseurs proposant des aliments thérapeutiques prêts à l'emploi a augmenté et le prix des vaccins pentavalents et antipolio-myélitiques a chuté, allant à l'encontre de la tendance à la hausse constatée depuis plusieurs années.

## Recruter de manière stratégique

L'engagement sans faille de l'UNICEF en faveur des enfants serait impossible sans le dévouement de son personnel, sans qui les programmes ne pourraient voir le jour. En 2010, l'UNICEF a revu à la hausse la planification stratégique de ses ressources humaines afin d'être plus à même d'anticiper les besoins en personnel de l'organisation et d'y répondre, et a défini des processus visant à accélérer les

## Total des recettes de l'UNICEF par provenance et par type de financement en 2010

(en millions de dollars des États-Unis)



R.O. : ressources ordinaires  
A.R. : autres ressources

\* Les recettes ordinaires brutes provenant des gouvernements incluent les impôts sur le revenu payés par l'UNICEF au nom des ressortissants d'un gouvernement qui contribue aux ressources ordinaires de l'UNICEF. Ces impôts sont reportés dans la partie dépenses du tableau « Montant total des dépenses par ressource et type de dépenses en 2010 » (voir p. 7).

prises de décision. Ces mesures ont joué un rôle essentiel dans les déploiements de personnels d'urgence, qui ont quasiment quadruplé en 2010 par rapport à 2009, principalement en raison des crises en Haïti et au Pakistan.

## En soutenant de son mieux son réseau mondial de bureaux, l'UNICEF optimise ses ressources en vue d'améliorer les conditions de vie des enfants.

Grâce à son nouveau système de recrutement par Internet, l'UNICEF a diminué le temps moyen consacré à la dotation en personnel de presque un cinquième. De même, le système e-PAS a jeté les bases d'une meilleure gestion des performances individuelles. La mise en valeur du suivi post-recrutement a permis de faire en sorte que les services de ressources humaines n'aient plus seulement une fonction purement administrative et de renforcer leur rôle de partenaire dans la réalisation de l'ensemble des objectifs de l'UNICEF. Des cadres supérieurs ont été désignés spécifiquement pour coordonner cette mise en valeur.

Afin de soutenir l'apprentissage et de faciliter le partage des connaissances au sein du personnel, les communautés de pratique de l'UNICEF disposent désormais d'un réseau de milliers d'employés à travers le monde travaillant sur de nombreux programmes clés et dans de nombreux domaines d'intervention. Le service d'assistance en ligne

(ASK) constitue toujours un outil de qualité pour poser des questions et débattre de la cohérence des actions de l'ONU.

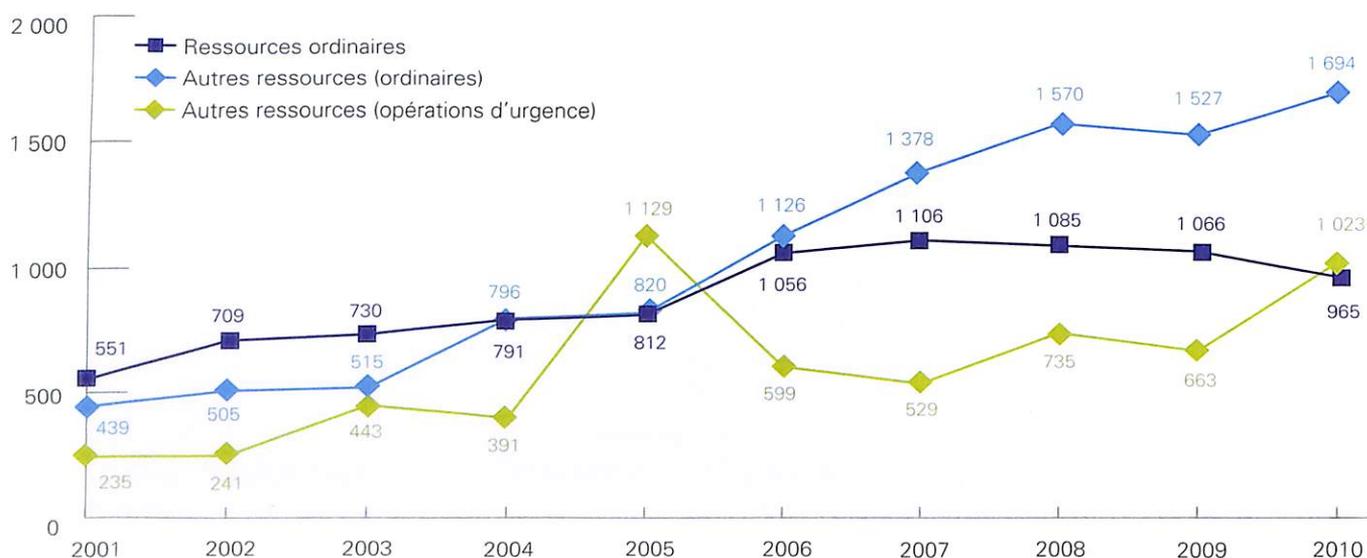
Une répartition équilibrée des postes entre hommes et femmes reste une priorité à l'UNICEF, conformément aux principes qui font partie intégrante de ses programmes. À tous les échelons, l'organisation s'approche de la parité, avec 48 % des postes occupés par des femmes. La progression a cependant été moins importante pour les postes de hauts fonctionnaires internationaux, dont seulement 42 % sont occupés par des femmes.

Une nouvelle politique sur l'égalité des sexes a été adoptée en 2010 pour intensifier les efforts de l'UNICEF dans ce domaine. Jusqu'alors, elle s'est traduite par la création de listes de spécialistes de la question, le développement des formations sur la prise en compte des sexospécificités, notamment parmi les responsables, et la prise en compte des compétences sur les questions d'égalité des sexes dans le recrutement et l'évaluation des performances.

## Faire plus avec moins

De par son statut unique d'institution multilatérale se consacrant exclusivement à la défense des droits de l'enfant, l'UNICEF joue un rôle essentiel. Cependant, en 2010, avec la crise économique mondiale, l'organisation a rencontré des difficultés pour collecter des ressources en vue d'assurer son fonctionnement. Les donateurs ont imposé des exigences toujours plus strictes quant à l'utilisation des fonds et nombre d'entre eux ont revu à la baisse le niveau de leurs contributions. Le total des recettes a augmenté de

## Contributions aux recettes de l'UNICEF pour 2001-2010 (en millions de dollars des États-Unis)



## Contributions thématiques pour 2008-2010

(en millions de dollars des États-Unis)

	2008	2009	2010
Survie et développement du jeune enfant	18,8	22,1	32,6
Éducation de base et égalité des sexes	121,6	128,5	132,3
Protection de l'enfant	36,0	51,2	53,1
Le VIH/SIDA et les enfants	10,4	14,8	10,3
Promotion des politiques et partenariats en faveur des droits des enfants	16,1	13,4	12,8
Aide humanitaire	140,1	64,9	332,4

13 % par rapport à 2009, s'approchant des 3,7 milliards de dollars, mais cette hausse s'explique en grande partie par les contributions destinées aux crises en Haïti et au Pakistan.

Les ressources ordinaires, qui peuvent être affectées sans restriction aux priorités des programmes de pays de l'UNICEF, se sont élevées à 965 millions de dollars, soit une baisse de 9 % par rapport à l'année précédente. Cette catégorie ne représentait que 26 % des recettes totales de l'UNICEF en 2010, contre 33 % en 2009. Ces fonds permettent de renforcer la capacité de l'UNICEF à intervenir équitablement et à allouer des ressources rapidement et de manière flexible là où les populations en ont le plus besoin, afin de pouvoir faire face à l'évolution des circonstances. Les ressources ordinaires permettent une cohérence accrue et une planification à plus long terme, réduisant ainsi les lourdeurs administratives.

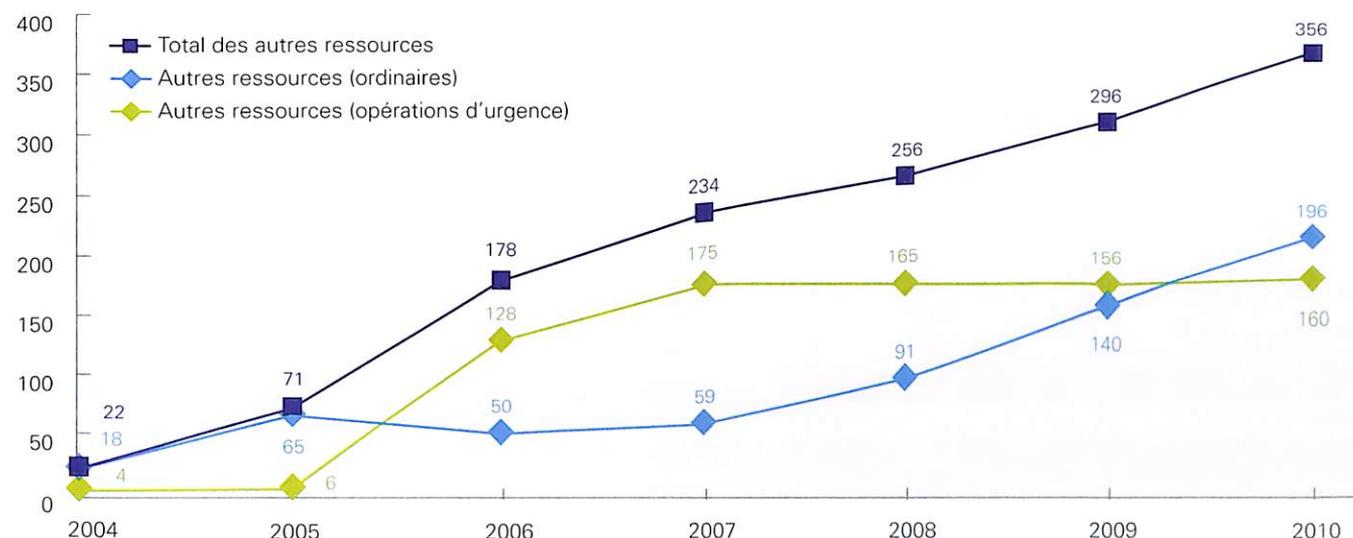
L'UNICEF maintient de solides engagements auprès des donateurs traditionnels, notamment en s'efforçant continuellement d'accroître la reconnaissance de ces derniers et

d'améliorer ses résultats. L'organisation a également développé ses actions auprès de donateurs dans les économies émergentes et a ainsi doublé ses recettes en provenance de ces pays en 2010. On a également constaté une hausse des recettes issues des fonds communs, des fonds fiduciaires multidonateurs et des accords bilatéraux. Ces accords interinstitutions constituent de nouveaux moyens de mobiliser des ressources.

Grâce aux fonds thématiques, des projets peuvent être planifiés sur le long terme et des économies peuvent être réalisées en termes de coûts de transaction, aussi bien pour l'UNICEF que pour les donateurs. Le traitement administratif des contributions thématiques demande moins de temps, ce qui permet de se concentrer sur la planification et les résultats. En 2010, les financements thématiques totaux pour les cinq domaines du Plan stratégique à moyen terme (PSMT) ont légèrement augmenté, de 5 %, atteignant 241 millions de dollars, et l'aide humanitaire a affiché une nette hausse.

## Contributions issues des accords interinstitutions pour 2004 -2010

(en millions de dollars des États-Unis)



## Les 20 principaux donateurs gouvernementaux et intergouvernementaux en 2010

(en milliers de dollars des États-Unis)

	Ressources ordinaires	Autres ressources		Total
		Ordinaires	Opérations d'urgence	
États-Unis	132 250	127 538	80 883	340 671
Royaume-Uni	32 594	172 993	52 548	258 134
Norvège	70 245	112 659	22 063	204 967
Japon	15 184	98 322	61 540	175 046
Pays-Bas	42 735	91 933	24 090	158 758
Commission européenne	–	57 470	88 220	145 690
Canada	17 408	89 934	27 268	134 610
Espagne	29 225	68 930	29 316	127 471
Suède	61 428	40 108	24 816	126 352
Australie	24 660	53 473	42 603	120 736
Danemark	28 069	10 063	11 601	49 732
Finlande	21 592	10 417	7 597	39 606
Belgique	25 128	865	9 192	35 185
Suisse	20 661	3 385	508	24 554
Allemagne	8 242	6 986	758	15 986
Italie	4 202	441	11 052	15 695
France	9 447	399	4 883	14 729
Irlande	9 864	3 228	1 428	14 521
Luxembourg	3 711	4 609	1 160	9 480
Nouvelle-Zélande	4 320	3 387	1 428	9 135

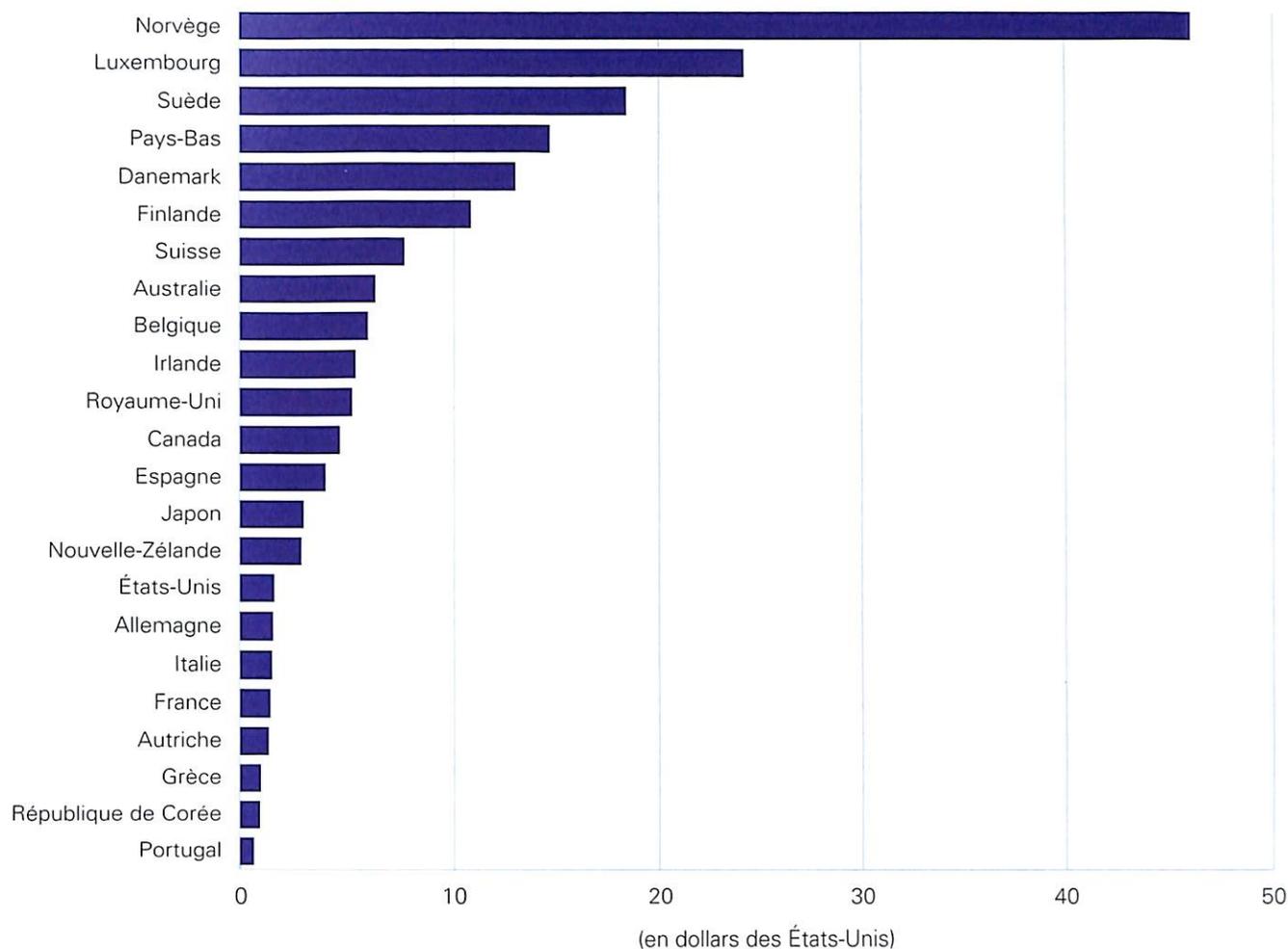
## Les 20 principaux comités nationaux donateurs en 2010

(en milliers de dollars des États-Unis)

	Ressources ordinaires	Autres ressources		Total
		Ordinaires	Opérations d'urgence	
Japon	148 232	18 636	26 736	193 605
États-Unis	12 708	30 560	85 483	128 751
Allemagne	49 995	28 198	26 512	104 705
Pays-Bas	41 553	16 837	24 740	83 130
France	37 705	13 648	20 023	71 375
Italie	21 570	36 271	12 100	69 940
Royaume-Uni	2 627	26 988	27 047	56 662
Espagne	24 848	12 503	17 896	55 247
Suède	19 685	19 929	5 467	45 080
République de Corée	24 873	5 898	5 009	35 780
Suisse	12 180	18 677	3 865	34 723
Belgique	6 843	7 793	13 928	28 565
Hong Kong, Chine	10 247	4 786	7 560	22 593
Danemark	9 515	4 596	7 649	21 759
Canada	965	3 988	16 079	21 033
Norvège	6 382	7 810	4 750	18 942
Finlande	11 587	3 681	2 646	17 914
Australie	3 671	4 709	7 570	15 949
Grèce	4 375	1 472	3 785	9 632
Irlande	2 926	581	5 679	9 186

## Contributions à l'UNICEF par habitant en 2010\*

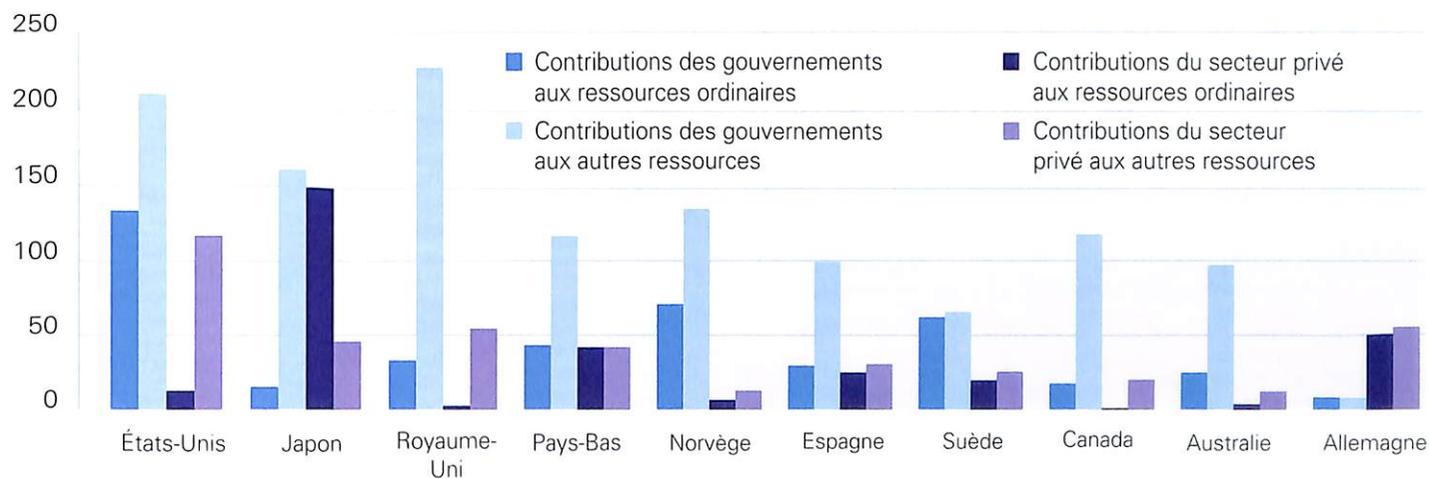
Pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)



\* Inclut les contributions des gouvernements et des comités nationaux pour l'UNICEF.

## Les 10 principaux pays par donateur et type de financement en 2010\*

(en millions de dollars des États-Unis)



\* Inclut les contributions des gouvernements et des comités nationaux pour l'UNICEF; n'inclut ni les contributions des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, ni celles versées au titre d'accords interinstitutions et de fonds communs.

# Contributions des alliances avec des entreprises et des fondations supérieures ou égales à 100 000 dollars en 2010

## Alliances mondiales

Amway Europe  
Barclays  
Futbol Club Barcelona  
Gucci  
H&M, Hennes & Mauritz AB  
IKEA  
ING  
IZA  
MAC AIDS Fund  
Montblanc  
Procter & Gamble  
Unilever

Check Out For Children™  
(Starwood Hotels & Resorts: Europe, Afrique, Moyen-Orient, Asie-Pacifique et Chine continentale)

Change For Good®  
Aer Lingus (Irlande)  
Alitalia (Italie)  
All Nippon Airways – ANA (Japon)  
American Airlines (États-Unis)  
Asiana (République de Corée)  
Cathay Pacific (Hong Kong, Chine)  
Finnair (Finlande)  
Japan Airlines (Japon)  
Qantas (Australie)

## Comités nationaux/Bureaux de pays

## Donateurs du monde des affaires

<b>Afrique du Sud</b>	Total South Africa
<b>Allemagne</b>	Deutsche Post AG Mattel Payback Siemens AG Volvic Commerzbank AG Stiftung United Internet für UNICEF Stiftung Berliner Philharmoniker Harold A. und Ingeborg L. Hartog-Stiftung (privé)
<b>Argentine</b>	Banelco Carrefour Farmacity OCA
<b>Australie</b>	SunRice The Just Group
<b>Belgique</b>	buy aid Belgacom GlaxoSmithKline Biologicals Hallmark
<b>Brésil</b>	Banco Itaú Companhia Energética do Ceará - COELCE Fundação Itaú Social Nidos - Organização de Eventos Ltda Petrobras Rede Energia RGE - Rio Grande Energia Samsung

<b>Canada</b>	Cadbury Les Rôtisseries St-Hubert Ltée McCain Foods Limited PwC Teck Resources Limited Tim Horton Children's Foundation Tim Hortons Webkinz Foundation
<b>Chine</b>	GlaxoSmithKline Biological Shanghai Ltd. Porsche (China) Motors Ltd. HNA Group Co., Ltd. (Hainan Airlines)
<b>Croatie</b>	Hrvatski Telekom d.d.
<b>Danemark</b>	Brøndby IF
<b>Équateur</b>	Diners Club
<b>Espagne</b>	Arbora & Ausonia Bancaja Banesto BBVA Caja Madrid Cajasol Eroski Fundación Cajamurcia Fundación CAN Fundación La Caixa Grefusa Jané La Sexta NH Hoteles SA Orange Unicaja

<b>États-Unis (US Fund for UNICEF)</b>	Jefferies & Co. Acqua di Giò/Giorgio Armani Parfums Amgen Foundation Apple Corps Ltd. BD Carnival Corporation & plc Chegg, Inc. Colgate-Palmolive Company Covington & Burling LLP Dell Deutsche Bank ExxonMobil Corporation First Data Corporation GE Foundation Google, Inc. Hess Corporation Hewlett-Packard Company Foundation Johnson & Johnson Kmart Liberty Global, Inc. Major League Baseball Merck & Co., Inc. Microsoft Corp. National Basketball Association & the NBPA Pfizer Inc. Pier 1 Imports, Inc. RockYou, Inc. The Baupost Group, L.L.C. The Clorox Company Foundation The J.P. Morgan Chase Foundation The Prudential Foundation The Safeway Foundation The UPS Foundation Time Warner Inc.
--	---

<b>États-Unis (US Fund for UNICEF) (suite)</b>	Toys "R" Us Children's Fund and Toys "R" Us, Inc. Turner Broadcasting System, Inc. United States Tennis Association
<b>Fédération de Russie</b>	Tupperware LLC
<b>Finlande</b>	Nokia Oyj
<b>France</b>	Caisses d'Épargne Century 21 Clairefontaine EDF Energizer Groupama Groupe SEB La Banque Postale Orange Rythm Sanofi-aventis SC Johnson Société Générale Temps L Total Verbaudet Volvic
<b>Grèce</b>	Diners Club of Greece Finance Company S.A. Estée Lauder Hellas S.A. - M.A.C. Cosmetics Tsakos Shipping & Trading S.A.
<b>Guinée équatoriale</b>	BG Group
<b>Hong Kong, Chine</b>	Chow Tai Fook Jewellery Co., Ltd. The Hongkong and Shanghai Banking Corporation Limited
<b>Inde</b>	EXIDE Industries Limited Prasar Bharati
<b>Irlande</b>	Aer Lingus Topaz Hostelworld.com Fyffes
<b>Italie</b>	AGOS S.p.A. Calendario della Polizia Ferrarelle SpA Poste Italiane
<b>Japon</b>	AEON AEON MALL Co., Ltd. Amuse, Inc. B-R 31 Ice Cream Co., Ltd. Chiba Co-Operative Society Circle K Sunkus Co., Ltd. Consumers' Co-Operative Kobe Consumers' Co-Operative Sapporo Consumers' Co-Operative Shizuoka Consumers' Co-Operative Tokyo CO-OPNET Business Association FCO-OP Fuji Television Network, Inc. Hakugen Co., Ltd. Honda Motor Co., Ltd. Isetan Co., Ltd. Itoham Foods Inc. Kanagawa Consumers' Co-Operative Society KYOKUTOU ASSOCIATES Co., Ltd. Level-5, Inc./Take Action Foundation

<b>Japon (suite)</b>	Lion Corporation Mitsubishi Belting Ltd. Miyagi Consumers' Co-Operative Society Nihon Kraft Foods Ltd. Oji Nipia Co., Ltd. Osaka Izumi Co-Operative Society Osaka Pal Co-Op Ring Bell Co., Ltd. Sony Corporation Saitama Co-Operative Society SARAYA Co., Ltd. Skylark Co., Ltd. Sugarlady Inc. Sumitomo Mitsui Banking Corporation Sumitomo Mitsui Card Co., Ltd. The Bank of Tokyo-Mitsubishi UFJ, Ltd. Volvic
<b>Mexique</b>	Banco Santander Comercial Mexicana Laboratorios Liomont Random House Mondadori
<b>Norvège</b>	Cubus IKEA Norvège Japan Photo Kiwi Nordic Choice Hotels NorgesGruppen ASA Norwegian Rica Hotels AS Telenor Group
<b>Pays-Bas</b>	Unique Djoser BV Dutch National Postcode Lottery Wavin Group/Aqua for All
<b>Pologne</b>	ITAKA Mint of Poland SC Johnson
<b>République de Corée</b>	Basic House Corp. Daewoo Securities Kookmin Bank Korean Council on Latin America & the Caribbean Shinhan Bank
<b>Royaume-Uni (Comité pour l'UNICEF)</b>	Barclays Bank Clarks Dell Corporation Energizer FTSE Kantar Manchester United Football Club News International Orange Samsonite Tesco The Vodafone Foundation Twinings
<b>Suède</b>	Café Opera EnterCard Sverige AB Gina Tricot AB Löfbergs Lila AB M Magasin Svenska PostkodLotteriet
<b>Suisse</b>	MIG Bank SA MSC Crociere SA Roche Employee Action & Charity Trust Stammbach-Stiftung
<b>Venezuela (République bolivarienne du)</b>	AB-10 Group Cinematografia Publicitaria Excelsior Gama

## Financement des ressources ordinaires des programmes de pays

Les programmes de coopération de l'UNICEF avec les pays sont approuvés par le Conseil d'administration pour des périodes pluriannuelles et sont financés par les ressources ordinaires à hauteur des montants indiqués ci-dessous. L'UNICEF élargit ces programmes notamment pendant les crises humanitaires en utilisant des fonds assortis de restrictions appelés « autres ressources ». (Tous les montants sont exprimés en dollars des États-Unis.)

Afghanistan 2010-2013	157 668 000	Djibouti 2008-2012	3 950 000	Liban 2010-2014	3 750 000	République démocratique populaire lao* 2007-2011	9 825 000
Afrique du Sud*** 2007-2011	4 975 275	Égypte* 2007-2011	14 718 000	Libéria* 2008-2012	24 815 000	République dominicaine 2007-2011	3 573 624
Albanie*** 2006-2011	4 125 000	Équateur 2010-2014	3 750 000	Madagascar* 2008-2011	46 314 000	République populaire démocratique de Corée** 2011-2015	9 305 000
Algérie 2007-2011	5 410 000	El Salvador* 2007-2011	3 606 191	Malaisie** 2011-2015	3 750 000	République-Unie de Tanzanie*** 2007-2011	64 361 000
Angola 2009-2013	34 500 500	Érythrée* 2007-2011	9 815 000	Malawi 2008-2011	37 349 000	Roumanie 2010-2012	2 250 000
Argentine 2010-2014	3 750 000	Éthiopie* 2007-2011	159 148 778	Maldives** 2011-2015	3 750 000	Rwanda 2008-2012	39 375 000
Arménie 2010-2015	4 500 000	Ex-République yougoslave de Macédoine 2010-2015	4 500 000	Mali 2008-2012	59 840 000	Sao Tomé-et-Principe* 2007-2011	3 569 875
Azerbaïdjan** 2011-2015	4 585 000	Fédération de Russie*** 2006-2011	5 190 879	Maroc 2007-2011	6 700 000	Sénégal* 2007-2011	21 171 000
Bangladesh*** 2006-2011	93 635 718	Gabon* 2007-2011	3 480 000	Mauritanie*** 2009-2011	5 051 200	Serbie*** 2011-2015	2 500 000
Bélarus* 2011-2015	3 750 000	Gambie* 2007-2011	5 316 140	Mexique 2008-2012	3 140 000	Sierra Leone**** 2008-2012	36 759 000
Belize*** 2007-2011	3 390 545	Géorgie** 2011-2015	3 750 000	Mongolie 2007-2011	4 535 000	Somalie** 2011-2015	42 325 000
Bénin 2009-2013	23 107 500	Ghana*** 2006-2011	33 926 906	Monténégro 2010-2011	1 500 000	Soudan 2009-2012	41 177 000
Bhoutan 2008-2012	4 830 000	Guatemala 2010-2014	4 230 000	Mozambique**** 2007-2011	72 608 000	Sri Lanka 2008-2012	4 000 000
Bolivie (État plurinational de) 2008-2012	6 470 000	Guinée* 2007-2011	26 097 000	Myanmar** 2011-2015	83 585 000	Swaziland** 2011-2015	3 755 000
Bosnie-Herzégovine 2010-2014	3 750 000	Guinée-Bissau* 2008-2012	10 464 000	Namibie**** 2006-2012	4 835 000	Tadjikistan 2010-2015	12 012 000
Botswana 2010-2014	3 750 000	Guinée équatoriale 2008-2012	3 680 000	Népal**** 2008-2012	33 878 000	Tchad*** 2006-2011	43 658 202
Brésil 2007-2011	4 620 000	Guyana*** 2006-2011	4 095 000	Nicaragua 2008-2012	4 160 000	Territoire palestinien occupé**** 2011-2013	12 000 000
Bulgarie 2010-2012	2 250 000	Haiti* 2009-2011	9 072 000	Niger 2009-2013	84 672 000	Thaïlande 2007-2011	5 000 000
Burkina Faso** 2006-2015	75 745 000	Honduras 2007-2011	4 495 000	Nigéria 2009-2012	152 960 400	Timor-Leste 2009-2013	5 063 000
Burundi** 2010-2014	49 325 000	Îles des Caraïbes orientales <sup>1</sup> 2008-2011	12 800 000	Ouganda 2010-2014	106 440 000	Togo 2008-2012	16 050 000
Cambodge** 2011-2015	32 530 000	Îles du Pacifique <sup>2</sup> 2008-2012	27 500 000	Ouzbékistan** 2010-2015	19 734 000	Tunisie* 2007-2011	3 514 000
Cameroun* 2008-2012	30 070 000	Inde 2008-2012	162 900 000	Pakistan**** 2009-2012	64 791 000	Turkménistan 2010-2015	5 058 000
Cap-Vert*** 2006-2011	4 050 000	Indonésie** 2011-2015	27 700 000	Panama* 2007-2011	2 750 000	Turquie** 2011-2015	4 180 000
Chili*** 2005-2011	3 449 408	Iran (République islamique d')**** 2005-2011	10 910 014	Papouasie-Nouvelle-Guinée 2008-2012	7 150 000	Ukraine* 2006-2011	5 426 000
Chine 2011-2015	50 615 000	Iraq** 2011-2014	7 936 000	Paraguay 2007-2011	3 730 000	Uruguay** 2010-2015	3 750 000
Colombie 2008-2012	4 450 000	Jamaïque* 2007-2011	3 484 000	Pérou*** 2006-2011	4 953 473	Venezuela (République bolivarienne du) 2009-2011	2 700 000
Comores 2008-2012	3 715 000	Jordanie 2008-2012	3 335 000	Philippines**** 2005-2011	19 630 000	Viet Nam*** 2006-2011	22 815 428
Congo 2009-2013	5 634 000	Kazakhstan 2010-2015	5 322 000	République arabe syrienne 2007-2011	4 605 000	Yémen* 2007-2011	31 188 000
Costa Rica 2008-2012	3 000 000	Kenya 2009-2013	41 269 500	République centrafricaine* 2007-2011	15 428 000	Zambie** 2011-2015	42 795 000
Côte d'Ivoire 2009-2013	31 140 000	Kirghizistan*** 2005-2011	6 482 000	République de Moldova* 2007-2011	3 652 000	Zimbabwe* 2007-2011	14 907 257
Cuba 2008-2012	3 160 000	Lesotho 2008-2012	5 170 000	République démocratique du Congo* 2008-2012	273 587 687		

L'UNICEF a coopéré avec 150 pays, régions et territoires en 2010 : 44 en Afrique subsaharienne (ESARO et WCARO), 35 en Amérique latine et dans les Caraïbes (TACRO), 35 en Asie (EAPRO et ROSA), 16 au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENARO), et 20 en Europe centrale et orientale et dans la Communauté d'États indépendants (ECO/CEI)

\* Y compris les ressources ordinaires additionnelles allouées depuis que le Conseil d'administration a approuvé les fonds

\*\* Nouveau Programme de pays débutant en janvier 2011 et approuvé par le Conseil d'administration en 2010

\*\*\* Prolongation d'un an du Programme de pays

\*\*\*\* Prolongation de deux ans du Programme de pays

1. Y compris Antigua-et-Barbuda, Barbade, Dominique, Grenade, Îles Turques et Caïques, Îles Vierges britanniques, Montserrat, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname et Trinité-et-Tobago.

2. Y compris États fédérés de Micronésie, Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Nauru, Nioué, Palaos, Samoa, Tokelau, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

3. La Serbie comprend le Kosovo, actuellement sous administration des Nations Unies.

4. L'UNICEF fournit une assistance aux enfants et femmes palestiniens pendant la période 2011-2013 dans le Territoire palestinien occupé (6 300 000 dollars), au Liban (2 700 000 dollars), en Jordanie (1 500 000 dollars) et en République arabe syrienne (1 500 000 dollars).

## Total des recettes de l'UNICEF par source de financement en 2010 (en dollars des États-Unis)

Donateur	RESSOURCES ORDINAIRES					AUTRES RESSOURCES <sup>1</sup>				Total
	Secteur public		Secteur privé			Secteur public		Secteur privé		
	Gouvernements	Accords interinstitutions	Comités nationaux <sup>2</sup>	Autres contributions <sup>3</sup>	Coût des marchandises livrées et autres dépenses <sup>4</sup>	Gouvernements	Accords interinstitutions	Comités nationaux <sup>2</sup>	Autres contributions <sup>3</sup>	
Afrique du Sud						137 419			863 281	1 000 700
Algérie	24 000									24 000
Allemagne	8 241 961		49 994 919			7 743 564		54 709 978		120 690 422
Andorre	24 388		233 075			127 065		1 510 432		1 894 960
Angola						1 761 096			953 682	2 714 778
Arabie Saoudite	2 000 000					5 165 330			20 580	7 185 910
Argentine	3 893								10 745 229	10 749 122
Arménie	4 000								10 479	14 479
Australie	24 660 098		3 670 559			96 075 800		12 278 698		136 685 155
Autriche	2 029 069		3 086 978			2 893 155		2 501 053		10 510 255
Bahamas						12 500				12 500
Bangladesh	34 500									34 500
Barbade	4 000								190 213	194 213
Belgique	25 127 953		6 843 498			10 056 829		21 721 102		63 749 381
Belize						109 374			6 084	115 458
Bénin						32 250				32 250
Bhoutan	15 435								1 729	17 164
Bolivie (État plurinational de)	123 761					464 173			104 634	692 568
Bosnie-Herzégovine									67 289	67 289
Botswana									7 911	7 911
Brésil				203 565		4 685 692			12 445 528	17 334 785
Bulgarie	10 000					281 709			1 542 500	1 834 209
Burkina Faso	5 820									5 820
Cameroun									51 156	51 156
Canada	17 408 160		965 440			117 202 206		20 067 118		155 642 924
Chili	70 000			98 720		165 600			961 849	1 296 169
Chine	1 216 501			70 805		500 000			3 645 149	5 432 455
Chypre				616 800						616 800
Colombie				446 001		50 000			3 776 300	4 272 301
Comores						1 294 503			5 551	1 300 053
Congo						18 798			4 942	23 739
Costa Rica	16 284								89 940	106 224
Côte d'Ivoire						6 800 000			210 195	7 010 195
Croatie	25 000			412 499					1 976 442	2 413 941
Cuba	10 000								6 689	16 689
Danemark	28 068 950		9 514 713			21 663 134		12 244 752		71 491 549
Égypte	68 663					559 696			236 255	864 615
Émirats arabes unis	100 000			175 733		7 463 889			1 759 450	9 499 072
Équateur				123 751					923 980	1 047 730
Espagne	29 224 950		24 847 889			98 245 735		30 399 068		182 717 642
Estonie	51 999		28 302			99 963		61 774		242 038
États-Unis	132 250 000		12 707 807			208 421 364		116 042 833		469 422 004
Éthiopie									340 000	340 000
Fédération de Russie	1 000 000					3 000 000			1 305 050	5 305 050
Fidji									323	323
Finlande	21 592 480		11 586 751			18 013 775		6 327 037		57 520 044
France	9 446 710		37 704 618			5 282 487		33 670 571		86 104 386
Gabon						100 000			387 847	487 847
Gibraltar				11 582						11 582
Grèce	275 000		4 374 847			244 200		5 257 205		10 151 253
Guinée						100 000				100 000
Guinée équatoriale									1 106 435	1 106 435
Guyana	10 754								147 762	158 516
Honduras	26 043								5 000	31 043
Hong Kong Chine			10 247 057					12 345 965		22 593 022
Hongrie	124 312		200 299					722 998		1 047 609
Îles Marshall	1 051									1 051
Inde	814 720			31		1 642 085			3 654 026	6 110 862
Indonésie				230 207					4 218 781	4 448 987
Iran (République islamique d')	36 731			362 484					21 103	420 317
Irlande	9 864 400		2 926 094			4 656 831		6 260 350		23 707 675
Islande	340 000		1 206 170			750 000		826 536		3 122 706
Israël	120 000							357 029		477 029
Italie	4 201 680		21 569 573			11 493 487		48 370 575		85 635 315
Jamaïque									247	247
Japon	15 183 936		148 232 154			159 862 090		45 372 519		368 650 699
Jordanie									34 054	34 054
Kazakhstan	50 000								18 285	68 285
Kenya				126 931					154 691	281 622
Koweït	200 000					325 000				525 000
Lesotho	1 500									1 500

Donateur	RESSOURCES ORDINAIRES					AUTRES RESSOURCES <sup>1</sup>				Total
	Secteur public		Secteur privé			Secteur public		Secteur privé		
	Gouvernements	Accords interinstitutions	Comités nationaux <sup>2</sup>	Autres contributions <sup>3</sup>	Coût des marchandises livrées et autres dépenses <sup>4</sup>	Gouvernements	Accords interinstitutions	Comités nationaux <sup>2</sup>	Autres contributions <sup>3</sup>	
Liban	5 000								513	5 513
Libye						73 400				73 400
Liechtenstein	46 126					298 728				344 854
Lituanie			8 899					252 814		261 713
Luxembourg	3 711 484		1 073 074			5 768 930		1 286 716		11 840 204
Madagascar	3 000					150 818				153 818
Malaisie	84 000			134 504		500 000			3 581 443	4 299 947
Malawi									308	308
Mali									2 057	2 057
Maroc	79 035					1 550 020				1 629 055
Mauritanie	3 708								769	4 478
Mexique	214 000			138 377					3 697 935	4 050 312
Monaco	10 685			29 444		140 000				180 129
Mongolie	11 000					149 363				160 363
Myanmar	2 672									2 672
Népal						55 146				55 146
Nicaragua	6 000									6 000
Nigéria				257 427					176 159	433 586
Norvège	70 245 000		6 382 270			134 721 906		12 560 171		223 909 348
Nouvelle-Zélande	4 319 640		1 086 528			4 815 148		1 901 885		12 123 200
Oman						999 115			219 860	1 218 975
Ouganda									1 300	1 300
Pakistan	101 173					1 023 233			807 995	1 932 401
Panama	26 750			46 319		450 000			79 206	602 275
Pays-Bas	42 735 000		41 552 595			116 023 215		41 577 096		241 887 907
Pérou				97 486					779 843	877 329
Philippines	54 085			70 365					2 210 358	2 334 807
Pologne			907 043					2 161 070		3 068 113
Portugal	300 000		3 418 961			600 000		1 696 026		6 014 988
République de Corée	3 000 000		24 872 991			3 200 000		10 907 005		41 979 996
République démocratique du Congo						2 419 679				2 419 679
République démocratique populaire lao	5 350								3 398	8 748
République dominicaine				70 204					323 836	394 039
République tchèque			2 580 055			268 557		1 716 410		4 565 022
République-unie de Tanzanie									9 153	9 153
Roumanie	14 172								1 715 348	1 729 521
Royaume-Uni	32 593 785		2 626 623			225 540 495		54 035 338		314 796 240
Saint-Marin			8 199					93 866		102 065
Sénégal						45 050				45 050
Serbie				137 737					186 473	324 209
Singapour	50 000					30 000				80 000
Slovaquie	14 430		66 533					567 198		648 162
Slovénie	156 292		1 890 521					1 215 224		3 262 037
Soudan									226 563	226 563
Sri Lanka	15 500									15 500
Suède	61 427 820		19 684 540			64 923 861		25 395 610		171 431 831
Suisse	20 661 200		12 179 763			3 892 696		22 542 780		59 276 439
Territoire palestinien occupé									250 000	250 000
Thaïlande	236 848								9 621 198	9 858 046
Togo	2 000									2 000
Trinité-et-Tobago	15 000									15 000
Tunisie	29 630			55 643					49 595	134 868
Turquie	150 000		338 197					1 753 371		2 241 568
Ukraine									49 222	49 222
Uruguay	21 400			6 741					1 222 148	1 250 290
Venezuela (République bolivarienne du)				1 242 553					1 308 821	2 551 374
Viet Nam									10 062	10 062
Yémen									620	620
Zambie	85 649									85 649
Divers <sup>5</sup>				527 585						527 585
Ajustement des recettes par rapport aux années précédentes <sup>6</sup>	796 620		241 919	(398 265)		(4 573 651)		(189 916)		(4 123 292)
Coût des marchandises livrées et autres dépenses <sup>4</sup>					(139 821 990)					(139 821 990)
<b>Sous-total</b>	<b>575 342 755</b>	<b>0</b>	<b>468 859 456</b>	<b>5 295 228</b>	<b>(139 821 990)</b>	<b>1 360 566 510</b>	<b>0</b>	<b>610 520 259</b>	<b>78 534 820</b>	<b>2 959 297 036</b>
<b>Organisations intergouvernementales</b>										
Agfund						150 000				150 000
Banque asiatique de développement						200 000				200 000
Banque de développement du Conseil de l'Europe						140 056				140 056

Donateur	RESSOURCES ORDINAIRES					AUTRES RESSOURCES <sup>1</sup>				Total
	Secteur public		Secteur privé			Secteur public		Secteur privé		
	Gouvernements	Accords interinstitutions	Comités nationaux <sup>2</sup>	Autres contributions <sup>3</sup>	Coût des marchandises livrées et autres dépenses <sup>4</sup>	Gouvernements	Accords interinstitutions	Comités nationaux <sup>5</sup>	Autres contributions <sup>6</sup>	
Commission européenne						145 689 578				145 689 578
Fonds de l'OPEP						1 000 000				1 000 000
Secrétariat général de la Communauté du Pacifique						362 984				362 984
Ajustement des recettes par rapport aux années précédentes <sup>6</sup>	362 597					(515 875)				(153 278)
<b>Sous-total</b>	<b>362 597</b>					<b>147 026 743</b>				<b>147 389 340</b>
<b>Accords interinstitutions</b>										
Banque mondiale							47 843 337			47 843 337
Bureau des Nations Unies - Genève							184 373			184 373
Bureau des Nations Unies de la coordination des affaires humanitaires (OCHA)							101 722 254			101 722 254
Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (DOMP)							389 091			389 091
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM)							30 000			30 000
Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)							6 810 198			6 810 198
Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine							2 980 929			2 980 929
Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD)							7 897 490			7 897 490
Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC)							27 700			27 700
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)							395 672			395 672
Organisation mondiale de la Santé (OMS)							2 843 576			2 843 576
Programme alimentaire mondial (PAM)							552 327			552 327
Programme commun des Nations Unies							7 037 825			7 037 825
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)							20 974 268			20 974 268
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)							159 800 351			159 800 351
Secrétariat des Nations Unies							64 436			64 436
Ajustement des recettes par rapport aux années précédentes <sup>6</sup>							(3 312 507)			(3 312 507)
<b>Sous-total</b>							<b>356 241 320</b>			<b>356 241 320</b>
<b>Organisations non gouvernementales</b>										
AIM - Association Intercooperation Madagascar								140 505		140 505
Alliance GAVI								10 348 625		10 348 625
Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition (GAIN)								280 982		280 982
Amsterdam Institute for International Development								265 319		265 319
Atlantic Philanthropies								750 000		750 000
Bernard Van Leer Foundation								108 843		108 843
Bill & Melinda Gates Foundation								52 572 396		52 572 396
Fondation pour les Nations Unies Inc.								17 161 877		17 161 877
Fonds mondial de lutte contre le SIDA la tuberculose et le paludisme								35 827 372		35 827 372
Initiative pour les micronutriments								14 705 670		14 705 670
Rotary International								30 429 527		30 429 527
Société du Croissant-Rouge								610 257		610 257
Tetsuko Kuroyanagi (Japon)				237 200				948 800		1 186 000
Divers <sup>7</sup>				78 676				155 035		233 711
Ajustement des recettes par rapport aux années précédentes <sup>6</sup>				7 779				(269 606)		(261 827)
<b>Sous-total</b>				<b>323 655</b>				<b>164 035 603</b>		<b>164 359 257</b>
<b>Autres recettes</b>										<b>54 603 788</b>
<b>MONTANT TOTAL DES RECETTES</b>	<b>575 705 351</b>	<b>0</b>	<b>468 859 456</b>	<b>5 618 883</b>	<b>(139 821 990)</b>	<b>1 507 593 253</b>	<b>356 241 320</b>	<b>610 520 259</b>	<b>242 570 422</b>	<b>3 681 890 741</b>

**Remarques :**

<sup>1</sup> Y compris les ressources « ordinaires » et les autres ressources « opérations d'urgence ».

<sup>2</sup> Y compris les recettes provenant de la Division collecte de fonds et partenariats privés.

<sup>3</sup> Y compris les recettes provenant des activités de collecte de fonds des bureaux de pays auprès du secteur privé.

<sup>4</sup> Coût des marchandises livrées et autres dépenses de fonctionnement de la Division collecte de fonds et partenariats privés, exception faite des commissions retenues par les partenaires commerciaux et des dépenses commerciales des bureaux de pays.

<sup>5</sup> La catégorie « Divers » regroupe principalement des ressources du secteur privé dont l'origine n'a pas été identifiée.

<sup>6</sup> Y compris les remboursements et ajustements aux recettes déclarées les années précédentes.

<sup>7</sup> La catégorie « Divers » regroupe principalement des ressources provenant d'organisations non gouvernementales.

#### Avant-propos

© UNICEF/NYHQ2010-0908/Shryock

#### Chapitre 1

© UNICEF/NYHQ2010-0205/Noorani

© UNICEF Chine/2010/Cheng

#### Chapitre 2

© UNICEF/INDA2010-00164/Crouch

© UNICEF/UGDA2010-00664/Noorani

© UNICEF Angola/2010/Blumenkrantz

© UNICEF TFYR Macédoine/2011/Blazhev

© UNICEF/BANA2010-01069/Khan

#### Chapitre 3

© UNICEF/NYHQ2010-2742/Ramoneda

© UNICEF Suriname/2009/Schmeitz

© UNICEF/NYHQ2010-1546/Asselin

© UNICEF Viet Nam/2007/Chau

#### Chapitre 4

© UNICEF/NYHQ2008-0179/Davey

© UNICEF Égypte/2006/Marooka

#### Chapitre 5

© UNICEF/LAOA2010-00019 /Souvannavong

© UNICEF Afrique du Sud/2010/Hearfield

© UNICEF Brésil/2009/Ripper

#### Chapitre 6

© UNICEF/NYHQ2010-0693/Zhao

© UNICEF/NYHQ2010-2606/LeMoyne

© UNICEF/NYHQ2010-0065/LeMoyne

© UNICEF/NYHQ2010-1797/McBride

#### Chapitre 7

© UNICEF/NYHQ2010-2446/Dormino

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNICEF

(L'année du Conseil d'administration s'étend du 1er janvier au 31 décembre.)

L'UNICEF est géré par un Conseil d'administration composé de 36 membres. Cet organe intergouvernemental établit les politiques, approuve les programmes et prend des décisions relatives aux plans administratifs et financiers et aux budgets. Les membres sont élus par le Conseil économique et social des Nations Unies et siègent pendant trois ans.

#### MEMBRES DU BUREAU POUR 2010

##### Président :

S.E. Dr Abulkalam Abdul Momen (Bangladesh)

##### Vice-présidents :

S.E. Mme Sanja Štiglic (Slovénie)

S.E. M. Boniface G. Chidyausiku/S.E. M. Chitsaka Chipaziwa (Zimbabwe)<sup>1</sup>

M. Gustavo Álvarez/Mme Lilián Silveira (Uruguay)<sup>2</sup>

M. Paul Klouman Bekken (Norvège)

#### PAYS MEMBRES DU BUREAU POUR 2010

Antigua-et-Barbuda, Bangladesh, Bélarus, Canada, Cap-Vert, Chine, Congo, Cuba, Danemark, El Salvador, États-Unis, Fédération de Russie, France, Haïti, Iran (République islamique d'), Irlande, Islande, Italie, Kazakhstan, Libéria, Luxembourg, Malawi, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Qatar, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni, Slovénie, Somalie, Soudan, Suisse, Tunisie, Uruguay, Zimbabwe

<sup>1</sup> S.E. M. Chitsaka Chipaziwa (Zimbabwe) a succédé à S.E. M. Boniface G. Chidyausiku (Zimbabwe) le 1er août 2010.

<sup>2</sup> Mme Lilián Silveira (Uruguay) a succédé à M. Gustavo Álvarez (Uruguay) le 1er mars 2010.

Publié par l'UNICEF  
Division de la communication  
3 United Nations Plaza  
New York, NY 10017, États-Unis

Site Internet : [www.unicef.org](http://www.unicef.org)  
Courriel : [pubdoc@unicef.org](mailto:pubdoc@unicef.org)

ISBN 978-92-806-4590-3



9 789280 645903

© Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)  
Juin 2011



FSC

Sources Mixtes

Groupe de produits issu de forêts  
bien gérées, de sources contrôlées  
et de bois ou fibres recyclés.

Cert no. SW-COC-002339

[www.fsc.org](http://www.fsc.org)

© 1996 Forest Stewardship Council



Consultez le site  
[www.unicef.org/publications](http://www.unicef.org/publications)  
pour accéder aux autres publications  
de l'UNICEF ou scannez ce code QR.